BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

# LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3897 du Vendredi 12 Juillet 2019 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

DERNIERE HEURE

## Le Congo et le Fonds monétaire international sont enfin parvenus à un accord !

*Le siège du FMI à Washington*

Au moment où nous mettons sous presse, nous apprenons que le Congo et le Fonds monétaire international **(FMI) sont enfin parvenus** à un accord dans le cadre d'une facilité élargie de crédit.

L'accord pourrait faire **retrouver la confiance auprès de financiers** institutionnels, Banque mondiale et Banque africaine **de développement** en tête. Le pays pourrait également espérer **trouver une stabilité** pour ses mécanismes macro-économiques et **être soulagé des difficultés financières dans lesquelles il se débat** depuis trois ans. L'octroi de l'aide se fait toutefois dans une atmosphère de **sévère recadrage de sa gouvernance et la transparence** dans la gestion **aussi bien de ses ressources** que de sa dette. **L'accord ainsi obtenu** est, en effet, un indicateur puissant de la **confiance dont le pays pourrait bénéficier dans** les trois ans pour ses emprunts sur les marchés.

Lourdement endetté auprès de pays comme la Chine, le Congo traîne aussi une importante dette intérieure estimée à 84% de son PIB (elle était de 110% en 2017) qui ne joue pas en sa **faveur auprès d'investisseurs éventuels. Nous y reviendrons.**

CAN DE FOOT 2019

## L'Afrique centrale y a fait piètre figure

*(P.22)*

CONSEIL NATIONAL DU DIALOGUE

## Martin Mbéri réaffirme le bien-fondé du dialogue permanent

*(P.3)*

ARCHIDIOCÈSE DE BRAZZAVILLE

## Le monument du Cardinal Emile Biayenda est arrivé à l'archevêché

*Buste du Cardinal Emile Biayenda (Œuvre du Professeur Czeslaw Dzwigaj)*

*(P.13)*

*Editorial*

## C.E.G.E.

JUSTICE

# Audience des Chambres réunies de la Cour suprême du mercredi 10 juillet 2019

**La Cour suprême, plus haute juridiction de l'ordre unique des juridictions du Congo, a rendu le 10 juillet 2019, au sein de sa formation plénière, les chambres réunies, deux (2) arrêts de principe qui, de manière claire, ont pris position sur le contentieux relatif à la propriété des terrains bâtis ou à bâtir, contentieux qui, aujourd'hui et depuis toujours, est de loin le contentieux plus important devant toutes les juridictions nationales.**

Dans les deux espèces qu'elle a jugées, la Cour suprême, siégeant toutes chambres réunies, a retenu:

1°/que les personnes ou groupes de personnes prétendant avoir des droits coutumiers sur quelques. étendues de terres que ce soit doivent, pour procéder au lotissement de celles-ci et à leur cession à titre onéreux comme on l'a constamment constaté, en particulier autour des grandes agglomérations urbaines, se faire reconnaître comme tels auprès de l'Etat et qu'en présence d'une première vente consentie par la mairie et d'une deuxième consentie par un propriétaire dit foncier ou coutumier, sans titre, c'est la vente consentie par les autorités municipales compétentes qui doit être préférée en raison de ce qu'en l'absence de reconnaissance formelle, toutes les terres constituant le territoire national constituent le domaine foncier national et ainsi ne peuvent faire l'objet de cession que par l'Etat ou par les démembrements de l'Etat;

2°/dans la deuxième affaire, la Cour suprême, siégeant toutes chambres réunies, a pris clairement position dans le cas où le litige porte devant les cours et tribunaux oppose deux personnes qui se
disputent une même parcelle de terrain, se prévalent chacun d'un titre foncier dûment délivré par le conservateur des hypothèques et de la propriété foncière et d'une vente consentie à chacun d'eux, par un prétendu propriétaire différent.

Dans ce cas, la Cour suprême, en chambres réunies, a retenu que les cours et tribunaux doivent rechercher lequel des deux vendeurs était le véritable propriétaire, car un bien ne peut être valablement vendu que par son propriétaire véritable. De même, ne peut seul demander l'immatriculation et se faire délivrer un titre foncier que le véritable propriétaire donc, celui qui a acheté auprès du véritable propriétaire.

En acceptant que la presse assiste à l'audience de la Cour suprême, siégeant en formation plénière des chambres réunies, la Cour suprême lève le voile sur son activité juridictionnelle qui doit être
connue en temps réel de toutes les juridictions nationales placées sous son contrôle et pourquoi pas, du peuple congolais tout entier au nom duquel, elle juge. '

C'est une perception de son rôle qui doit être consolidée et devenir la norme obligatoire de l'activité juridictionnelle de la haute juridiction.

Objet: Information sur le changement d'adresse

La société GX INTERNATIONAL, spécialisée dans les métiers de messagerie express, logistique, transit, est heureuse de vous faire reconnaître sa nouvelle adresse: 02, rue Général Lyautey, immeuble Alfassa, centre-ville.

Située en plein centre-ville.

Toute l'équipe de GX INTERNATIONAL se tient à votre disposition pour vous accueillir et poursuivre notre collaboration commerciale.


## IN MEMORIAM

### *Emmanuel KANGA*

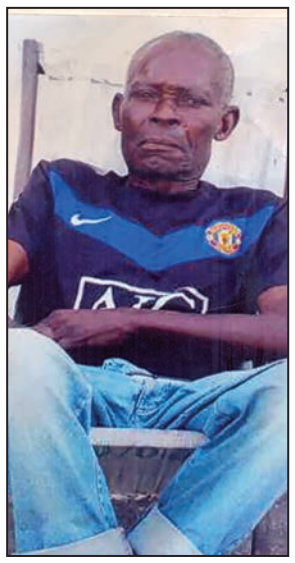

**12 juillet 2014-12 juillet 2019, il y a de cela 5 ans, jour pour jour, que le Seigneur avait rappelé à Lui notre** père, frère, grand-père, et oncle, le nommé Emmanuel **KANGA.**

**La marche irréversible du temps ne pouvant effacer le souvenir et la douleur de la disparition prématurée** d'un être aussi cher pour nous, en cette date de triste **anniversaire, les enfants KANGA et la famille prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée** pieuse en sa mémoire.

Des messes d'action de grâce seront organisées dans les églises Saint Anne, au rond-point de Poto-Poto, **Sainte Marie de Ouenzé et Saint Joseph de Talangaï, le vendredi 12 juillet 2019, à 6 heures du matin.**

**Papa Emmanuel KANGA, tes conseils, ta générosité, ton humilité, ta sa**gesse et ton amour resteront toujours en nous comme références.

Que ton âme repose en paix!

## CHANGEMENT DE NOM

**Mademoiselle KOULOUFOUA MISSAMOU Liz Taylor D'ornett aimerait dorénavant s'appeler NGOUALA MISSAMOU Liz Taylor D'ornett. Toute** personne opposée à ce changement d'identité est tenue de manifester son opposition.

## OFFRE D' EMPLOI

**AMBASSADE DES ETATS-UNIS-BRAZZAVILLE**
**ANNONCE NUMERO 2019-016**

OFFRE D'EMPLOI POUR LE POSTE DE : Agent de sécurité de la Patrouille Mobile
Grade - FSN-04
Contrat à Durée Indéterminée
DATE D'OUVERTURE: 09 Juillet 2019

DATE DE CLOTURE: 23 Juillet 2019

L'Ambassade des États-Unis à Brazzaville recherche un individu ayant un Diplôme d'études secondaires, une bonne maîtrise de la langue anglaise et du français et justifiant de deux ans d'expérience dans les domaines de la sécurité, de la police ou de l'armée. L'intéressé(e) devra savoir conduire et avoir des compétences en sécurité et en self-défense. Sous la supervision du Chef adjoint de la garde locale, le/la titulaire renforcera la garde locale dans la protection du personnel de l'ambassade des Etats-Unis ainsi que de l'immobilier appartenant au gouvernement américain; il/elle assurera la patrouille autour des résidences et locaux officiels et inspectera les postes de garde.

Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site internet: https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/

Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants :
06-612-2000/06-612-2109/06-612-2073/06-612-2133

Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

AU:
Conseiller Administratif
**Ambassade des Etats Unis à Brazzaville–**
**Boulevard Denis Sassou N'Guesso**
**N°: 70-83 Section D (Face Maternité Blanche Gomez) Bacongo, Centre-Ville.**
**Brazzaville, Republic of Congo**

Ou par email : BrazzavilleHRjobs@state.gov
Merci pour votre intérêt et Bonne chance!


**LA SEMAINE AFRICAINE**

**Bihebdomadaire d'information générale,**
d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
**B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -**

Président:
Mgr Miguel Angel **OLAVERRI**,
**Evêque de Pointe-Noire**
**Vice-Président**
Mgr Anatole **MILANDOU**
**Archevêque de Brazzaville**

**Directeur de Publication / Rédacteur en chef:**
**Albert S. MIANZOUKOUTA**
**Rédacteurs en chef adjoints:**

**Véran Carrhol YANGA** (Secrétaire de rédaction)
**Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33**
**Aristide Ghislain NGOUMA**
**(Responsable page internationale)**
**Tel: (242) 05 500 77 77/ 06 610 77 77**
**Cyr Armel YABBAT NGO**
**(Responsable pages nationales)**
**Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43**
Infographisme:
Atelier: La Semaine Africaine
**Service Commercial:**
**Brazzaville**:
**Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94**
**Pointe-Noire:**
Direction: **Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79**
**Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05**

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

FORUM INTERNATIONAL SUR LE DEVELOPPEMENT DU PARLEMENTARISME

# «Au Congo, les délits d'expression sont dépénalisés», affirme Isidore Mvouba

**Le président de l'Assemblée nationale s'est exprimé le 3 juillet 2019 devant ses pairs au Forum interparlementaire consacré au développement du parlementarisme qui s'est tenu à Moscou, en Russie, du 30 juin au 4 juillet 2019.**

*Isidore Mvouba (Ph. d'arch.)*

Ce Forum a réuni les délégations parlementaires de près de 132 pays. A son programme, des tables-rondes autour de thèmes comme: «Le dialogue des législateurs pour assurer la paix et la stabilité», «Législation et cadre juridique du futur digital : défis et solutions» et «la coopération interparlementaire, principes, tendances et institutions». Il a été également abordé des thématiques comme le «Rôle de la législation dans le combat contre la pauvreté et les inégalités», «La guerre des médias: comment vaincre les Fake News», «L'agenda législatif environnemental: action effective pour le développement durable» ainsi que le «Rôle de la jeunesse dans le développement du parlementarisme: expériences et priorités».

Le Forum a offert aux parlementaires du monde la possibilité de traduire leur engagement et leur attachement au multilatéralisme, en vue d'un monde multipolaire, nécessaire à des relations équitables et justes entre Etats. *«Ce double Forum a éclairé d'un jour nouveau le parlementarisme dans le monde à qui, il a apporté de la valeur ajoutée, tout comme il a mis en orbite la coopération parlementaire Russie-Afrique. La Russie a toutes les potentialités pour être un acteur clé dans le développement du continent africain»,* a dit Isidore Mvouba.

Dans une dynamique collective, a-t-il poursuivi, *«nous avons décidé de mettre en œuvre une diplomatie parlementaire Russie-Afrique qui met la condition humaine au cœur des processus de développement de nos pays. Aujourd'hui, nous sommes en Russie pour préparer demain. La Fédération de Russie peut être une pièce maîtresse pour le développement inclusif du continent africain».*

Isidore Mvouba a fait remarquer que le Congo a tiré un grand profit de sa coopération avec la Russie, notamment dans le domaine de la formation des cadres.

Le président de l'Assemblée nationale a vanté les mérites de la Constitution du Congo, adoptée en octobre 2015. *«Elle sacralise les valeurs du dialogue et du partage. Je tiens à souligner que la Constitution d'avant le 25 octobre 2015 avait vocation à conjurer les effets collatéraux de la guerre civile que notre pays avait connue. Elle était une Constitution d'urgence. Sous l'empire de la Constitution du 25 octobre 2015, le Gouvernement est responsable devant l'Assemblée nationale. Dans l'optique de la politique de partage, il a été octroyé un statut au chef de file de l'opposition. Dans le même contexte, les anciens présidents de la République, les anciens présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale ont un statut particulier avec les privilèges et avantages qui vont avec».*

Et d'ajouter: *«Le dialogue est érigé en mode de Gouvernement au travers d'un Conseil national du dialogue. Le Parlement dispose d'un droit d'injonction et de contrôle sur l'administration publique et sur tous les aspects relatifs à la gestion du pays. Le Parlement dispose des moyens renforcés de contrôle de l'action gouvernementale et peut traduire en justice les auteurs des malversations financières. Le Parlement s'affirme comme le chevalier blanc de la bonne gouvernance. Il y a un équilibre parfait entre les différents pouvoirs. Le parlementaire jouit d'une parfaite immunité».*

Au Congo, les délits d'expression sont dépénalisés, a affirmé Isidore Mvouba. *«Aucun journaliste ne peut être emprisonné au Congo pour l'exercice de ses fonctions»,* a précisé le président de l'assemblée.

**Cyr Armel YABBAT-NGO**

CONSEIL NATIONAL DU DIALOGUE

# Martin Mbéri réaffirme le bien-fondé du dialogue permanent

**Les activités du secrétariat permanent du Conseil national du dialogue ont été lancées officiellement par Clément Mouamba, premier Ministre, en présence de Martin Mberi, secrétaire** permanent de ce Conseil, et Maleye Diop, représentant résident **du PNUD au Congo, à travers un séminaire de renforcement** des capacités tenu au ministère des Affaires étrangères **à Brazzaville, du 9 au 11 juillet 2019.**

*De g à d: Maleye Diop, Clément Mouamba et Martin Mberi*

*Photo de famille après la cérémonie d'ouverture*

L'objectif visé était de contribuer à la concrétisation des mécanismes inclusifs du dialogue pour tourner le dos à l'inertie dans tous les domaines de la vie politique, économique et sociale du Congo.

La cérémonie a été organisée avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), basé à Libreville, au Gabon, et le Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale, basé à Yaoundé, au Cameroun (UNCDDH/CARO).

Le séminaire a regroupé près de 70 participants: les membres du secrétariat permanent, les acteurs politiques de toutes les tendances, les représentants de la société civile, les femmes, les jeunes, les sages et les notabilités traditionnelles, les personnes vivant avec handicap, les confessions religieuses, les personnalités et les représentants des organisations professionnelles.

Des exposés ont permis d'éclairer les participants sur le fonctionnement et les missions du Conseil national du dialogue. A la lumière des débats, un plan d'activités biannuel a été adopté pour la période de juillet 2019 à juillet 2021.

Un comité technique de suivi des recommandations a été mis en place. Au lancement des activités, Martin Mbéri s'est engagé pour la préservation et la consolidation de la paix comme un leitmotiv commun. *«L'opérationnalisation du secrétariat permanent marque un tournant décisif pour notre pays en faveur de la paix et de l'unité nationale, car en instituant la Conseil national du dialogue, notre génie politique commun a voulu rendre formel une pratique qui, depuis l'indépendance, a aidé notre pays à sortir des situations les plus difficiles, particulièrement dans les périodes post-électorales»*, a-t-il déclaré.

Pour Maleye Diop, représentant résident du PNUD, *«le Conseil national du dialogue s'impose comme une institution d'importance au sein du cadre institutionnel politique de la République du Congo. Nous espérons que des contributions du PNUD permettront au secrétariat du Conseil d'être mieux outillé pour l'exercice de ses missions. Je voudrais associer le système des Nations Unies en général et du PNUD en particulier, dans cette œuvre que nous jugeons très utile pour le pays».*

Lançant officiellement les activités, Clément Mouamba a souligné l'intérêt de cette institution pour le pays: *«Le Conseil du dialogue devient notre laboratoire sociopolitique d'anticipation et de veille. Dès lors, il devient un outil précieux au service de la nation, ce dialogue que nous devons promouvoir à une grande dimension préventive contre toutes formes de dérives de nature à saper l'unité, la paix et le développement de notre pays qui en a tant besoin aujourd'hui, demain et après-demain. C'est une donnée cardinale et un mode opératoire efficace dans la résolution des conflits, particulièrement dans le domaine politique».*

**Philippe BANZ**

## Editorial

### C.E.G.E.

Il y a des jours comme aujourd'hui, avec des pénuries d'essence paralysantes, où on n'a que le recours à des solutions de débrouillardise pour s'en sortir. C'est-à-dire, des solutions que l'on dit valables seulement pour les jours d'exception, mais qui finissent en réalité par s'incruster dans une société pour devenir des habitudes, puis des normalités. Car nous vivons rarement en plein ronronnement technique et social de ce que j'ai intitulé les C.E.G.E. Le sigle ne renvoie à aucune école connue, mais aux quatre éléments qui souvent manquent dans nos villes, et ne parlons pas de nos villages !

C, comme carburant. E, comme électricité. G, comme gaz. Puis E, comme eau. Nous avons rarement la pleine jouissance de ces quatre produits aussi vitaux en même temps ! Des pannes techniques surviennent, des ruptures de stocks aussi, mais tous les trimestres, nous avons l'impression que tous les quatre ne sont pas faits pour fonctionner à l'unisson. Quand on a le gaz, c'est le carburant qui fait défaut, et quand on a le courant, c'est l'eau qui quitte les robinets !

Les raisons, toutes vraies, ne manquent pas. L'accident ferroviaire de Ngondji a certainement perturbé un trafic rhumatisant sur le Chemin de fer Congo-Océan. Les tarifs des péages peuvent avoir suscité de l'humeur chez les transporteurs routiers. Mais est-il possible que l'un et l'autre fait en soient arrivés au point de se liguer dans la paralysie? Comme les pénuries de carburant, à Brazzaville comme à Pointe-Noire arrivent cycliquement, il est étonnant qu'il n'ait été rien fait pour enrayer une telle dynamique.

Il y a aura toujours une raison à chaque problème et à chaque dérèglement, et toujours une vraie gêne pour les usagers ; un mécontentement des clients pour des services qui ne devraient connaître aucune rupture, sinon à titre vraiment exceptionnel. Nous ne nous rendons plus compte que ces ratés à répétition favorisent une criminalité qui n'avait même pas besoin d'encouragement ; une petite délinquance qui semble «aller de soi».

Est-il normal, pour fait de pénurie, qu'une station d'essence fasse payer un supplément pour être servi à la pompe ? Que des «Kadhafi » proposent leur essence de contrebande au vu et au su de tous, parfois aux abords immédiats d'une station d'essence? Que des cuves d'entreposage de carburant s'implantent dans les parcelles ? Est-il normal qu'une contrebande prospère et spécule sur des pénuries qui sont comme anticipées ou souhaitées? L'essence, l'eau, l'électricité et le gaz ne sont-ils plus des produits stratégiques ?

**Albert S. MIANZOUKOUTA**

## NECROLOGIE

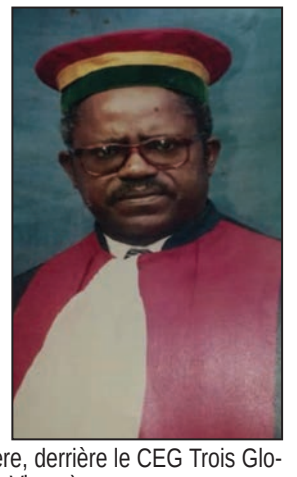

Les familles Mbembe, Germaine Kenzo, Jacques Massamba, Célestin Tsadi, Célestin Miatéo, les enfants et la veuve LUMWAMU, annoncent aux amis et connaissances le décès du Professeur François LUMWAMU, ancien ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, ancien recteur de l'Université Marien Ngouabi, survenu le mardi 9 juillet 2019, à 16h, au CHU de Brazzaville.

La veillée se tient au N°1 de la rue Joly, au quartier La Glacière, derrière le CEG Trois Glorieuses, à Bacongo (arrêt de bus Virage).

L'illustre disparu était un ancien membre de la chorale les Amis du grégorien et du Conseil pastoral paroissial de Notre-Dame du Rosaire, et aussi de l'Association des anciens séminaristes.

La date et le lieu des obsèques vous seront communiqués ultérieurement.

ASSAINISSEMENT

# Des propriétaires de cimetières privés indexés par le 1er vice-maire de Brazzaville

**Premier vice-maire de Brazzaville, Guy Marius Okana a mobilisé une flopée de membres de diverses associations juvéniles le samedi 6 juillet dernier pour une opération de salubrité dans certains cimetières privés de la partie nord de la capitale. Cette action s'inscrivait dans le droit fil de la note circulaire du premier ministre Clément Mouamba prise le 3 novembre 2019 et instituant le premier samedi du mois comme journée de salubrité publique dénommée opération «Villes, villages et habitations propres».**

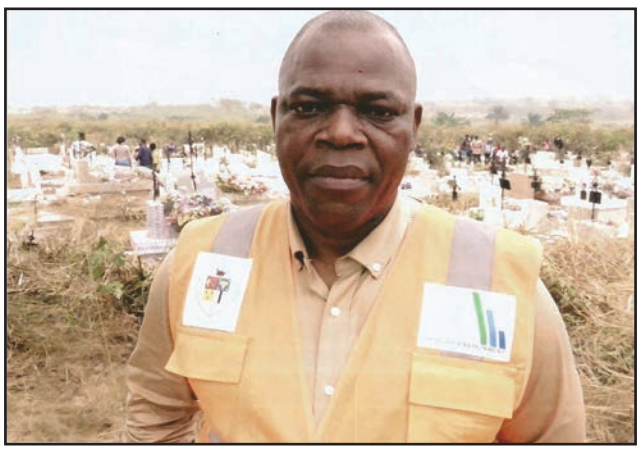

*Guy Marius Okana*

L'opération de salubrité a concerné trois cimetières privés, parmi lesquels «La Grâce» et «Le Final».

Comme le veut la tradition africaine, elle a débuté par un rituel pour obtenir l'aval des mânes des ancêtres.

Machettes, houes, pelles, râteaux, etc. en main, Guy Marius Okana et son équipe ont désherbé, essouché, bref rendu salubres les sites retenus qui se trouvaient dans un état d'insalubrité très avancé. Ce que n'a pas manqué de fustiger le premier vice-maire de la capitale congolaise. Qui a indexé les propriétaires de cimetières privés devenus des gîtes de bandits de grand chemin et où s'opèrent des actes ignobles. Il les a mis en demeure de maintenir salubres les cimetières et d'y créer les conditions de sécurité.

Les propriétaires de cimetières privés *«doivent y créer les conditions de sécurité en érigeant des murs de clôture avec des portails pour protéger ceux qui ont quitté cette terre des Hommes. Car c'est par-là aussi qu'ils obtiennent leur pain quotidien. Ceux qui ne s'y conformeront pas seront frappés par la loi. Car le rôle que doivent jouer ceux qui ont perdu les leurs est de venir se recueillir devant leurs tombes et non de les nettoyer le 1er novembre de chaque année, pendant la Toussaint»*, tel a été, en substance, le message de Marius Okana. Qui, pour faire entendre raison à ceux qui comprennent de travers l'exécution de l'opération «Villes, villages et habitations propres», a rappelé que celle-ci s'effectue chaque samedi du mois, de 7 heures à 10 heures. «C'est le temps prescrit qui ne met pas en cause les activités journalières des commerçants et autres. Chacun doit mettre la propreté autour de soi», a-t-il commenté.

Le premier vice-maire de Brazzaville a saisi cette occasion pour aborder aussi la question de l'expropriation des maisons qui jouxtent le cimetière du Centre-ville. Il a déploré que les personnes indemnisées continuent à les occuper et promis de prendre des mesures drastiques, afin de résoudre ce problème.

Jeancelin ATIAM

SECTIONS SOUS-REGIONALES DE TRANSPARENCY INTERNATIONAL

# Renforcer les stratégies entre pays pour mieux défendre les intérêts communs

**«Renforcer la responsabilité, la redevabilité et l'intégrité, approche droits humains et corruption: une priorité de l'action citoyenne», c'est sur ce thème que s'est tenue à Pointe-Noire la rencontre des sections nationales de Transparency international (TI) d'Afrique centrale, les 26 et 27 juin 2019. La réunion avait pour objectif de renforcer les actions et stratégies sous-régionales, collectives et coordonnées, ainsi un plaidoyer commun en direction des institutions au niveau de la sous-région. C'est la deuxième rencontre du genre dans la capitale économique du Congo, après celle d'il y a deux ans.**

*Pendant les travaux*

*Les participants à l'issue de la rencontre*

La rencontre a connu la participation de Samuel Kaninda, coordinateur régional du secrétariat de Transparency international; de Brice Bohmeer, coordinateur global d'intégrité climatique de cette ONG internationale ainsi que, des sections TI Cameroun, la Ligue Congolaise de lutte contre la Corruption (LICOCO) de la République démocratique du Congo et la Rencontre pour la pix et les droits de l'homme (RPDH) de la République du Congo.

C'est autour d'une table ronde que les trois sections nationales d'Afrique centrale se sont réunies durant deux jours afin de bâtir une stratégie commune sur la vision 2030, notamment sur les principaux défis et opportunités, par rapport à la sous-région. La réunion a aussi évalué le travail fait l'an dernier par les mêmes acteurs, et de faire le point sur les avancées de tout ce que le réseau TI Afrique centrale a pu organiser au cours de cette année. Plusieurs points communs entre sections ont été relevés, comme l'a indiqué Christian Mounzéo, coordonnateur national de la RPDH.

Au regard de la similitude des défis, les différentes sections de TI Afrique centrale ont, à partir des propositions, bâties des orientations pour remédier aux problèmes qui leur sont communs. Ils se sont fixé des stratégies de travail puis retenu des cibles pour mener leur plaidoyer.

La rencontre a permis aux différentes sections de gagner en expertise comme l'a dit Jarline Kassanda Munikongo, chargée des programmes Forêt gouvernance REDD, de la section TI RDC. Pour Nouya Bakabo, section TI Cameroun, cette réunion a été un succès car «il en ressort des échanges *qui permettront de mieux avancer dans nos projets».*

En effet, il était important qu'une attention particulière soit accordée aux aspects qualitatifs de la présence de TI en Afrique centrale afin de s'assurer que le mouvement ait des sections nationales fortes à la hauteur des défis de la sous-région.

Le coordinateur régional du secrétariat de Transparency international, Samuel Kaninda, a félicité ces échanges et promis d'être aux côtés des sections pour les accompagner.

Les sections TI d'Afrique centrale s'étaient déjà réunies à Pointe-Noire pour contribuer au lancement d'une dynamique sous-régionale autour des priorités de la stratégie 2020 de Transparency international. La prochaine rencontre du type se tiendra en mars 2020, au Cameroun.

**Jessica KINANI**

COMMUNE DE TALANGAÏ

# Lancement du journal «Talas Infos» et des boîtes-à-idées

Dans le cadre du contact permanent avec sa population, l'administrateur-maire de l'arrondissement 6 Talangaï, à Brazzaville, Privat Frédéric Ndeké, a fait la ronde de trois sites qu'il a pris comme échantillon des douze quartiers de sa commune, mercredi 10 juillet 2019. Il s'est rendu d'abord au district sanitaire de l'hôpital pédiatrique Marien Ngouabi, ensuite au quartier Kanga-Mbandzi face à l'hôpital de base de Talangaï et, enfin, au commissariat de police de M'pila-Chacona. L'administrateur-maire a également procédé au lancement officiel du journal «Talas Infos», qui aura pour but d'informer les citoyens de son arrondissement en particulier.

*Privat Frédéric Ndeké pendant l'implantation des boîtes à idées*

Pour l'amélioration et les nouvelles bases du développement de Talangaï, l'administrateur-maire a implanté au niveau de chaque quartier de son arrondissement un outil d'information appelé «Boîtes-à-idées». Elles sont des outils supplémentaires de communication entre le maire et la population de Talangaï. Cette activité a coïncidé avec le lancement du journal Talas Infos, qui a pour Directeur de publication Aimé Mboko.

Ces boîtes-à-idées serviront de manière effective à enrichir ce journal à travers des informations, suggestions, préoccupations et des activités qui seront menées, mais aussi des correspondances. Placées dans les douze quartiers de Talangaï, elles participent à la politique de décentralisation qui facilite la proximité et le rapprochement.

C'est lors de la conférence de presse tenue après la mise en place des boîtes-à-idées, qu'il a présidée au siège de la commune, que l'administrateur-maire de Talangaï a présenté officiellement le journal Talas Infos, en présence de son Directeur de publication. Il y avait également les députés de la circonscription de Talangaï, le représentant de la Mairie de Brazzaville, d'autres administrateurs-maires de la ville, des chefs de quartiers, des membres de son cabinet, les syndicats des commerçants de Talangaï et autres invités.

Privat Fréderic Ndeké a signifié que ce projet était le fruit d'une initiative qu'il a conçue depuis longtemps et qu'il a voulu concrétiser.

**Marcel MPOLO-MPANDZOU,**
**Déo-Gracias BOUKA, Grace VOU**
**LIGUERI et Richard TSIOMO**
(Stagiaires)

**Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE**
**Notaire à Pointe-Noire**
**Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elaïs, Tél : 06664.85.64/04432.52.12.**
**B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr,**
**Pointe-Noire – République du Congo.**

**ROYAL COST**
Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Capital social de FCFA : 1 Million, immatriculée au RCCM sous le numéro RG/POG/2010 B 0598
Siège social : Quartier Léon MBA, Port-Gentil, BP : 1089 - GABON.

Aux termes du procès-verbal des décisions extraordinaires de l'associée unique de la société ROYAL COST, en date du 31 Mai 2019, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 05 Juin 2019, enregistré à Pointe-Noire, en date du 06 Juin 2019 sous le folio 060/4 N°193, il a été décidé de l'ouverture d'une succursale de la société ROYAL COST, en République du Congo, ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination: ROYAL COST Succursale du Congo.

Activités: la succursale aura pour activité :
- Le Catering sur les sites pétroliers, miniers et autres ;
- Les prestations de traiteurs sur des événements (banquets, congrès, convention, etc.) ;
- La vente et la location du matériel de restauration ;
- L'entretien général des sites ;
- L'import et l'export des produits de Catering ;
- Tous services se rapportant à l'activité principale de la société.

Domiciliation de la succursale: «1, angle, avenues Commandant FODE et Benoit GANONGO, immeuble morija, 2ème étage, vers le mess mixte de garnison, Centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo ».

Représentant légale de la succursale: est nommé en qualité de représentant légale de la succursale du Congo et pour une durée indéterminée :
- Monsieur MBADINGA Armand Blaise, de nationalité gabonaise, né le 03 mars 1973, titulaire du passeport n°15GA90046 du 20 Février 2017.

Dépôt : Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro 19 DA 704 du 12 Juin 2019.

Immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CG/PNR/19 B 252.

*Fait à Pointe-Noire, le 11 Juillet 2019.*

**Pour avis.**
Maître G. Christian
**YABBAT-LIBENGUE**

ACCIDENT FERROVIAIRE DE NGONDJI

# La locomotive n'appartient pas au groupe SAPRO-MAYOKO

**La collision entre deux trains marchandises survenue le 30 juin 2019 à Ngondji, village situé à environ 18 km de Pointe-Noire, provoquant la mort de seize personnes et occasionnant vingt cinq blessés, n'a pas laissé indifférente la direction générale de la société SAPRO-MAYOKO SA qui exploite le minerai de fer de Mayoko, dans le département du Niari. Dans un communiqué de presse publié à Brazzaville le 5 juillet 2019, elle a réagi.**

«De nombreuses sources d'informations de presse relayées dans les réseaux sociaux font état de mort d'hommes et de nombreux dégâts matériels, à la suite de la collision de deux locomotives, notamment celle du Chemin de fer Congo Océan (CFCO) et celle de la société POINT RAIL, en gare de Ngondji, le 30 juin 2019, à 23h05.

Loin d'être solidaires des familles éprouvées par le deuil de près de 18 citoyens congolais touchés par ce terrible accident, de nombreuses langues revêches se sont empressées d'incriminer le groupe SAPRO-MAYOKO, sans puiser l'information à la source.

Dans ce contexte et avec un souci de transparence, la direction du groupe SAPRO-MAYOKO rappelle:

-Que la locomotive ayant fait l'accident et causé la mort de 18 personnes n'appartient aucunement au groupe SAPRO-MAYOKO.

-Que les 4 locomotives estampillées «groupe SAPRO-MAYOKO SA» et portant des immatriculations précises ne sont pas impliquées dans cet accident. Que dès l'annonce de l'accident ferroviaire, la direction générale du groupe SAPRO-MAYOKO SA a compati à la douleur des familles endeuillées et réaffirmé, en cette période difficile, sa solidarité à la direction générale du CFCO, à la société POINT RAIL, et à l'ensemble de leur personnel.

*Paul Obambi*

-Que la responsabilité de l'accident ne peut être imputée au groupe SAPRO-MAYOKO SA, comme l'aurait insinué un certain nombre de personnes mal intentionnées et qui, dans la méconnaissance totale de la réalité sur le terrain, se sont plu à diffuser des informations erronées qui n'ont de sens que l'expression d'une haine injustifiée et à peine voilée.

Une telle attitude frise la récupération politique d'un sujet qui devrait plutôt susciter de la compassion à l'endroit des blessés ou les personnes touchées cruellement par la mort.

La direction générale de SAPRO-MAYOKO SA exerce en toute légalité ses activités de production et d'exploitation de son minerai de fer qui connaît d'ailleurs un grand succès et classé premium maxi, en raison de sa forte teneur évaluée à 65%. Veiller à la garantie des conditions de sûreté et sécurité sur toute la chaîne de production et d'exportation de son minerai de fer demeure une exigence majeure pour la direction générale du groupe SAPRO-MAYOKO SA».

A la suite de cet accident, le Gouvernement a ordonné qu'une enquête soit ouverte et menée, afin d'établir les circonstances de cette tragédie ainsi que toutes les responsabilités.

Il a demandé aux sociétés concernées par la mise en service de ces deux trains de procéder, dans les meilleurs délais, à l'assistance multiforme attendue par les familles concernées.

AMBASSADE DES ETATS-UNIS

# Don de livres à six organes de presse pour améliorer le niveau d'anglais des journalistes

Dans le cadre du programme ''Anglais pour tous'' et ''English in A box'', **Todd Haskell, ambassadeur des Etats-Unis au Congo, a procédé le 10 juillet 2019 à la remise officielle d'un lot de livres: dictionnaires, romans, etc., à six organes** de presse y compris la presse internationale. La cérémonie **s'est déroulée dans la bibliothèque de l'ambassade. Pour le** compte de La Semaine Africaine, le don a été réceptionné par **Albert Mianzoukouta, son directeur.**

Depuis son arrivée au Congo, Todd Haskell, ambassadeur des Etats-Unis, s'est concentré sur l'amélioration des relations entre le Gouvernement et le peuple congolais. *«Je peux aujourd'hui dire que nous avons pu renforcer cette coopération dans beaucoup de domaines, en collaboration avec la presse qui nous aide à partager nos initiatives avec le public. Je voudrais donc vous exprimer mes sincères remerciements pour le travail important fait chaque jour»,* a-t-il affirmé.

Pour le diplomate américain, ce don de livres permettra aux journalistes de faire des recherches au-delà des frontières du Congo. *«L'anglais est important. Grâce à l'anglais, vous aurez accès à beaucoup d'autres informations en ligne. Ces livres vous permettront d'améliorer votre anglais afin de bénéficier des programmes de formation aux Etats-Unis sponsorisés par l'ambassade des Etats-Unis»*, a indiqué Todd Haskell.

Todd Haskell a rappelé l'autre priorité de son ambassade

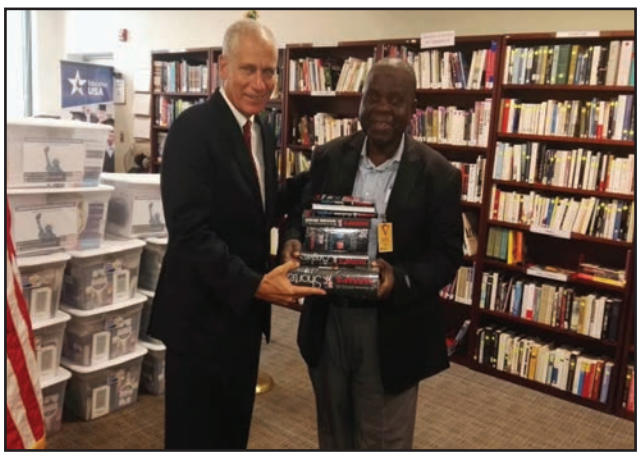

*Albert Mianzoukouta recevant le don des mains de l'ambassadeur américain*

en République du Congo: la formation des jeunes. *«Nous avons déjà distribué 5000 livres en anglais et plus de 250 CD et DVD à Brazzaville, Pointe-Noire ainsi que d'autres départements, grâce à notre programme ''Anglais pour tous'' et ''English in A box''. Les bénéficiaires sont les écoles publiques, les clubs d'anglais, et les bibliothèques publiques».*

**KAUD**

NAMIBIE

# Les Namibiens du Congo appelés à se faire recenser

**Le diplomate namibien en poste à Brazzaville depuis décembre 2014, le major-Général Vilio H-Hifindaka, a animé mardi 9** juillet dernier une conférence de presse au cours de laquelle il a parlé du recensement supplémentaire qui se déroule dans **son pays, la Namibie, du 8 au 27 juillet 2019. Il a saisi cette opportunité** pour lancer un message **aux Namibiens résidant en République du Congo et dans les pays voisins à se faire recenser le plus tôt possible.**

Face aux journalistes, le major-Général Vilio H-Hifindaka a rappelé que le recensement supplémentaire des électeurs de 2019 a pour, entre autres objectifs de s'assurer que tous les électeurs éligibles sont recensés et possèdent chacun sa carte d'électeur, afin de participer aux élections présidentielles et nationales de cette année le 13 novembre 2019 dans les missions namibiennes à l'étranger et le 27 novembre 2019, en Namibie.

*Vilio H-Hifindaka*

Pour se faire recenser en qualité d'électeur, il faut être citoyen namibien, avoir 18 ans ou plus et être capable de décliner son identité.

Il a relevé cependant que tous les citoyens namibiens qui ont atteint l'âge de 18 ans et qui ne possèdent pas de carte d'électeur, les électeurs éligibles ayant changé d'adresse d'une circonscription à l'autre, ou qui ont perdu leur carte et ou les électeurs éligibles qui ont adopté un nom nouveau par le mariage, par exemple, sont incités à s'inscrire, afin de pouvoir voter.

Le diplomate namibien a précisé que le recensement a lieu à l'ambassade de la République de Namibie en République du Congo sise, sixième impasse de l'avenue de la 12e division blindée, centre-ville, quartier Clairon, Brazzaville.

Compte tenu de l'importance que revêt cette échéance majeure, il a lancé un appel à tous ceux qui sont concernés par ce recensement. *«Je suis tenu, par le devoir, d'inviter tous les citoyens namibiens résidant en République du Congo, en Guinée Equatoriale et en République gabonaise ou dans tout autre pays voisin où il n'y a pas d'ambassade de Namibie à se faire recenser aux fins de s'inscrire pour les élections présidentielles et législatives de 2019».*

Répondant aux journalistes, notamment à la question de savoir combien y a t-il de résidents namibiens au Congo, et ce qu'ils font exactement, le diplomate a répondu sans détours, qu'il n'a pas le nombre exact des namibiens résidant au Congo. *«Ce recensement est justement une opportunité qui permettra de connaître avec exactitude le nombre de Namibiens au Congo»,* a-t-il dit.

**Pascal AZAD DOKO**

## Coup d'oeil en biais

### Crise de carburant à Brazzaville: le statu quo

Depuis la fin de semaine dernière, il y a une pénurie de carburant à Brazzaville. C'est surtout l'essence qui manque dans les stations-service. Du coup, il se forme de longues files de voitures devant les stations où l'on enregistre parfois des coups de gueule ou de poing. De temps en temps, les stations sont pourtant approvisionnées, mais la pénurie persiste, les quantités livrées étant insuffisantes. Accident ferroviaire à Ngondji ou humeurs des transporteurs devant la bourse des frais de péage: les causes évoquées sont multiples.

### Les «Kadhafi» se frottent les mains

La pénurie de carburant dans la capitale a fait des heureux: les «kadhafi», ces vendeurs ambulants de carburant qui entretiennent des dépôts illégaux dans leurs domiciles et font courir d'énormes risques d'incendie dans les quartiers. Ils travaillent à ciel ouvert. En temps de crise de carburant, leurs persécuteurs sont obligés d'aller vers eux pour s'approvisionner, même si, parfois, ils s'évanouissent dans la nature au passage des patrouilles de police. On constate qu'à la moindre pénurie, certains exercent leur activité parfois à côté même des stations-service pour prouver qu'ils sont nécessaires.

### Un incendie insolite au KM4 à Pointe-Noire

Une maison a brûlé mardi 9 juillet 2019, vers 11h, au quartier Kilomètre 4, à Pointe-Noire. On n'en connaît pas la cause, mais certains évoquent la main d'un déséquilibré mental. Les maisons voisines et un camion-citerne garé non loin du lieu du sinistre ont pu être sauvés grâce à l'intervention des sapeurs-pompiers. Mais les dégâts sont importants.

### Ils assiègent le point de vente E2C de Mfilou-Ngamaba

Devant l'exaspération provoquée par les délestages réccurents d'électricité, des jeunes gens du quartier Kibouendé ont fait une descente au point de vente Energie et électricité du Congo (E2C) de Mfilou-Ngamaba, en face de la mairie de cet arrondissement de Brazzaville. C'était jeudi 4 juillet dernier. Selon eux, la situation a atteint un seuil critique. Ils subissent la dégradation de leurs appareils électro-ménagers, la perte des provisions, etc. Les artisans ont du mal à travailler dans les ateliers. L'accueil aurait été cordial. Le responsable du point de vente E2C de Mfilou-Ngamaba leur aurait fait part du projet de la société d'installer des postes transformateurs dans certains quartiers et de réhabiliter celles qui sont en panne. Wait and see!

### Fantaisie de taximan

Difficile de débarquer à l'aéroport international Maya-Maya à Brazzaville et de trouver facilement au premier appel un taxi pour Mfilou-Ngamaba, Nkombo-Matari, M assengo ou Ngamakosso! Les taximen imposent des tarifs salés en prétextant les embouteillages, les nids de poule qui les retardent. Il faut habiter Moungali, Poto-Poto, Ouenzé ou Bacongo pour convaincre le taximan de vous conduire. Comme si la capitale congolaise se limitait aux arrondissements proches ou sans nids-de poule.

### Suicide joyeux!

Certains adeptes de Bacchus ne se retiennent pas de mélanger dans un verre des liqueurs fortes différentes. Ils y mettent du whisky, du rhum, de la vodka, du campari, du pastis, etc. Ils appellent ça «cercueil». Un cocktail explosif qui menace dangereusement le fonctionnement du foie et conduit inexorablement à la mort, à petit feu.

### Chauffeurs de bus hors-la-loi

Pour prendre les clients en dehors des arrêts officiels le long des artères qu'ils empruntent, certains chauffeurs de bus n'hésitent pas. Ils s'arrêtent et embarquent le client. Curieusement, quand un client demande à descendre, ils refusent, arguant craindre de tomber sous le coup d'une infraction. Le refrain souvent entonné est: *«Je ne peux pas prendre le risque de perdre la recette journalière pour 150 Francs CFA».*

### Un étudiant gifle un surveillant

A l'Université Marien Ngouabi, les examens se poursuivent cahin caha. Le mercredi 10 juillet au Lycée Chaminade, un étudiant est pris en flagrant délit de fraude, affirme un surveillant. Voulant appliquer le règlement intérieur de l'université, ce surveillant est vite rattrapé par l'étudiant, qui le giffle. Depuis, les surveillants ont une certaine hantise de ces étudiants hyper nerveux (ou drogués?)qui pour un rien, en viennent à la violence.

*«Le Développement est le nouveau nom de la paix» (Pape Paul VI)*

5e FORUM D'ENTREPRENARIAT
DE LA FONDATION TONY ELUMELU

## Aider les entrepreneurs africains à s'autonomiser

La Fondation Tony Elumelu organisera du 26 au 27 juillet prochain à Abuja, la capitale du Nigéria, le 5e Forum d'Entrepreneriat sous le thème: «Autonomisation des Entrepreneurs Africains». Cette Fondation a annoncé la liste des intervenants et des activités du plus grand rassemblement annuel d'entrepreneurs africains. Le 5e Forum sera rehaussé de la présence des présidents Félix Tshisekedi de la République Démocratique du Congo (RDC), Paul Kagamé du Rwanda, et Macky Sall du Sénégal.

*Une affiche du forum*

Chaque année, la Fondation Tony Elumelu accueille un grand nombre d'entrepreneurs, de décideurs politiques et de chefs d'entreprise africains sur un même site. Cette année, plus de 5 000 participants et plus de 40 intervenants sont attendus à l'Hôtel Transcorp Hilton, à Abuja, pour ce rassemblement annuel. Le Forum comprendra des panels animés par des leaders des secteurs privés et publics, des masterclasses, un concours de pitch qui s'adressera à un public de jeunes entrepreneurs, de start-ups, d'institutions de développement et de décideurs, des opportunités de réseautage. S'y ajoutera aussi un échange avec les chefs d'Etat, le dialogue présidentiel.

Le Forum couvrira également UBA Marketplace, où UBA, ainsi que la banque africaine de référence mondiale, Africa's global bank réunira des entreprises de tout le continent, ainsi que des plateformes de réseautage permettant aux petites et moyennes entreprises (PME) et aux investisseurs de se retrouver et de nouer des partenariats.

Pour le dialogue présidentiel, les présidents Félix Tshisekedi, Paul Kagamé et Macky Sall auront une séance plénière interactive qui se tiendra le 2e jour du Forum. Ce dialogue sera animé par Tony Elumelu, cofondateur de TEF, et rassemblera les trois présidents qui s'entretiendront directement avec le public comprenant des entrepreneurs, des décideurs, des investisseurs et des chefs d'entreprise, avec des centaines de milliers de personnes en interaction directe en ligne via TEFConnect, la plus grande plate-forme numérique pour les entrepreneurs africains.

Lors du Forum de 2018, TEFConnect, la plus grande plateforme numérique pour les entrepreneurs africains, a été lancée pour relier les entrepreneurs et les opportunités dont ils ont besoin pour faire réussir leurs entreprises. TEFConnect occupera une place centrale dans le Forum de cette année alors que les débats s'articuleront globalement autour de la technologie en tant que moteur essentiel du développement économique de l'Afrique. Le Forum offre également aux entrepreneurs présents l'occasion de nouer sur place des liens avec des investisseurs potentiels et de présenter leurs produits au grand public.

Le 5e Forum d'Entreprenariat de la Fondation Tony Elumelu sera également honoré par la présence du Pr Benedict Oramah, président de la Banque africaine d'import-Export AFREXIMBANK; le Dr Akinwumi Adesina, président de la Banque africaine de développement (BAD); Dr Awele Elumelu, Administratrice de la Fondation Tony Elumelu et Fondatrice d'Avon Medical; Kennedy Uzoka, directeur général du groupe UBA; Mme Djéné Kaba Condé, Première Dame de Guinée; et bien d'autres grands chefs d'entreprise de la planète.

**Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA et Grace VOULIGUERI (Stagiaire)**

## Qui me répondra ?

Depuis la Coupe du monde 2018, une partie du quartier **Indzouli (secteur Mouhoumi) n'a de l'électricité que 15 jours sur 30. La facture à payer ne varie pas** entre ceux qui ont leur courant régulièrement et ceux de ce quartier. Pourquoi l'énergie électrique **du Congo (E2C) s'obstine-t-elle à ne pas réparer ce** préjudice ?

**MMM (Mouhoumi, Brazzaville)**

ENVIRONNEMENT

## Freiner les effets du changement climatique pour garantir l'approvisionnement en poisson

**Très prisé en Afrique centrale notamment au Congo Brazzaville, le poisson fumé (mokalou) est fumé pour conservation. Le mokalou est une denrée alimentaire qui occupe une place de choix dans l'alimentation des Congolais, malgré son prix de plus en plus élevé. Et cet engouement fait courir au poisson péché dans le fleuve un risque de disparition totale. D'autant que les facteurs conjugués ne permettent pas de penser à sa survie par les décisions administratives : pas d'homologation des prix ni de calibrage des espèces péchées pour une uniformité dans le marché à l'instar du poisson importé, par exemple.**

*Etalage de poisson fumé au Marché Total, à Brazzaville*

Chacun a son prix et ses raisons de le fixer ; pêcheurs, vendeurs et consommateurs s'en tiennent à la logique de pêche empirique qui a toujours prévalu. La marchandage, c'est pour payer un peu plus ou un peu moins, pas pour raisonner sur les difficultés ou le risque de disparition des espèces halieutiques. Encore heureux quand ne s'y mêlent pas la superstition et des croyances d'un autre âge.

La raréfaction du poisson a-t-elle à voir avec les changements climatiques ?

Selon l'observation du Dr Mamonekene, chercheur hydrobiologiste et Ichtyologue, les congés forcés des pêcheurs en période de grande crue des cours d'eau, assorties d'abondantes et violentes averses, en plus de la raréfaction graduelle du poisson dans certaines zones, déplace l'activité de pêche vers des territoires plus éloignés. En outre, ce produit obtenu loin du marché avec des méthodes rudimentaires, ne garantit pas la qualité des stocks à livrer dans de brefs délais sur le marché sans cesse grandissant. La pêche, un vrai calvaire qui n'a pas de relève pour les générations à venir, ni professionnalisée par les pouvoirs publics !

*«Nous sommes des nomades des eaux qui vivons au rythme des caprices du temps et des fleuves»,* affirme monsieur Ngaliba, pêcheur chevronné, de père en fils depuis quatre générations, résidant à l'île Mbamou, sur le fleuve Congo entre les villes de Kinshasa et Brazzaville.

Une île où ce pêcheur lit le temps depuis 45 ans à travers la nature, et où constate les changements du jour au lendemain, et d'une inconstance presque accélérée, calamiteuse et dramatique des climats…

De l'investigation menée auprès du Dr Mamonekene, il ressort que tout est question de l'offre et de la demande. La raréfaction du poisson dans son milieu et l'amenuisement de la population des pêcheurs, peuvent expliquer la flambée des prix.

A l'ouest Pool, le phénomène de *«la disparition des cours d'eaux»* particulièrement en fin de saison sèche s'explique par la présence du calcaire dans ces sols. C'est la conséquence logique d'une réaction chimique avec les eaux de ruissellement puis d'infiltration. Il en résulte une dissolution des calcaires. Cette dissolution crée des grottes et crevasses dans lesquelles migrent les eaux de surface qui s'assèchent, les écoulements devenant de ce fait souterrains. Ce phénomène est perpétué en saison sèche par la rareté des pluies, semble-t-il.

Scientifiquement, il n'est pas démontré que le changement climatique au nord Congo soit à l'origine de l'inflation du prix du mokalou. Le constat qui en découle relève de la non-maitrise du circuit de production, de conservation, de transport et de distribution de cette ressource.

Un autre cas de figure en mer concerne la frange côtière qui joint le Gabon, le Congo, l'Angola et le Cabinda… une zone littorale aux multiples activités : pétrolière, pêche industrielle et pêche artisanale. Trop d'exploitants pour une si petite bande de littoral, ce qui contraste avec les exigences environnementales.

D'après un rapport du WCS, seulement quatre bateaux de pêche sont en règle administrative sur cinquante enregistrés dans les zones maritimes de la sous-région. Cette fraude orchestre un manque à gagner pour les pays concernés, parce que ces productions sont vendues ailleurs. De plus, les activités de certains exploitants industriels se font avec un matériel prohibé, comme le chalut à petite maille qui est un engin en forme de cône de filet raclant tout sur son sillage. Cette méthode de pêche constitue une forme de braconnage qui englobe des espèces comestibles et non-comestibles, y compris celles qui sont protégées; occasionne un gaspillage inutile. La multitude de ces crimes contre l'environnement et la surexploitation de cette ressource se répercute ainsi sur l'activité des pêcheurs artisanaux.

La pollution issue de l'industrie pétrolière et l'érosion côtière bouleversent aussi l'équilibre des écosystèmes et de la biodiversité, des aspects non négligeables qui se greffent drastiquement au registre des raisons de la raréfaction du poisson et de l'inflation de son prix. Les changements climatiques influent sur le fait que la nature crée un équilibre environnemental, qui peut ensuite être perturbé par des activés anthropiques.

Contrairement aux idées reçues, parler de «surpêche» est un excès de langage, une thèse a contrario irrationnelle pour certains scientifiques. La hausse du prix du poisson fumé, en raison ou non des changements climatiques, interroge les modes ancestraux de pêche, bousculées par les dérèglements environnementaux de l'activité industrielle moderne.

**Gypsia APENDI**

MONNAIE

## Deuxième Convention des Merchands de Mobile Money

**La compétitivité dans le secteur de la téléphonie mobile à travers le service mobile money, une manière de faire des transactions, a une fois de plus fait l'objet d'une attention particulière de la part de la direction générale de MTN Congo. La deuxième Convention des Merchands de Mobile Money a eu lieu samedi 29 juin 2019 au palais des congrès à Brazzaville, sous l'autorité de Thierry Boumba, directeur du service Mobile Money. Cette deuxième édition a eu entre autres thématiques, sensibiliser, conscientiser, éveiller l'attention des Merchands sur les risques de blanchiment d'argent et augmenter leur niveau d'engagement, en vue de la réussite de ce service, la gestion des plaintes et l'identification des abonnés comme pour marquer un tournant décisif par rapport à ce qui se fait sur le terrain.**

*Les six lauréats posant avec les Séniors managers*

Pour Thierry Boumba, il s'agit d'échanger et de partager de l'expérience avec les Merchands, afin de lutter contre le blanchiment d'argent et tous les autres faits pouvant entraîner des conséquences fâcheuses, du genre, vol ou perte d'argent à travers une fausse transaction. «C'est depuis le vendredi 21 octobre qu'a été lancé le service Mobile Money en partenariat avec Ecobank, une banque de la place pour des transactions financières et permettre aux abonnés une vie radieuse. En 2013, il y avait 5000 clients et en 2019, nous comptons un million d'abonnés et la chaîne de distribution dans tous les départements du Congo est de 11.000 points de vente du service Mobile Money, soit 11.000 Merchands exerçant sur le territoire national. C'est un niveau de croissance spectaculaire, une inclusion financière pour qu'ensemble nous puissions sécuriser notre activité pour rendre nos vies plus radieuse», a-t-il fait savoir. A ce jour, le directeur du service Mobile Money a révélé que la transaction financière se déroule dans de très bonnes conditions avec 92% de réussite, en dépit de quelques défaillances techniques constatées. Pour éviter les dérapages et les arnaques (fraudeurs), a-t-il affirmé, le client doit bien identifier le point de vente Mobile Money, à travers la couleur jaune et le logo MoMo.

Des doléances ont été formulées de la part des Merchands, notamment les taxes abusives des agents des impôts, de la mairie et de la force publique.

Enfin, la journée a été marquée par l'organisation d'une tombola à laquelle six meilleurs Merchands ont reçu un chèque de cent mille francs Cfa chacun.

**Pascal BIOZI KIMINOU**

CENTRAFRIQUE

# Méfiance persistante dans l'application de l'accord de paix

Il y a un peu plus de cinq **mois que le gouvernement** centrafricain et 14 groupes armés, qui contrôlent toujours 80% du territoire de ce pays, ont signé un accord de sortie de crise. Quoique timidement, la mise en application du texte sur le terrain, se concrétise malgré tout.

*Ali Darassa en compagnie de ses hommes*

Après la démobilisation d'une centaine de combattants il y a quelques jours, le groupe armé Unité pour la paix en Centrafrique (UPC) du général Ali Darassa a remis, mardi 9 juillet dernier aux autorités centrafricaines, les bâtiments de la gendarmerie de Ngakobo, à une soixantaine de kilomètres de Bambari, que ses troupes occupaient depuis plusieurs années.

C'était à l'occasion d'une cérémonie en grande pompe, en présence notamment des représentants de la Mission de l'ONU en Centrafrique (MINUSCA) et de l'Union africaine. A entendre ses dirigeants, la restitution du poste de gendarmerie aux forces régulières se veut un symbole de la volonté de l'UPC de mettre en application de l'accord de paix de Khartoum, assure le porte-parole Ali Moussa. Mais ce groupe armé devrait en rester là pour le moment. «Nous avons fait un premier pas et nous attendons que les autres fassent la même chose avant d'aller plus loin», a-t-il prévenu. La méfiance est la seule chose partagée par les signataires.

Entre groupes armés, chacun a peur de se retrouver en position de faiblesse si jamais il acceptant de désarmer ses combattants, ou de renoncer à ses barrières avant les autres. Méfiance aussi envers le gouvernement, sommé de mettre d'abord en place les Unités spéciales mixtes de sécurité qui vont contribuer à la sécurisation du pays. Elles doivent être composées de 60% de combattants issus des groupes armés, de 40% de combattants issus des Forces armées centrafricaines (FACA). C'est la condition «pour aller au désarmement total et au démantèlement des barrières en toute confiance», estime le porte-parole de l'UPC. Une position commune à tous les groupes armés, selon lui.

Le pouvoir qui pense de son côté avoir rempli sa part de contrat en mettant en place le gouvernement élargi aux groupes armés, exige qu'ils se prêtent d'abord au désarmement avant la mise en place des USMS, comme prévu par l'accord de paix. «Il n'y aura pas de véritables avancées tant que ces divergences d'interprétation persistent», explique un diplomate basé à Bangui. Pourtant, seule devrait primer, la sortie imminente de crise en RCA.

**Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU**

ETATS-UNIS D'AMERIQUE

# La fête du 4 juillet célébrée sous le signe du rassemblement

**Les Etats-Unis ont célébré jeudi 4 juillet leur fête nationale de l'«indépendance Day». A cette occasion, le Président Donald Trump a rendu hommage à l'armée et appelé le peuple américain au rassemblement. «Hommage très spécial à l'Amérique», d'après lui, une nation «plus forte aujourd'hui que jamais auparavant», a déclaré celui qui a toujours prôné la grandeur de l'Amérique.**

*Un des engins ayant servi à la parade militaire*

Dans la parade militaire, Trump s'est inspiré de l'expérience française à travers la fête du 14 juillet à laquelle il avait assisté l'an dernier à Paris, sur invitation de son homologue Emmanuel Macron.

C'est la première fois que les Etats-Unis ont déployé des tanks et des militaires sur le Mall, la grande pelouse du centre de Washington, pour la fête nationale. Une volonté du Président Trump qui a profité de cette occasion pour rendre hommage aux militaires, à la police, aux sauveteurs et volontaires du 11 septembre, mais aussi à de nombreuses personnalités civiles, dont le mouvement des suffragettes et plusieurs grandes figures noires américaines, dont Martin Luther King. Il a aussi cité Betsy Ross, nom désignant une ancienne version du drapeau des Etats-Unis qui a été dénoncée récemment par certains pour qui elle rappelle l'époque de l'esclavage.

Le 4 juillet aux Etats-Unis est une date historique, qui marque la fin de la domination coloniale anglaise. En 1760, le territoire américain est une colonie anglaise mais ne bénéficie d'aucune représentation au Parlement britannique. La colère des colons prend une ampleur considérable en 1767 quand les Britanniques décident de taxer toutes les importations vers leurs colonies à travers les *«Townshend Acts».* Cette mesure est considérée de l'autre côté de l'Atlantique comme un abus de pouvoir et fait l'objet de vives contestations de la part des Américains. Plusieurs hommes d'affaires de l'époque, autoproclamés «Sons of Liberty», militent alors pour un boycott généralisé des importations anglaises. Cet embargo fait reculer les Britanniques, qui abrogent partiellement la loi. Les taxes sur les importations de thé sont toutefois maintenues. Cette denrée représente en effet une consommation non négligeable d'environ 550.000 kilos par an sur le territoire américain à l'époque.

La déclaration du 4 juillet 1776, que les Américains commémorent, servira de propagande pendant la guerre d'indépendance face aux Britanniques. Ces derniers perdent la guerre en 1783. Ce texte trouve un écho mondial. La Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, visé par le préambule de la Constitution française, s'inspire du texte américain.

**Brunel NDONGO-KANGA**
(Stagiaire)

PORTRAIT

# Christine Lagarde: du FMI à la BCE

Femme de poigne, rompue à la tâche, Christine Lagarde a **été proposée au début de ce mois de juillet par le Conseil** européen pour prendre la présidence de la Banque centrale **européenne (BCE). Elle devra ainsi quitter la tête du Fonds** monétaire international (FMI) qu'elle dirige depuis 2011, après le renoncement forcé de son compatriote Dominique **Strauss-Kahn. Ayant tout d'abord exercé cette fonction hors** périodes d'intérim, elle y est reconduite en 2016. Comme au FMI, elle sera également la première femme à diriger la plus **haute institution bancaire ou financière d'Europe.**

*Christine Lagarde*

Christine Lagarde est, à l'instar de Simone Veil (feue) ou de Ségolène Royal, l'une de ces nombreuses dames qui forcent l'admiration en France ou ailleurs. Avocate, femme d'affaires et femme politique, elle est née le 1er janvier 1956 à Paris, capitale de son pays. Après une carrière au sein du cabinet d'avocats d'affaires international américain Baker & McKenzie, elle occupe les fonctions de ministre déléguée au Commerce extérieur de 2005 à 2007 et de ministre de l'Agriculture et de la pêche en 2007. Elle est ensuite ministre de l'Economie de 2007 à 2011, et devient la première femme à occuper ce poste dans un pays du Groupe des huit pays les plus industrialisés de la planète, le G8.

Christine Lallouette à sa naissance, celle qui est devenue Christine Lagarde a vu le jour dans le 9e arrondissement de Paris. Elle est l'aînée d'une fratrie de quatre enfants, dont trois garçons. Son père, Robert Lallouette fut professeur au lycée François-Ier du Havre, et sa mère, Nicole Carré, également enseignante, fut agrégée de lettres classiques.

C'est dans cette paisible ville française du Havre que Christine Lagarde passe son enfance, et où elle reçoit une éducation catholique. Elle y étudie au lycée François-Ier, puis au lycée Claude-Monet. Pratiquant la natation synchronisée, elle intègre l'équipe de France et remporte une médaille de bronze au championnat national à l'âge de 15 ans. Son père meurt alors qu'elle a 16 ans, et sa mère doit dès lors élever seule ses quatre enfants.

Après son baccalauréat, en 1974, elle obtient une bourse et décide de partir une première fois pour un an aux Etats-Unis d'Amérique grâce à une association. Elle y suit des cours, est diplômée du lycée Holton-Arms School à Bethesda (Maryland), et effectue un stage au Capitole en tant qu'assistante parlementaire de William S. Cohen, représentant du Parti républicain du Maine, devenu par la suite secrétaire à la Défense de Bill Clinton.

De retour en France, elle est, en 1977, diplômée de l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence, dont elle préside le Conseil d'administration de 2010 à 2015. Elle prépare ensuite le concours d'entrée à l'Ecole nationale d'administration (ENA), auquel elle échoue. Ne s'avouant pas vaincue, elle finit par obtenir deux maîtrises en anglais et en droit des affaires et un Diplôme d'études supérieures spécialisées de droit social à l'université Paris X-Nanterre.

De son union avec son ex-époux Wilfried Lagarde, sont nés deux enfants: Pierre-Henri Lagarde, entrepreneur dans la restauration né en 1986, et Thomas Lagarde, architecte, né en 1988. Depuis 2006, la nouvelle dirigeante de la BCE a pour compagnon Xavier Giocanti, homme d'affaires marseillais, autrefois proche de l'Union pour un mouvement populaire (UMP) locale.

Traînant derrière elle une carrière professionnelle florissante et impressionnante, Christine Lagarde fut remarquée par l'ancien Premier ministre français Jean-Pierre Raffarin. Ainsi, elle quitte les Etats-Unis, en 2005 pour entamer une carrière politique en France, son pays natal. Sa renommée tant professionnelle que politique et même intellectuelle peut stimuler d'autres femmes à travers le monde et surtout en Afrique, à l'heure où le débat sur la parité homme-femme bat son plein.

**Aristide Ghislain NGOUMA**

Fondation ODZALA-KOKOUA
République du Congo

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail - Progrès
Parc National d'Odzala-Kokoua
Unité de Gestion
BP 62, Brazzaville
E-mail : pnok@africanparks.org
Tél : 05 615-30-18
République du Congo
www.africanparks.org

1 Assistant(e) de Recherche – Inventaire faunique au Parc National d'Odzala-Kokoua

La Fondation Odzala-Kokoua a l'honneur d'annoncer le recrutement d'un(e) Assistant(e) de Recherche pour une durée de 6 mois. Ce poste est particulièrement lié à notre inventaire faunique. Le titulaire travaillera principalement dans le cadre de ce projet, mais le candidat devra aussi participer activement à nos autres projets de recherche.

**Lieu de travail** : Parc National d'Odzala-Kokoua, République du Congo

Responsabilités

Sous la supervision directe du chef de service Recherche et Monitoring, le titulaire du poste exécutera les tâches suivantes :

• Planifier et effectuer des missions de terrain dans le parc pour recueillir des données sur la faune, la flore et l'impact humain pendant l'inventaire ;
• Transfert des données collectées dans une base de données et analyse des données ;
• Préparation de l'équipement pour les missions sur le terrain ;
• Participation active à la formation du personnel du service Recherche & Monitoring sur les méthodes d'inventaire ;
• Faire le lien entre l'administration et les travailleurs de terrain, participer à certaines tâches administratives ;
• Exécuter autres tâches liées au service pour des raisons opérationnelles.

**Profil recherché**

• Niveau d'éducation : Licence professionnelle en biologie ou en foresterie ;
• Très bonne connaissance des méthodes d'inventaire ;
• Très bonne connaissance des signes animaux, les connaissances botaniques sont un avantage;
• Bonnes connaissances sur le système de navigation en forêt ;
• Au moins d'un an d'expérience pratique de l'inventaire de la faune sauvage dans une ONG ;
• Connaissance de base en informatique, en particulier en SMART, DISTANCE et SIG ;
• Etre capable de vivre et de travailler dans un lieu de forêt éloigné dans un état de vie simple ;
• Être physiquement capable de passer plusieurs jours en marchant en type de terrain difficile (forêt dense) ;
• Bon esprit d'équipe et être capable de déléguer et de superviser des équipes de huit personnes et plus ;
• Aptitude à utiliser des matériels de travail pour la collecte des données de manière appropriée et professionnelle ;
• Avoir une bonne connaissance des premiers secours est un avantage ;
• Aptitude à travailler consciencieusement et minutieusement.

Les candidats intéressés répondant aux critères décrits ci-dessus peuvent remettre leur dossier de candidature, composée :

• d'une lettre de motivation et un curriculum vitae adressée au Dr. Torsten BOHM, Chef de service Recherche et Monitoring du Parc National d'Odzala-Kokoua
• Veuillez donner les noms et adresses au moins de deux références

Les dossiers de candidatures doivent être déposé au bureau de la Fondation Odzala-Kokoua, 188 bis avenue Cardinal Emile Biayenda, Brazzaville, ou envoyez par mail à pnok@africanparks.org en indiquant la référence « ASSISTANT(E) DE RECHERCHE - INVENTAIRE 2019/RM » en sujet de l'email. Pour de plus amples informations, veuillez contacter Dr. Torsten Bohm (torstenb@african-parks.org). La date limite de dépôt de candidature est fixée au 19 juillet 2019. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à un entretien.

**Programme des Nations Unies pour le Développement**

Au Service
Des Peuples
Et des Nations

# AVIS DE VACANCE DE POSTE
(Republication)

**(Interne et Externe)**

**Les valeurs fondamentales des Nations Unies : Intégrité. Professionnalisme. Respect de la diversité**

Le Bureau de la Représentation du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en République du Congo, à Brazzaville, recherche pour le Bureau du Programme des Volontaires des Nations Unies au Congo / Gabon.

| Titres des postes | Durée et type du contrat | Lieu d'affectation | Date prise de fonction |
|---|---|---|---|
| Un (e) Analyste au Programme VNU | Type de contrat FTA (Fix Term-Appointment) Grade NOB<br>Durée I an avec possibilité de renouvellement | Brazzaville | Dès que Possible |

Les candidatures doivent être postées directement en ligne à travers le lien suivant.
https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=21813&hrs_jo_pst_seq=1&hrs_site_id=2

**LES CANDIDATURES FEMININES SONT VIVEMENT ENCOURAGEES**

***N.B.: Seuls les candidats répondant au profil du poste seront contactés.***

Date limite des candidatures : 14 juillet 2019

Brazzaville, le 05 juillet 2019

**Emma NGOUAN-ANOH**
**Représentante Résidente Adjointe**

## INSERTION LEGALE
## AVIS DE DISSOLUTION
**«ISATIS»**
**Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle**
AU capital de: Un Million (1.000.000) de Francs CFA
**Siege social: Bloc 44, Bacongo (face Ecole Madame ADADA, Brazzaville République du Congo)**

De la dissolution anticipée de la société ISATIS, société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital social de francs CFA de: Un Million (1.000.000), siège social: Bloc 44, Bacongo (face Ecole Madame ADADA, République du Congo RCCM, Brazzaville (CG/BZV 14 B 5463).

Aux termes du Procès-verbal des décisions extraordinaires de l'associé unique du 26 juin 2019, enregistré le 26 juin 2019 à la recette des impôts d'EDT Plaine, F°113/26 no 1919, reçu au Greffe Du Tribunal de Commerce de Brazzaville, en date du 03 juillet 2019.

Les décisions extraordinaire de l'associé unique prises en date du 26 juin a délibéré et adopté la résolution sur la dissolution anticipée de la société ISATIS

En conséquence, vu les dispositions des articles 200, 737, 206, 207, 202 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, le Tribunal de commerce a procédé à l'immatriculation au RCCM de ladite société en date du 03 juillet 2019, aux fins de la dissolution de la société ISATIS.

Pour insertion légale

***LE LIQUIDATEUR***

**COMINCO SA**
Société anonyme avec conseil d'administration
Au capital social de 10 000 000 de francs CFA
Siège social: 1er étage, Immeuble Obami, Rond-Point d'Avoum
B.P.: 282, Pointe-Noire-République du Congo
R.C.C.M.: CG PNR 11 B 2044

1. Aux termes du procès-verbal du conseil d'administration en date, à Cape Town, du 14 décembre 2018, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 5 juin 2019, sous le numéro 4231, folio 103/40, les administrateurs ont notamment :
- pris acte de la démission de Monsieur Roderick J.H. SMITH de son mandat d'administrateur ;
- constaté la désignation par la société Cominco Ressources Ltd, Administrateur, de Monsieur Mark R. SUMMERS comme représentant permanent au conseil d'administration, en remplacement de Monsieur Roderick J.H. SMITH, à compter du 30 novembre 2018 ;

2. Aux termes du procès-verbal des décisions de l'actionnaire unique en date , à Cape Town, du 15 janvier 2019, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 5 juin 2019, sous le numéro 4233 folio 103/42, l'actionnaire unique a notamment décidé de ratifier la nomination de Monsieur Mark R. SUMMERS en qualité de nouvel administrateur, pour une durée de six (6) ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Dépôt desdits actes a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, en date du 21 juin 2019, respectivement sous les numéros 19 DA 771, et 19 DA 772. L'inscription modificative de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier a été constatée sous les numéros M2/19-4102, et M2/19-4104, en date du 21 juin 2019.

**Pour avis,**
**Le Conseil d'administration**

**Ambassade des Etats-Unis d'Amérique**
**Brazzaville, République du Congo**

## VENTE PUBLIQUE

L'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique porte à la connaissance du public qu'elle organise une vente aux enchères spéciale le samedi 27 Juillet 2019 dans l'enceinte de son entrepôt sis, rue Léon Jacob face Société AFRIC à MPILA. La vente commencera à 9h00.

Les biens suivants seront mis en vente:

• Des meubles de maison et de bureau
• Des appareils électroménagers (climatiseur, aspirateur, congélateur, refrigérateur, cuisinière, micro-ondes, bouilloire, cafétière, fer à repasser, machine à laver, machine à sêcher…)
• Des équipements informatiques (ordinateurs, imprimantes …)
• Des matériaux de construction
• Des groupes électrogènes
• Des véhicules

Toutes les personnes intéressées sont priées de se rendre au lieu indiqué ci-dessus, le Jeudi 25/07/2019 et Vendredi 26/07/2019 de 9H00 à 18H00 pour visiter les articles et prendre connaissance des conditions de vente.

N.B. Tous les participants devront passer par le contrôle de sécurité pour avoir accès au lieu de la vente.

**MODE DE PAIEMENT: ESPECES (Fcfa Uniquement) SUR PLACE!!!**

The U.S. Embassy Brazzaville will hold an auction sale on July 27, 2019 at 09:00. New and used items will be sold. All interested persons are encouraged to preview the items on July 25th and 26th from 09:00 to 17:00.

**ITEMS FOR SALE:**
Residential and office furniture, appliances (Air-conditioner, vacuum cleaner, freezer, fridge, stove, microwave, washer, dryer, computers, printers, building materials, generators and vehicles.

**LOCATION:** Embassy Warehouse: Léon Jacob Street, opposite SOCIETE AFRIC in Mpila. Photo ID's will be required to enter the facility.

** All sales are final and CFA payment is due at the time of winning

# OFFRE D'EMPLOI

**MBASSADE DES ETATS-UNIS - BRAZZAVILLE**
**ANNONCE NUMERO 019-014**
**OFFRE D'EMPLOI POUR LE POSTE DE: INVESTIGATEUR JUNIOR**
**Grade - FSN-07**
Contrat à Durée Indéterminée

DATE D'OUVERTURE: 05 juillet 2019
DATE DE CLOTURE: 19 juillet 2019

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche un/une Investigateur Junior ayant une licence en droit pénal ou équivalent, une bonne maitrise de la langue anglaise et du français ainsi qu'un minimum d'expérience de deux (2) ans dans le secteur de l'investigation. Sous la supervision de l'investigateur principal, le/la titulaire du poste sera en charge de toutes les tâches liées aux investigations, a la sécurité et la protection du personnel et des biens de la mission américaine.

Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site internet: https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/

Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants : 06-612-2000/06-612-2109/06-612-2143/06-612-2133

Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

AU:
Management Officer
U.S. Embassy Brazzaville–Boulevard Denis Sassou N'Guesso
N°: 70-83 sections D (Face Maternité Blanche Gomez) Bacongo, Centre-Ville.
Brazzaville, Republic of Congo
Ou par email : BrazzavilleHRjobs@state.gov

Merci pour votre intérêt et Bonne chance!

# ANNONCE

World Health Organization
Regional Office for Africa

Organisation Mondiale de la Santé
Bureau Régional de l'Afrique

Organização Mundial de Saúde
Escritório Regional Africano

Facsimile: + 47 241 39501/39503 or + 242 83 95 01/83 95 03 or Direct Fax: + 47 241 39 508 or + 242 83 95 08

In reply please refer to:
Prière de rappeler la référence
Favor citar a referencia.

Lundi, 08 Juillet 2019

*Cher potentiel soumissionnaire*

**OBJET:** RFP AFR02019/0507ASU- RC69 - TRAVAUX DE TOLERIE, PEINTURE ET GARNISSAGE AUTOMOBILE

Vous êtes cordialement invité à soumettre une proposition pour l'exécution des travaux de tôlerie, peinture et garnissage des véhicules de l'OMS/AFRO, au département des achats et approvisionnements, conformément aux documents joints.

Annexes

1. Mandat détaillé
2. Formulaire de renseignements sur le fournisseur
3. Dispositions contractuelles

**CHRONOGRAMME**

1) Les offres doivent être reçues ou expédiées par courrier express au Service des achats et des approvisionnements de l'OMS/AFRO aux adresses spécifiées dans l'avis d'appel d'offres au plus tard le 18 Juillet 2019 à 14h00 (heure de Brazzaville)

2) Les Annexes 1; 2 et 3 de l'appel d'offre RFP AFRO2019/0507ASU- RC69 ci-joints devraient également être signés.

3) Le soumissionnaire potentiel qui souhaite obtenir des éclaircissements sur des questions techniques, contractuelles ou commerciales peut le notifier par courrier électronique à l'adresse afrgoafrobids@who.int
(Utiliser la référence: RFP AFRO2019/0507ASU-RCO. Les demandes de clarification devraient nous parvenir au plus tard 13 Juillet 2019.

L'équipe du Service des achats et des approvisionnements de l'OMS/AFRO répondra par écrit (par courrier électronique uniquement) à toute demande de clarification de la demande de propositions qu'elle recevra avant la date butoir de soumission des offres.

Un document consolidé des réponses de l'OMS à toutes les questions posées (y compris une explication de la demande, mais sans identifier la source de l'enquête) sera envoyé à tous les soumissionnaires potentiels ayant reçu le dossier d'appel d'offres

4) L'évaluation des offres et la sélection du fournisseur seront effectuées conformément aux termes de références de l'appel d'offres.

***N.B.: Les documents de l'appel d'offres peuvent être retirés avec une clé USB au bureau de l'OMS/AFRO ou en cliquant sur le lien www.ungm.intend.co.uk/who/aspx/Help***

*Nos salutations les meilleures,*

**Regional Procurement and Supply Service Manager**
**General Management Cluster (GMC)**

4X3_15_JOURS_2.pdf 2 10/07/2019 12:56:27

# EN JUILLET FAITES LE PLEIN DE CHAÎNES

CANAL+ INTERNATIONAL S.A.S. AU CAPITAL DE 3 912 064 € - 592.033.401 RCS NANTERRE

POUR TOUT REABONNEMENT
15 JOURS
OFFERTS*
A TOUT CANAL+

JUSQU' AU 31 JUILLET 2019

PROFITEZ DE 15 JOURS OFFERTS A TOUT CANAL+ POUR TOUT REABONNEMENT

06 877 92 92
(COÛT D'UNE COMMUNICATION LOCALE SELON VOTRE OPERATEUR FIXE OU MOBILE)

* Offre valable du 05/07/2019 au 31/07/2019 pour tout réabonnement à l'une des formules suivantes : ACCESS, ACCESS +, ESSENTIEL +, EVASION, EVASION +. Bénéficiez de la formule TOUT CANAL+ offerte pendant 15 Jours. Voir conditions de l'offre auprès de votre distributeur agréé.

LES BOUQUETS CANAL+

# ANNONCE

World Health Organization
Regional Office for Africa

Organisation Mondiale de la Santé
Bureau Régional de l'Afrique

Organizaçäo Mundial de Saúde
Escritório Regional Africano

Facsimile: + 47 241 39501/39503 or + 242 83 95 01/83 95 03 or Direct Fax: + 47 241 39 508 or + 242 83 95 08

In reply please refer to:
Prière de rappeler la référence
Favor citar a referencia.

Lundi, 08 Juillet 2019

Cher potentiel soumissionnaire.

**OBJET:** Avis d'appel d'offres RFP_AFRO_032_2019 - Titre -LA FOURNITURE DES TRAVAUX D'ETANCHEITE SUR LES TOITS COUVERTS DES TOLES AU SIEGE DU BUREAU REGIONAL DE L'OMS POUR L'AFRIQUE.

Vous êtes cordialement invité à soumettre une proposition pour LA FOURNITURE DES TRAVAUX D'ETANCHEITE SUR LES TOITS COUVERTS DES TOLES AU SIEGE DU BUREAU REGIONAL AFRIQUE DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE, OMS/AFRO, conformément aux documents joints:

| File Name | Description |
|---|---|
| TDR | Avis d'appel d'offres |
| Appendix 1 | Offre technique; Offre financière ; Offre administrative |
| Annex 1 | Formulaire de reconnaissance (accusé de réception)/Acknowledgment Form |
| Annex 2 | Formulaire d'engagement de confidentialité/Confidentiality Undertaking Form |
| Annex 3 | Formulaire de conformité de la proposition/Proposal Completeness Form |
| Annex 4 | Annexe 4 Questions des soumissionnaires/ Questions from Bidders |
| Annex 5 | Formulaire d'acceptation/Acceptance Form |
| Annex 6 | Formulaire d'auto-déclaration/Self Declaration Form |

**CHRONOGRAMME**

1) Au plus tard le 12 juillet 2019, le soumissionner devrait transmettre au bureau des achats et approvisionnement l'intention de soumissionner le soumissionnaire remplira et retournera par courrier à l'adresse électronique suivante: afrobids@who.int :

a) Le formulaire Annexe 1 de l'appel d'offre_ AFRO/022/2019 ci-joint, devrait être signé pour confirmer votre intention de soumettre une proposition de bonne foi et désigner votre représentant dûment autorisé, à qui les communications peuvent être adressées, y compris toute modification ; et

b) Le formulaire Annexe 2 de l'appel d'offre AO_ AFRO/022/2019 ci-joint Engagement confidentiel devrait également être signé.

2) Le soumissionnaire potentiel qui souhaite obtenir des éclaircissements sur des questions techniques, contractuelles ou commerciales peut le notifier par courrier électronique à l'adresse afrobids@who.int (utiliser la référence: AO/AFRO/022/2019. Les demandes de clarification devraient nous parvenir au plus tard le 18 Juillet 2019.

Les questions doivent être soumises selon le format du formulaire «Questions des soumissionnaires», joint en annexe 4 de l'appel d'offres. L'équipe du Service des achats et des approvisionnements de l'OMS/AFRO répondra par écrit (par courrier électronique uniquement) à toute demande de clarification de la demande de propositions qu'elle recevra avant la date butoir de soumission des offres. Un document consolidé des réponses de l'OMS à toutes les questions posées (y compris une explication de la demande mais sans identifier la source de l'enquête) sera envoyé à tous les soumissionnaires potentiels ayant reçu le dossier d'appel d'offres

3) Les offres doivent être reçues par la correspondance E-tend https://ungm.in-tend.co.uk/who/aspx/Home expédiées par courrier express ou déposées à l'adresse spécifiée dans l'avis d'appel d'offres au plus tard le 22 Juillet 2019 à 14H00 heures (heures de Brazzaville).

Veuillez également joindre un disque flash avec les documents expédiés par courriers, scanner également le reçu du courrier express et envoyer à l'adresse afrobids@who.int. Seront considérées la date et l'heure de dépôt au courrier express.

4) L'évaluation des offres et la sélection du fournisseur seront effectuées conformément aux termes de références de l'appel d'offres.

***N.B.: Les documents de l'appel d'offres peuvent être retirés avec une clé USB au bureau de l'OMS/ AFRO ou en cliquant sur le lien www.ungm.intend.co.uk/who/aspx/Help***

*Nos salutations les meilleures,*

**Regional Procurement and Supply Service Manager**
**General Management Cluster (GMC)**

ANNÉE MGR BARTHÉLEMY BATANTU

# Mgr Barthélemy Batantu, le promoteur du chant religieux populaire, entra dans la joie de son Maître!

**Il y a un temps pour chaque chose sur terre, il y a un début et une fin. Mgr Barthélemy Batantu a vécu son temps, son époque, son itinéraire, le temps des hommes modestes, humbles et loyaux, animés d'un esprit patriotique. Au soleil couchant de son existence où le sonal de la fin de sa vie sur terre a été donné le lundi 26 avril 2004, à 23h25 à l'hôpital central des armées Pierre Mobengo, après qu'il ait reçu la visite des évêques du Congo et surtout, reçu le sacrement des malades des mains de Mgr Jean Gardin, à l'époque préfet apostolique de la Likouala.**

*Mgr Barthélemy Batantu*

Les fidèles chrétiens en général et la Scholas Populaire en particulier, sans oublier de façon spéciale, la communauté chrétienne de Notre-Dame du Rosaire, profondément consternés, ont vécu la disparition de Tâta Batantu comme un cataclysme. Unis dans le malheur, ils se sont sentis soudainement comme dans un navire démâté. La douleur s'était manifestée, à travers l'animation des veillées, dans les paroisses et à la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, par les chants funèbres et le recueillement devant sa dépouille mortelle. Cette douleur était un profond témoignage rendu à tâta Batantu, le sage comme l'aimait affectueusement appeler le Chef de l'Etat.

Des témoignages aussi émouvants que spontanés, venus de partout, exprimés par ses confrères dans l'épiscopat venus de la sous-région d'Afrique centrale, des parents, amis et connaissances. Des messages individuels de quelques membres du gouvernement et ceux venus de l'intérieur comme de l'extérieur du pays et surtout la présence à ses funérailles du Président de la République et son épouse ont révélé, en pleine lumière, ce que la mort a fait éclater en la personne de Mgr Barthélemy Batantu, archevêque émérite de Brazzaville.

Mgr Barthélemy Batantu a été témoin de l'histoire singulière et religieuse du Congo, à l'instar de ses confrères: le cardinal Emile Biayenda, NN.SS. Théophile Mbemba, Benoît Gassongo, Georges-Firmin Singha et Godefroy Pwaty. Il a défendu et soutenu par les chants, avec toute sa disponibilité, sa générosité, sa charité, son amour, sa sociabilité mêlée d'une forte dose d'humour paternellement chrétien, le souffle de l'œcuménisme au Congo. A titre d'exemple nous pouvons citer: - L'abbé Batantu, nous le renvoyons au Stade Eboué, le 11 février 1962, lors du sacre de Mgr Théophile Mbemba comme archevêque coadjuteur de Brazzaville, en pleine cérémonie de consécration épiscopale, inspiré par l'Esprit Saint, il composera sur le champ un morceau intitulé «Bekulutele tâ, bua buingi bô be ku zulu». - Lors de la messe de prémices du nouvel évêque Mgr Théophile Mbemba dans sa paroisse d'origine Notre-Dame du Rosaire de Bacongo, l'abbé Barthélemy Batantu a composé pour lui :«*Ah eh nge ni nganga Nzambi ya makululu mu mpila ua Melchisédech é é*».

- L'abbé Batantu, on le revoit déçu par le comportement affiché par les jeunes lors des veillées funèbres et aussi lorsque l'on s'acharne sur l'héritage, composera une chanson afin d'interpeller tout un chacun, face à ce dérapage: «Na ku nsambidila mvumbi zi tuedi dila bu za yika nsaka na ku ndila kuani » et « Nsayi ya ntoto yoka yi koka, nge we na lunzi toma kue banzi».

- Toujours l'abbé Barthélemy Batantu devant le mauvais traitement dont étaient l'objet les épouses par leurs belles familles en particulier les belles sœurs composera, en vue d'arrêter cette façon d'agir et de valoriser la femme mariée dans la société: «Nkundi wa zolo Kongo». - Le mariage à une certaine époque au Congo était l'affaire des parents qui octroyaient à leurs enfants des conjoints. Suite au réveil de la jeunesse qui ne voulait plus cette pratique, l'abbé Barthélemy Batantu composera pour elle: «*Me m'kento mosi ni kuela… za ba sola kûku*». - L'abbé Batantu, lors des préparatifs du cinquième anniversaire de la mort de Mgr Théophile Mbemba, composera pour son aîné dans le sacerdoce et dans l'épiscopat une chanson: «Mbemba mayakamba». Ce chant a été même interprété par un grand ensemble musical de la place, l'orchestre «Le Peuple du Trios CEPAKOS»

- Dans le cadre de la toute première rencontre des Eglises chrétiennes qui vont célébrer à Brazzaville la Semaine Universelle pour l'Unité des Chrétiens de janvier 1970, l'intrépide musicien-compositeur Barthélemy Batantu apportera son empreinte en composant une chanson: «Ge luzolo na kiambi, Nzambi mpe ni gô kena».

- L'abbé Barthélemy Batantu avec sa chorale Notre-Dame du Rosaire, est décoré par le président de la République au grade de Chevallier de Mérite congolais», suite aux chansons patriotiques composés: «Congo populaire sango na yo mokili mobimba», «Congo oyo ya lelo», «Landa ka nzela l'école» et bien d'autres.

- L'abbé Barthélémy Batantu, encore lui, curé de la paroisse Notre-Dame du Rosaire, voyant Mgr Emile Biayenda être élevé au Cardinalat lui dédiera en 1973, un chant: «Nti wa lamu wa mena ga ndeko mâmba wu geni mbutu».

- Le dimanche, 29 février 1976, lors de la célébration du troisième anniversaire du cardinalat de Tâta Emile Biayenda, en l'église Notre-Dame de Bacongo. Cette paroisse fait don d'une voiture Mercedes immatriculée 777 AA4, voiture de commandement du Cardinal Emile Biayenda. Ce jour-là, à la remise de ce précieux et merveilleux cadeau de la communauté paroissiale, l'abbé Batantu composa un chant d'offertoire: «Di ni kabu dieto, Mfumu tu gêni». Il a plu en matinée, mais l'après-midi a été splendide, aussi que le reste de la fête clôturée par des saynètes jouées par les enfants de chœur, les messagères du Christ et les jeunes témoins du Christ. A la messe, il y a plusieurs offrandes de toutes sortes. «*Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam*». Pour tout, merci Seigneur...écrit le Cardinal Emile Biayenda dans son cahier journal.

- Le 27 mars 1977, lors de la messe des funérailles du Bon Cardinal Emile Biayenda, il mettra à contribution dans le programme liturgique, un chant: «Ah Nzambi'a mpungu wa yi wa, Ah nzambi'a Mpungu wa yi wa».

- Le 23 novembre 1978, le Pape Jean Paul 1er le nomme archevêque de Brazzaville, malheureusement peu avant la publication de cette bulle papale, le Souverain pontife meurt. C'est finalement le Pape Jean Paul II qui approuve la bulle et la fait ventiler. Devenu archevêque de Brazzaville, il n'abandonne pas la musique. Le nouvel archevêque de Brazzaville, pendant une demi-heure ne manquait pas de jouer au piano, les après-midi. D'où dans les années 90 avec l'avènement de la démocratie, le pays est en proie à une situation socio-politique trouble. Invité à un mariage en la Basilique Sainte Anne du Congo et prenant la parole pour dire un mot aux heureux mariés, en guide de conseil séance tenante. N'ayant pas la maîtrise de la langue lingali, il fredonna un air et c'était son unique chant en lingala, «*Likambo lia Bomoyi*».

A rappeler que pendant les grandes vacances scolaires, Mgr Barthélemy Batantu ordonna à quelques grands séminaristes de l'époque: Renaud Sylvère Kinzonzi, Donatien Djambou, Serge Massamba, Alain Florent Gandoulou, Germain Makouiza et bien d'autres, de passer leurs vacances au Séminaire Saint Joseph, ceci pour répertorier et retravailler tous ses chants dans l'optique de les mettre sur des supports audio.

A signaler aussi que Mgr Barthélemy Batantu a consigné dans de recueils, bon nombre de chants composés par lui-même et par d'autres: «Dia Sambila», «Nsayi mu m'tima», «Nkembo» et «Kumbiseno» (le dernier recueil englobe le contenu de l'ancien Nkembeleno).

**Grégoire YENGO DIATSANA (Ya Grey)**

LU POUR VOUS

## «Vivre et comprendre la messe» de Paul De Clerck

Le père Paul De Clerck a publié aux éditions du Cerf, le 27 mai 2016, un livre intitulé: «Vivre et comprendre la messe». Composé de 222 pages, ce livre placé dans la collection Théologie aborde des questions intéressantes et nourrissantes. Il parle de l'Eucharistie,

*La couverture du livre*

*L'auteur du livre*

mais aussi des autres sacrements, des sacramentaux, des bénédictions, etc. L'auteur remet en perspective certains éléments de la messe, en explique le sens et pointe les incohérences actuelles.

Mgr Jean Kockerols, le préfacier du livre, affirme que ce livre arrive à point nommé. «*Tous les dimanches, les chrétiens sont conviés à participer à la messe pour y vivre l'Eucharistie. Mais, cinquante ans après Vatican II, son intention et sa mise en œuvre sont-elles satisfaisantes? Les fidèles les plus assidus savent-ils réellement ce que signifient les prières, les gestes, les chants dont la messe est ponctuée? Pour Paul De Clerck, qui se livre ici à une exégèse et à un commentaire approfondis de la messe réformée. C'est le poids de nos conditionnements anciens et non la liturgie qui nous empêche d'y adhérer entièrement, et d'en comprendre le sens profond*».

Ce livre, poursuit-il «*contribue à donner un nouvel élan à la liturgie de l'Eglise, à en montrer l'intérêt, à en déployer la dynamique, à en faire goûter la saveur, bref à nourrir la vie des chrétiennes et des chrétiens. Une méditation profonde et novatrice, qui éclaire d'un jour véritable le rite dominical. Paul De Clerck, prêtre du diocèse de Malines-Bruxelles, a enseigné à l'Institut supérieur de liturgie (Institut catholique de Paris) et au Centre d'études théologiques et pastorales de Bruxelles. Il est membre de la Societas liturgica*».

Le projet de ce livre est clair explique l'auteur dans l'introduction. Il se propose de contribuer à donner un nouvel élan à la réforme de la liturgie de Vatican II, à en montrer l'intérêt, à en déployer la dynamique, à en faire goûter la saveur, bref à nourrir la vie des chrétiennes et des chrétiens vivant aujourd'hui au sein d'un monde pluraliste. Son seul but est de faire découvrir un trésor, caché au long des siècles par ce qu'on appelait «la messe du prêtre», les fidèles étant réduits à y réciter leur chapelet. Une des seules prétentions de la liturgie est de vouloir nous rendre heureux: «*Heureux les invités au repas du Seigneur*», entendons-nous proclamer à chaque Eucharistie! Ce livre veut mettre en lumière la manière simple dont la liturgie est conduite, si l'on veut bien y prêter l'oreille sans la recouvrir d'une pitié surannée. Car la liturgie ne s'amuse pas à compliquer la vie: elle nous propose d'entendre dès le départ «*Le Seigneur est avec vous!». Il suffirait d'ouvrir les oreilles de nos cœurs pour en être comblé de joie. Les actes liturgiques sont très simples, si on considère sans a priori; ce sont des actions sur lesquelles on dépose une parole qui en donne le sens, comme le Baptême lorsque le prêtre dit: «Je te baptise» et que le baptisé traverse les eaux du baptistère s'il est adulte, ou que l'on verse de l'eau sur la tête d'un enfant, etc.».*

En définitive, le seul but de ce livre «*est de ranimer l'âme et le cœur, la foi et l'énergie de nous tous qui participons à l'Eucharistie; de nous stimuler à redécouvrir les merveilles de la liturgie, pour mieux en vivre…*». Pour bien savoir la conjoncture liturgique actuelle, estime-t-il, il est nécessaire de prendre d'abord une conscience claire de notre héritage.

**Alain-Patrick MASSAMBA**

PAROISSE SAINTE JEANNE D'ARC DE MADZIA (DIOCÈSE DE KINKALA)

# En route pour la clôture du cinquantenaire

**Le 10 juin 2018, la paroisse Sainte Jeanne d'Arc de Madzia lançait la célébration du cinquantenaire de sa fondation. Pour donner un éclat particulier à cet événement, l'année 2018-2019 avait été déclarée Année du cinquantenaire, avec** le même thème que celui proposé par le diocèse: «Les os**sements desséchés revivront» (Ez 37,1-14). C'est Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, qui avait ouvert l'Année** du cinquantenaire. Dans la même foulée, il intronisait le curé **nouvellement nommé, qui n'avait pas pu l'être avant, à cause de la situation socio-politique défavorable qu'a connu le dé**partement du Pool.

Au cours de cette célébration, on pouvait voir une population en liesse, malgré les dures épreuves des conflits armés, la présence des personnes déplacées. L'évêque de Kinkala, qui venait visiter cette portion du peuple qui lui est confié, avait profité de l'occasion, à l'instar des prophètes postexiliques de la Bible, pour appeler le peuple de Dieu de cette contrée, ainsi que ses ressortissants à reprendre force et courage, et contribuer à la reconstruction de la localité et de ses environs. Les chrétiens, en effet, doivent toujours être animés par l'espérance, vertu que Dieu infuse dans le cœur du croyant, et qui ne déçoit pas, parce que «*l'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs par l'Esprit Saint qui nous a été donné*» (Rm 5,5).

Les chrétiens de Madzia, toutes confessions confondues, avaient pris part à cette célébration. Les fils de Madzia, en effet, savent vivre l'œcuménisme pratique, eux chez qui s'est implantée pour la première fois l'actuelle Eglise évangélique du Congo, en 1909. C'est beaucoup plus tard qu'arrivera la mission catholique, avec l'intrépide père Jean Baptiste Gur, missionnaire spiritain, qui vint de Baratier (actuel Kibouende). Et la paroisse fut érigée en 1968. En 1969, l'église fut construite et les registres de baptême ouverts. L'église, de son côté, est une réplique de celle de Saint Esprit de Moungali, à Brazzaville, mais en miniature.

La paroisse cinquantenaire veut être une communauté vivante, en dépit des vicissitudes de la vie; une communauté qui marche avec le Christ ressuscité et qui nous envoie son Esprit Saint. Les fils et filles de Madzia peuvent alors se donner rendez-vous du 12 au 14 juillet 2019, pour la clôture de la célébration du cinquantenaire.

*Une vue de l'église Sainte Jeanne d'Arc de Madzia*

Que le nom du Seigneur soit béni, maintenant et toujours!

**Abbé Ildevert Mathurin MOUANGA**
*Chargé de la communication*

NONCIATURE APOSTOLIQUE AU CONGO

# La fête du Pape célébrée dans une ambiance de fraternité

**Ordinairement célébrée le 29 juin en la solennité des apôtres Saints Pierre et Paul, la fête du Pape a eu lieu lundi 24 juin 2019 par anticipation, en la solennité de la nativité de Saint Jean-Baptiste. La cérémonie a eu pour cadre le centre Saint François de Paule de l'Association des Conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC), à Brazzaville. En présence des évêques du Congo: NN.SS. Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC); Victor Abagna Mossa, évêque d'Owando; Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville; Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala; Miguel Angel Olaverri, évêque de Pointe-Noire; Bienvenu Manamika Bafouakouahou, évêque de Dolisie; Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma. Des prêtres, religieux et religieuses, des représentants des confessions religieuses sœurs, parmi lesquels, l'Armée du salut et l'Eglise Orthodoxe, ainsi que des fidèles laïcs ont été comptés parmi les invités.**

*Mgr Francisco Escalante Molina*

Les ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques accrédités au Congo, les représentants des organismes internationaux, les autorités politico-administratives civiles et militaires ont rehaussé de leur présence l'éclat de cette fête papale. Le Gouvernement a été représenté par Mme Arlette Soudan Nonault, ministre du Tourisme et de l'environnement.

Mgr Francisco Escalante Molina, nonce apostolique au Congo et au Gabon, a prononcé un discours dans lequel il a invité la communauté internationale à soutenir le Pape François dans ses multiples actions en faveur de l'homme. «Le Pape François, deux cent soixante cinquième successeur de Saint Pierre, célèbre sa sixième année de pontificat, un pontificat dense, marqué par la simplicité, l'humilité et le témoignage de foi. Le riche pontificat du Pape François est caractérisé, pouvons-nous dire, par la lutte contre les injustices sociales, lutte contre la politique d'exclusion et de mépris, avec une attention particulière pour les plus pauvres et les démunis. Voilà ce qui justifie ses multiples appels faits aux clercs et aux personnes de bonne volonté d'aller vers les périphéries, pour écouter et aider ceux qui n'ont personne, ceux qui sont exclus par la société, ceux qui souffrent de nombreux maux de l'existence et ceux qui vivent dans la solitude. Un élément important du pontificat du Pape François c'est son engagement à la paix, au dialogue œcuménique et au dialogue interreligieux, sans oublier la lutte contre la «globalisation de l'indifférence» qui pousse l'homme contemporain à construire les murs de séparation, de division et d'éloignement. Pour le Pape François, «ceux qui construisent les murs restent prisonniers des murs qu'ils construisent», au lieu de construire les murs, dit-il, il faut plutôt *«construire les ponts qui lient les hommes entre eux et unis les peuples», en encourageant le dialogue, la cohabitation pacifique et le bon vivre ensemble. Le Pape se fait défenseur des droits de l'homme et missionnaire de la paix, à travers l'annonce de l'évangile de la vie. Voilà pourquoi, à travers ses multiples prises de paroles, il ne cesse de faire connaitre au monde la doctrine sociale de l'Église centrée sur les principes de dignité humaine, de justice, de bien commun»*. Le Pape François vient d'effectuer son trente cinquième voyage Apostolique dans le monde, notamment en Roumanie, du 31 mai au 2 juin 2019, après les précédents voyages dans le monde musulman au Maroc et à Abou Dhabi où il a, avec le Grand Imam Ahmad Al-Tayyeb, publiée un document intitulée «Déclaration sur la fraternité humaine, pour la paix mondiale et la coexistence commune».

Dans cette déclaration, ils invitent tous les habitants de la terre à s'aimer et s'accueillir comme des frères et sœurs, fils et filles d'un même Dieu qui a créé l'homme à son image et à sa ressemblance (Gn 1, 27). Ils disent: *«Nous demandons à nous-mêmes, aux leaders du monde, aux artisans de la politique internationale et de l'économie mondiale, de s'engager sérieusement pour répandre la culture de la tolérance, de la coexistence et de la paix, d'intervenir, dès que possible, pour arrêter l'effusion de sang innocent, et de mettre fin aux guerres, aux conflits, à la dégradation environnementale et au déclin culturel et moral que vit le monde actuellement»*, a rappelé le Nonce apostolique.

*«La Nonciature apostolique remercie l'Etat congolais pour les bons rapports d'amitié qui lient le Congo et le Saint-Siège. On le remercie encore pour la ratification, cette année, au sénat et au parlement, de l'Accord-cadre signé en 2017, et qui dans un futur proche, la semaine prochaine, parviendra à l'étape finale, par l'échange des instruments de ratification au Vatican. L'occasion ici de renouveler notre gratitude au Président de la République pour ses efforts continuels à promouvoir la paix dans la sous-région, à favoriser la liberté du culte et son engagement dans la promotion de l'écosystème et le climat, à travers le fond bleu dont il est le Président en exercice. Arguments très chers au Pape François»*, a déclaré Mgr Francisco Escalante Molina.

La fête du Pape a été aussi célébrée à Libreville au Gabon en la solennité des apôtres Saints Pierre et Paul, le samedi 29 juin dernier.

**Pascal BIOZI KIMINOU**

XV[e] DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE-C-

# «Dieu toujours proche de nous»

*Textes: Dt 30, 10-14 ; Ps 18 (19); Col 1, 15-20; Lc 10, 25-37*

Ce dimanche est celui de la proximité de Dieu. Naguère, nous méditons sur le Temple. Nous remarquions une approche progressive de Dieu venant visiter les hommes. Du Dieu Très-Haut et inaccessible au Dieu «Très-Bas» comme le nomme un livre récent, du Transcendant du Sinaï au bébé de la crèche, la proximité de Dieu se dévoile.

Ce dimanche, cette proximité se révèle en son point extrême dans la lecture du Deutéronome. Dieu n'est pas là-haut, dans les nuages, il n'est pas au-delà des mers. Combien de nos contemporains, combien de jeunes à travers le monde, n'éprouvent-ils pas comme une distance douloureuse entre eux-mêmes et l'Absolu qu'ils recherchent? L'homme du contemporain, l'homme congolais semble en quête de gourous, de maîtres spirituels capables, eux, de rejoindre Dieu et de s'en faire les détaillants à l'usage de tous. Pour beaucoup d'entre nous qui prétendons croire en Dieu, Dieu ne nous semble-t-il pas, surtout aux heures où nous aurions particulièrement besoin de sentir sa présence, d'un lointain qui confine à l'inaccessible de l'absence? Nous cherchons, nous aussi, le visionnaire ou le thaumaturge qui aurait rencontré Dieu. Nous courrons tous vers ces hauts lieux d'exorcisme où Satan tombe.

*«Ce n'est pas Dieu qui est loin de l'homme, écrivait Didier Decoin, mais l'homme qui est loin de Dieu.»* La première lecture de ce dimanche ne dit pas autre chose. La Parole de Dieu est dans ta bouche et dans ton cœur pour que tu la mettes en pratique. Comment en serait-il autrement si nous croyons que Dieu nous a créés à son image et à sa ressemblance? Sa marque est en nous. Un des moments où nous éprouvons cruellement cette fausse distance entre Dieu et nous est celui où, généreusement, nous cherchons quelle est sa volonté sur nous. Lorsqu'il s'agit de décisions graves, surtout, nous attendons que se révèle à nous le vouloir divin. Nous espérons que quelqu'un saura nous le dire. Nous sommes prêts à obéir à cette parole qui nous serait dite de la part de Dieu. Or, le désir de Dieu sur nous est inscrit au plus profond de notre cœur. Il n'est rien d'autre que notre propre désir. S'il y a un travail à faire pour chercher la volonté de Dieu, ce travail consiste à mettre au jour notre propre désir le plus authentique. C'est ici la difficulté. Nous confondons, en effet, notre désir authentique avec les envies spontanées, les pulsions immédiates qui envahissent notre champ de conscience et que nous appelons trop facilement notre désir. Le voilà, le champ à débroussailler, les herbes folles à arracher et à brûler pour qu'enfin puisse grandir notre désir, le nôtre, créé par Dieu, et en dehors duquel nous ne pourrons pas être heureux.

Le combat spirituel, pour reprendre une expression bien classique, est le combat contre nos herbes folles. Il est un combat intérieur. Aucun pèlerinage ne nous conduira vers un autre Dieu que le Dieu qui était avec nous avant le départ et nous accompagnait à chacune de nos étapes comme le font des nombreux pèlerins vers les nombreux lieux saints du monde. Le vrai pèlerinage est celui qui nous permet de nous quitter nous-mêmes, dans nos prétentions, nos conforts, nos habitudes. Le pèlerinage est bien toute démarche qui nous permet de revivre le départ d'Abraham hors de notre identité d'origine à laquelle nous tenons si fort. Ce départ nous branche sur une identité de destination, sur une vocation, hors de toute possession jalouse de soi. Ce départ donne la liberté par rapport à tout, y compris par rapport à notre désir que nous pouvons écouter désormais comme parole de Dieu puisque nous ne recherchons plus la réussite jalouse de qui veut à tout prix sauver sa peau, mais la réussite de notre vocation, de l'appel que nous avons reçu.

Il n'est pas étonnant que la liturgie nous propose de méditer sur la parabole du Bon Samaritain. Nous ne sommes jamais aussi proches de Dieu que lorsque, oubliant notre confort et de nos affaires, nous nous préoccupons efficacement de notre frère, notre sœur, tombé dans le malheur, dans le désespoir, dans les violences aveugles et l'injustice.

**Saturnin Cloud BITEMO, SJ**

ARCHIDIOCÈSE DE BRAZZAVILLE

# Le monument du Cardinal Emile Biayenda est arrivé à l'archevêché

**Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, a pris possession, le lundi 8 juillet 2019, du monument du Cardinal Emile Biayenda, encore retenu dans son conteneur. Si sa destination finale reste bien évidemment le Mont Cardinal Emile Biayenda, l'élévation d'une clôture sur ce site nous contraint de le conserver momentanément dans la cour de l'archevêché de Brazzaville.**

*L'arrivée du conteneur à l'archevêché*

Ce mémorial en l'honneur du Cardinal Emile Biayenda, haut de 3 mètres, en bronze, conçu et réalisé par le Professeur Czeslaw Dzwigaj de l'Université des Beaux-Arts de Cracovie, en Pologne, a pu voir le jour grâce au ferme engagement de Mgr Anatole Milandou, avec l'aide de Mgr André Jez, évêque de Tarnow en Pologne. Il a été initié par Mgr Stanislas Jez, ancien missionnaire au Congo-Brazzaville, protonotaire apostolique, recteur émérite de la Mission catholique polonaise de France, et M. Gabriel Sounga-Boukono, président de l'Association Cardinal Emile Biayenda-France et ses membres. Ont aussi apporté leur soutien: le père Bogdan Piotrowski, missionnaire au Congo-Brazzaville et nos donateurs, principalement Mme Rose-Marie Ragot, Marie-Béatrice Omer-Decugis, M. Vincent Omer-Decugis, M. Bocianowski Artura, M. Daniel Nganga, Mme Rockya-Chance Mountanda, M. Ali Litho, Mme Halina Rajkowska. Cette première partie de nos soutiens et donateurs dont les noms sont gravés sur le monument, regroupe les bienfaiteurs ayant versé entre 20 000 € (plus de 12 millions de francs CFA) et 2 000 € !

Ce monument sera précédé de trois portiques de trois couleurs différentes: la blanche, qui symbolise la naissance, en 1927 à Mala-la-Bombé, et l'entrée dans la vie d'Emile Biayenda. La bleue indique son parcours sacerdotal: prêtre en 1958, archevêque en 1970, cardinal en 1973. Enfin, la couleur rouge évoque son martyre, en 1977. Le coût total de l'ouvrage se chiffre à plus de 36 millions de francs CFA.

Les frais de transport par route, Cracovie (Pologne) – puis port de Dunkerque 5 France) et port de Pointe-Noire, au Congo, et ensuite Port de Pointe-Noire-Archevêché de Brazzaville, par la route, ont été supportés par une Fondation polonaise et par des amis de Mgr Stanislas Jez. C'est ici l'occasion de dire un grand merci à tous ces amis de l'Eglise du Congo et du Cardinal Emile Biayenda, nos amis polonais, particulièrement Mgr Stanislas Jez, entre autres, président d'honneur de l'Association Cardinal Emile Biayenda, sans lequel ce projet n'aurait pas abouti. Merci à la grande famille Omer-Decugis, la Société SIIM, M. Jean-François Vallet du port de Dunkerque. Un grand merci aussi à tous ceux qui, au Congo, ont facilité les démarches administratives: M. Pambou du port de Pointe-Noire, l'abbé Alain Loemba-Makosso, vicaire général de Pointe-Noire, notamment.

Nous publions ici, in extenso et à toutes fins utiles, la suite de la liste des donateurs ayant contribué de 20 à 1000 €.

Mgr Roland Pascal (Evêque de Belley-Ars), M. Benjamin Moutsila (Vice-Pdt de l'ACEB), M. Omer-Décugis Jean-Christian, Mme Emilie-Claire Sounga-Boukono, Mme Fernandes Grazyna, Association Mbongui, M. Nestor Mankou, Mme Rosalie Moutsila, M. Paul Mackiza, M. Alphonse Mbazi, Mme Lyse Batantu, M. Jean-de Dieu Bikouta, Mme Aimée Bantsimba-Keita, Mme Wendy Appindangoye-Nguia, Mme Sabine Melacho, Paroisse Sainte-Geneviève (Paris 16e), Famille Moutou Roland, Mme Léontine Nkodia, Mme Béatrice Genthon, M. Marius Yelolo, M. Robert Pesez, M. Didier Moutsila, M. Simplice Kouka-Majella, M. Yvon Niengue-Milandou, Mme Claude Bourdeau de Fontenay, Mme Adolphine Malonga de Lauture.

Ce monument n'est pas la fin, mais la première étape d'un vaste projet. Nous lançons un vibrant appel à l'abbé Guy-Roland Mouyamba, aux prêtres accompagnateurs, à tous les mouvements d'apostolat (fraternités, confréries et chorales qui se réclament du Cardinal Emile Biayenda, répandus au Congo-Brazzaville et en Afrique: Gabon, Sénégal, Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, Frosinone-Italie) de se joindre à nous pour la poursuite de ce projet. Prochaine étape, la réalisation d'un Chemin de croix, avec des représentations en bronze sur les 14 stations. Coût estimé: 120. 000 € (plus de 78 millions de Francs CFA).

Buste du Cardinal Emile Biayenda. Œuvre du Professeur Czeslaw Dzwigaj. Le conteneur transportant ce buste est arrivé à l'archevêché, lundi 8 juillet 2019.

**Gabriel SOUNGA-BOUKONO**
*Président de l'Association Cardinal Emile Biayenda-France*

## *Erratum*

**Dans notre parution n°3894 du mardi 2 juillet 2019, en page 12, au sujet de l'article consacré à la soutenance du père Vianney Kiabiya, nous lui avons donné le titre d'abbé et non de père comme il est droit de se faire appeler en tant que Trinitaire. Toutes nos excuses!**

# Droits de l'homme: une approche nouvelle sous la «Nouvelle République» du Congo

**«La Déclaration universelle des droits de l'homme, proclamée par les Nations Unies le 10 Décembre 1948, est une véritable «pierre milliaire» placée sur la route longue et difficile du genre humain » déclarait le pape Jean-Paul II dans son discours prononcé le 2 Octobre 1979 à l'Assemblée Générale des Nations Unies.» Or, constate, le Conseil pontifical «Justice et Paix»: «La proclamation solennelle des droits de l'Homme est contredite par la douloureuse réalité de violations, de guerres et de violences en tout genre, en premier lieu les génocides et les déportations de masse (…), le trafic d'êtres humains, les enfants soldats, l'exploitation des travailleurs, le trafic illégal de drogues et la prostitution : Même dans les pays qui connaissent des formes de gouvernement démocratique, ces droits ne sont pas toujours entièrement respectés (…) Il existe hélas un écart entre « la lettre » et « l'esprit » des droits de l'Homme auxquels n'est souvent accordé qu'un respect purement formel.**

*«Ces droits concernent toutes les étapes de la vie et tout contexte politique, social, économique ou culturel. Ils correspondent aux exigences de la dignité humaine et impliquent en premier lieu, la satisfaction des besoins essentiels de la personne, dans les domaines matériels et spirituels. Ils forment un ensemble unitaire. Ils doivent être protégés non seulement singulièrement mais dans leur ensemble. Leur protection partielle se traduirait par une sorte de manque de reconnaissance. (Confer Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise) ».*

Que dire alors des actions que mènent la plupart des ONG dites de défense des droits de l'Homme ? Généralement, elles se mobilisent surtout pour dénoncer des violations des droits politiques : interdiction et répression des manifestations, emprisonnement des hommes politiques, absence des élections libres et transparentes, atteintes aux libertés d'expression et d'opinion, régimes dictatoriaux, coups d'Etat militaires, arrestations, et détentions arbitraires des opposants politiques, tortures dans les services de sécurité, massacre des minorités ou génocides lors des conflits armés, situations des réfugiés et émigrés…

Il faut dire qu'ils sont rares, les défenseurs des droits de l'Homme

qui surveillent et défendent les droits des «enfants dans la rue», des enfants délinquants (bébés noirs, Koulouna), incarcérés, des orphelins et veuves chassés après le décès de papa et du mari ; qui veillent et défendent le droit à un niveau de vie suffisant (cas des travailleurs retraités, de veuvage, de vieillesse), le droit au repos, au sommeil tranquille, (impossible avec les nuisances sonores nocturnes des bars, des « radio-matanga » et des églises dites de réveil dans les quartiers populaires)…

Ôh ! Certes, il y a lieu de défendre les droits politiques et la cause des opposants politiques, mais les droits humains ne sont pas que politiques; ils sont également économiques, sociaux, culturels ; ils forment un ensemble unitaire. Ils doivent être protégés dans leur ensemble. Il importe donc que tous les défenseurs des droits de l'Homme conjuguent leurs efforts, car comme le dit ce proverbe de chez nous: «Un seul doigt ne lave pas la figure». A cet effet, la «Nouvelle République» du Congo a institué la «Commission Nationale des Droits de l'Homme». Elle est «Nationale», c'est-à-dire qu'elle intègre toute la «Nation», territoire et peuple. C'est ainsi que ses membres proviennent de tous les milieux : sociaux, institutionnels, économiques, professionnels et même confessionnels du pays. En effet, on y trouve des représentants des associations juvéniles, des peuples autochtones, des ONG oeuvrant dans le domaine des droits de l'Homme, de la femme et de l'enfant, du monde économique et culturel, de la presse privée et publique, du milieu universitaire, des confessions religieuses, de l'Ordre des avocats et des médecins, des associations des personnes vivant avec handicap, du pouvoir judiciaire, de divers ministères (gouvernement). De sorte que désormais, au Congo (Brazzaville), la protection et la défense des droits de l'Homme concernent et impliquent toutes les composantes de la Nation congolaise représentées au sein de la Commission Nationale des Droits de l'Homme. Cette Commission «Nationale» a été voulue ainsi par le peuple congolais quand il a adopté la nouvelle Constitution du 25 Octobre 2015. En effet, c'est cette Constitution qui, en son article 214, institue la Commission Nationale des Droits de l'Homme. C'est ainsi que souverainement, le peuple congolais s'est doté à la fois d'un un organe de suivi de la promotion et de la protection et d'un espace de concertation et de dialogue autour de la problématique des Droits de l'Homme. En effet, en son article 215, la Constitution de la Nouvelle République dispose : « la Commission Nationale des Droits de l'Homme est «un organe de suivi de la promotion et de la protection des droits de l'Homme». Le préambule de son règlement intérieur pris en application de la loi 30-2018 du 07 Août 2018 stipule qu'«Elle constitue dans le domaine des Droits de l'Homme «un espace de concertation et de dialogue entre les citoyens congolais, les pouvoirs publics et la société civile. Ses principales missions consistent à promouvoir et à protéger les doits humains». Désormais, au Congo (Brazzaville), la problématique des Droits de l'Homme dépasse l'activité médiatique de défense, elle privilégie les actions de promotion (sensibilisation, enseignement...) et de protection (par exemple : diligenter des enquêtes sur les requêtes individuelles ou collectives des citoyens fondées sur la violation des droits humains et les libertés fondamentales lorsqu'aucune juridiction n'est saisie ; accéder aux commissariats de police, aux prisons, autres lieux de détention…). Ce faisant, le Congo (Brazzaville), sous la Nouvelle République, a opté pour une approche nouvelle de la problématique des Droits de l'Homme. Le but à atteindre est que les Congolais, collectivement et individiduellement, «informés, enseignés, formés, éduqués» non seulement s'imprègnent des Droits de l'Homme mais qu'ils soient capables de les défendre individuellement et collectivement. Tel est le challenge de cette Commission Nationale des Droits de l'Homme. Ses membres devraient pouvoir relever ce défi sans aucune crainte, car contrairement aux défenseurs des Droits de l'Homme sous d'autres cieux, ils jouissent de l'immunité de fonction au cours et après l'expiration de leur mandat pour les opinions ou votes émis pendant l'exercice de leur fonction. Cela veut dire qu'au Congo (Brazzaville), sous la Nouvelle République, les champions des droits de l'Homme sont assurés qu'aucun d'eux ne peut être ni inquiété, ni arrêté, ni jeté en prison par les autorités congolaises. Par contre, conformément à la loi 30-2018 du 7 Août 2018, «les pouvoirs publics «sont tenus» d'accorder aux membres de la Commission Nationale des Droits de l'Homme «l'aide et l'assistance dans l'accomplissement de ses missions», dans le cadre de cet espace de concertation et de dialogue. Une fois de plus, la République du Congo innove et donne le ton.

**Antoine MALONGA**

# Le livre de lecture à l'école: un impératif pour le succès scolaire

**L'une des raisons avérées de la baisse de niveau des élèves de nos jours est incontestablement la phobie de la lecture. Ni à l'école, ni dans les jardins publics, encore moins à domicile** où des parents ne contrôlent plus leurs enfants comme hier, **on ne rencontre des apprenants avec un livre ouvert, alors que le téléphone portable est devenu par excellence, l'ami fidèle comme un pou colle au cuir chevelu.**

On a espéré régler ce problème en interdisant le port du portable à l'école, hélas! têtu comme l'âne, l'enfant nargue l'administration et la saisie ou la confiscation provisoire du Smartphone ne sonne pas pour autant l'heure du retour aux amours de lecture. Pourtant, le livre numérique nous semble un formidable moyen idoine de susciter le goût de la lecture chez nos adolescents, en ce qu'ils peuvent télécharger à souhait des c1assiques de littérature disponibles pour gratis pro deo dès que la connexion sur Internet est établie. Et comme aucun moyen de contrôle de l'adhésion à cette positive vision de l'utilisation du téléphone portable par la couche juvénile n'est possible sensément, nous allons tenter un tour de force en creusant du côté des adultes cette mine riche de savoirs, de savoir-faire pour faire savoir à nos enfants le secret contenu dans les livres dont la lecture irriguerait de graines fécondes, le jardin de leurs connaissances.

*I-Stratégies d'incitation à la lecture*

1-Organisation des cafés littéraires dans les établissements scolaires par les écrivains en partenariat avec l'administration et les bureaux des parents d'élèves.

2-Series d'exposés par les élèves répartis en groupe (5 élèves maximum) autour de livres de lecture d'œuvre au programme tant celles retenues en étude intégrale que celles des lectures complémentaires ou encore au choix des enseignants des livres d'auteurs congolais pour mieux faire connaître notre Littérature.

3-Conférences-débats organisés par des enseignants brassés entre lycées de la ville là où il en existe plusieurs. N.B. Cette expérience était une réussite à Brazzaville et Pointe-Noire, dans la décennie 80-90.

***II-Disponibilisation des livres de lecture à l'école***

Impliquer les pouvoirs publics à étudier avec des opérateurs économiques le financement de l'édition locale par l'INRAP qui rachèterait les droits d'édition dont les écrivains auraient résilié les contrats antérieurs surtout avec des maisons d'édition étrangères. Cela réduirait les coûts de production et aiderait à rendre disponibles les livres à l'école congolaise.

***III-Elaboration des fiches communes de lecture d'œuvre***

Le constat est amer quand on consulte les cahiers des élèves au niveau de la rubrique: Lecture d'œuvre, lecture expliquée ou explication d'extraits de textes, commentaires de textes, exploitation ou analyse de textes. On trouve un peu de tout et parfois des interprétations des faits qui ne font pas l'unanimité des critiques littéraires assermentés. D'où la nécessite et l'urgence de mettre de l'ordre dans l'étude des œuvres pour harmoniser la démarche et sans être trop directif puisqu'il s'agit d'une sensibilité devant des faits de sociétés narrés par leurs auteurs, s'efforcer d'en tirer la substance lyrique, les thèmes majeurs et les grandes leçons morales mises en exergue susceptibles de mettre en accordéon le maître d'œuvre de cette musique lyrique et les consommateurs que sont les mélomanes, entendez par là les enseignants et les apprenants qui lors des évaluations sommatives donneraient du répondant dont tout le monde serait fier (des géniteurs aux pédagogues).

***IV-Répartition des groupes d'enseignants niveau/établissements/livre***

Avec les nombreux livres de lecture au programme désormais, nous avons là une occasion de mettre à l'actif des boulangers du pain pédagogique, de la farine, de la levure, du sucre et de l'eau pour qu'ils cuisent du pain croustillant ou savoureux à faire consommer par nos enfants souvent capricieux en matière de lecture. Ils ne veulent pas lire. Pourquoi? Parce qu'on ne leur a pas appris les vertus de la lecture, le profit qu'on en tire, le plaisir qu'on prend en passant d'une page à l'autre, d'un chapitre à l'autre, accroché à la plume ou à la narration de l'auteur d'un voyage de l'esprit au bout duquel, on n'est plus la même personne, riche d'informations avec l'émotion et la raison remuées comme savent si bien le faire de nombreux écrivains. Il faut donc pour tous ces nouveaux livres au programme que les enseignants se les approprient et dans une répartition étudiée au prorata des effectifs des femmes et hommes de lettres évoluant dans les collèges et les lycées et selon les niveaux où ils évoluent autant que faire se peut - ce n'est pas un critère rigide, car flexible à souhait - on désignerait ici certains pour le livre de seconde littéraire, là pour celui des Secondes scientifiques, ailleurs pour les classes de Premières scientifiques, quand un groupe de l'est plancherait sur le livre des premières littéraires et qu'enfin deux autres groupes décryptent les œuvres des Terminales littéraires et des Terminales scientifiques. Il en va de même pour les livres retenus au collège.

Comme le nombre de titres de livres au programme est inférieur aux groupes potentiels d'analystes et spécialistes de la langue de Molière et de Voltaire, on aura forcément plusieurs groupes qui se pencheraient sur un même livre. Ce qui aurait un double avantage: croiser plusieurs approches de lecture et élargir le cercle de réflexion pour une meilleure grille de lecture d'œuvre.

On mettrait à la disposition des lecteurs un support didactique efficient et efficace dont l'exploitation accompagnée en classe rendrait la compréhension de l'œuvre plus évidente.

***V-Vulgarisation des nouvelles œuvres dans les établissements scolaires par des descentes conjointes des écrivains et des enseignants de français les journées réservées aux animations pédagogiques***

Pour mettre un terme à l'inobservation flagrante de la journée réservée aux animations pédagogiques dans l'élaboration des emplois du temps avec la complaisance de certains directeurs des études qui font la part belle aux enseignants de français en leur octroyant de nombreuses heures dans les établissements surtout d'enseignement privé les vendredis, on réserverait cette journée officiellement retenue pour les rencontres et activités pédagogiques à la promotion du livre et de la lecture par les écrivains et les enseignants. Les échanges qui en résulteraient seraient d'un profit inestimable et incontestable pour les élèves.

***VI-Mise en place d'une commission Travaux réalisés autour des(CAB/MEPSA*INRAP*IGEPSA*DGES*ILZI)***

Il est de notoriété publique que le succès ou l'échec d'une activité entreprise se mesurent par l'évaluation qu'on en fait à un moment donné, à mi-parcours. En l'espèce, tout ce qui vient d'être mis sur orbite ci-devant ne devrait pas attendre des mois et des années pour en vérifier les retombées. La superstructure doit contrôler l'exécution du plan d'action des structures sous-tutelle et insuffler une dynamique qui irait dans le sens des encouragements de toutes sortes ou des blâmes selon les cas fâcheux des contreperformances avérées pour que tous se mettent à l'école du sacerdoce à accomplir sans se faire prier ou huer par la tutelle.

***VII-Implication du CAB/MEPSA et de l'INRAP dans l'élaboration des fascicules aidant à la compréhension des œuvres en étude intégrale***

Dans une conjoncture économique qui, certes, n'est guère reluisante, on ne saurait trop demander aux pouvoirs publics. Pourtant, il est des secteurs vitaux pour une Nation où on se garderait de faire la fine bouche ou la sourde oreille. C'est bien le cas de l'Education. Une ligne budgétaire hier allouée à l'INRAP et depuis, effacée des rubriques et des priorités du Ministère gagnerait à être réactualisée pour mettre à la disposition de nos enseignants et leurs élèves des supports pédagogiques qui ont fait hier le beau temps de notre métier d'enseignant.

***VIII-Concertation CAB/MEPSA*INRAP*Editeurs*Libraires*Ecrivains(leurs représentants selon les cas)pour rendre les livres disponibles avant octobre 2019***

Concertation, dialogue, échanges, partage d'expériences...Voilà autant de vertus qui donnent à une entreprise humaine toutes les chances d'aboutir à des réalisations prestigieuses pour le bien de la communauté. On ne saurait donc souhaiter ardemment que la convocation d'un espace ou le verbe se mettrait au service du dialogue permanent entre différents acteurs et partenaires du système éducatif.

Ensemble, même le plus lourd fardeau est soulevé comme fétu de paille. Que le Ministère en charge des questions éducatives arrache du Gouvernement cette portion du maigre gâteau national. Nous en ferons un partage à la dimension de la faim de nos petits gourmets du déjeuner de la pomme éducative.

*IX-Séminaire de renforcement des capacités des enseignants de français, sous l'égide de l'IGEPSA, la DGES, l'INRAP et l'ILZI (entre le 25 août et le 25 septembre)*

Selon l'agenda de l'Inspection des lycées élaboré après les descentes de routine dans les établissements scolaires et tirant les leçons des rapports d'activités pédagogiques des structures sous tutelle, un ressourcement des enseignants sur certains points épinglés le long de leurs prestations nous parait un bon retour aux pratiques qui ont fait flores hier. On ne devrait pas avoir honte de regarder par deux fois dans notre assiette avant de continuer de faire avaler à nos enfants cette soupe où, entre temps, des mouches et des cafards sont tombés, parce que notre regard de cuisinier administratif et pédagogique était ailleurs. Maintenant que notre attention est de nouveau requise, cessons d'avaler et de faire avaler ces œufs d'araignée qui règnent en maîtres dans la soupe pédagogique.

Lire est de tous les actes posés par l'intellectuel, celui qui génère des dividendes inénarrables.

Ramener le goût de la lecture chez nos enfants est le plus bel héritage culturel à leur laisser ; là où nos ancêtres ont fait leur part par l'oralité, d'installer dans le logiciel mental des pères d'aujourd'hui, ces valeurs humaines qu'ils ont consignées dans les livres.

**Pierre NTSEMOU**

***Inspecteur honoraire***

SANTÉ

# La BCH contribue à rendre disponibles les produits sanguins

**La Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) a convié** son personnel à faire le don de sang le 4 juillet **2019 à son siège social à Brazzaville. Une réponse à l'appel à mobilisation de tous, lancé par Monsieur** le Premier Ministre Clément MOUAMBA, lors de la **Journée mondiale du donneur de sang, dans le but de sauver des vies et, partant, contribuer à la réduction du taux de mortalité en République du Congo.**

Rappelons qu'au Congo, toutes les trois minutes, un malade a besoin d'être transfusé. «Chaque année, 40% de femmes meurent d'hémorragie liée à la grossesse par manque de sang. Dans plus de 50% de cas, les enfants meurent d'anémie liée au paludisme, le manque de sang la Journée mondiale du donneur de sang.

Monsieur Fadhel GUIZANI, Directeur Général de la Banque Congolaise de l'Habitat, accomplissant le geste, a apprécié la bonne initiative: «C'est une action noble engagée par le Gouvernement, et nous encourageons tout le monde à y

*Une agent pendant la consultation*

est incriminé», a fait savoir le Dr Serge Oscar MOKONO, Directeur Général du Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS), à l'occasion de adhérer pour démontrer notre appartenance au pays. La bonne santé des Congolais en général, nous préoccupe autant que notre activité.» Aussi a-t-il

*Le DG pendant le prélèvement*

souhaité que d'autres institutions, non pas seulement celle du secteur bancaire, puissent réagir promptement à cette action capitale. «Ça ne coûte rien, même pas en termes de temps. On est bien traité et le Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS) possède un équipement moderne. Que tout le monde soutienne cette action, car la vie de beaucoup en dépend», a-t-il conclu.

*Des agents peandant le prélèvement*

Monsieur Genest MIOMBET, Directeur des Ressources Humaines et des Moyens, embrayant dans le même sens que son Directeur, a déclaré: «Il y a plus de joie à donner qu'à recevoir. Et, si je peux donner mon sang pour sauver une vie, j'aurai fait un geste humaniste.»

*Le DRH se faisant prélever le sang*

Monsieur Ferré DOUNIAMA, un des agents de la BCH, a indiqué: «En ma qualité de chrétien et sachant que Jésus-Christ était mort sur la croix pour nous, il me parait impérieux de donner un peu de mon sang dans l'espoir de sauver peut-être une personne». «Ce geste volontaire, a-t-il souligné, doit être réciproque, car l'avenir nous est incertain; qui sait si je serai un jour dans une situation nécessitant une transfusion sanguine? Ayons donc le cœur à la main pour sauver nos compatriotes.» Inculquant donc la culture du don de sang à tous pour réduire le taux de mortalité grandissant au Congo, Jourdain DZIENGUE, technicien du CNTS, a précisé qu'il est permis à l'homme de donner du sang une fois le trimestre, tandis que la femme ne peut donner du sang qu'après quatre mois, donc trois fois l'an.

## REMERCIEMENTS

**Bernard Mvoutou-Mbila, Hélène Mikiembo, Angèle Mboumba Pandzou, Henriette Milandou, Equateur Denis Nguimbi, Kobus Mboungou Mbila, Heleine Bakoua, Eugène Nzoussi Atos, Jean Claude Maboundou Ndefo, Madeleine Maboundou, Michel Maboundou, Pauline Tsimba, Donald De-Ngoma, Marcel Ngoma Billy, Madame Ekiri née Florence Tsimba, Irène Maboundou, Fabrice Ngoma, Adèle Lolo, Ndingui Mvouende, Jacques Mvouende ; tous membres de la grande famille Mikambala du district de Kimongo, très** touchés par la sympathie et l'assistance multiforme que **vous avez bien voulu leur apporter lors du décès inopiné et des obsèques de leur très chère et regrettée fille, nièce et sœur, Angela Davis PANDZOU MABIKA, vous remercient** du fond du cœur et manifestent leur profonde gratitude.

**Angela Davis PANDZOU MABIKA est décédée le 16 juin 2019 à l'hôpital général Edith Mbongo Ondimba d'Oyo (département de la Cuvette). L'inhumation a eu lieu le 29 juin dernier, au cimetière privé de Kaye, à Nkayi (département de la Bouenza).**

**Puisse l'âme d'Angela Davis reposer dans la paix du seigneur.**

## COMMUNIQUE NECROLOGIQUE

**La Famille POUABOUD-BICOUMAT**
**Monsieur Jean Théodore**
**POUABOUD, Ancien Maire de la ville de Pointe-Noire, son frère ;**
Le Docteur Benoît LOEMBE, Ancien Ministre, **Patriarche ;**
**Le Chancelier Serge Eugène GHOMA-BOUBANGA, son fils, ses enfants, petits-enfants, et arrière-petits-enfants.**

**Ont l'infinie tristesse d'annoncer la disparition de madame BAYONNE née POUABOUD Fernande, survenue à Pointe-Noire le samedi 6 juillet 2019, dans sa 78e année.**

**La veillée se tient au quartier FOUKS (Pointe-Noire), derrière la pharmacie Six cadrans.**

*En union de prière pour le repos de son âme.*

**Contacts: 06. 973. 49. 09 / 06.652.02.66**

**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET**
**REPUBLIQUE DU CONGO**

# PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR L'EMPLOYABILITE (PDCE)

## EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE D'APPUYER LE MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL, DE LA FORMATION QUALIFIANTE ET DE L'EMPLOI (METPFQE) DANS LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF NATIONAL DE CERTIFICATION DES PARCOURS QUALIFIANTS

**N° de référence**:
**CG-SC – CI – 0067 /PDCE/2019/IDA 5302**

### 1. Contexte et justification

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) afin de couvrir le coût du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le recrutement d'un consultant individuel chargé d'appuyer le METPFQE dans la mise en place d'un dispositif national de certification des parcours qualifiants (formations de courte durée).

### 2. Objectifs de la consultation

Le consultant a pour objectif principal d'accompagner techniquement le Ministère de l'Enseignement Technique et professionnel de la Formation Qualifiante et de l'emploi (METPFQE) dans l'élaboration d'un cadre de certification des parcours qualifiants et d'assurer la mise en place d'un nouveau dispositif réglementaire relatif à la certification de ces parcours de formation de courte durée. De façon spécifique, la mission du consultant consistera à :

- Proposer une note méthodologique d'élaboration de la stratégie de certification des parcours qualifiants au Congo à valider avec toutes les parties prenantes (Ministère en charge de la formation de la formation professionnelle-employeurs et travailleurs) ;
- Faire un diagnostic complet sur le dispositif de certification existant au Congo et son cadre réglementaire ;
- Identifier et analyser les différents titres professionnels à créer pour les formations qualifiantes de courte durée;
- Proposer des nouveaux titres professionnels en lien avec les référentiels de compétences existant ;
- Elaborer un cadre de certification des parcours qualifiants des différentes compétences visées dans les formations qualifiantes existantes au sein du METPFQE dont celle élaborées dans le cadre du PDCE;
- Proposer un plan d'action de mise en œuvre ;
- Proposer les textes réglementaires relatifs à la mise en place et mise en œuvre du dispositif de certification des compétences professionnelles acquises par ces formations de courte durée et par apprentissage non formel et/ou informel (VAE).

### 3. Qualifications et profil requis

Le consultant devra :

- Être titulaire d'un Diplôme d'études supérieures (bac + 5 au minimum) dans le domaine de la formation professionnelle/éducation, d'évaluation des compétences, les sciences humaines ou sociales, ou toute autre discipline équivalente en lien avec le domaine de la prestation ;
- Avoir une expérience pertinente dans le domaine de la certification des compétences et formation professionnelle/éducation, de formation qualifiante/éducation non formelle ;
- Avoir une expérience pratique dans l'élaboration des référentiels des compétences, ainsi que dans l'élaboration des textes accompagnant la mise en œuvre du processus de certification des formations professionnelles/qualifiantes ;
- Une bonne compréhension du secteur de la formation professionnelle/l'éducation ;
- De solides capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction en français, ainsi que les capacités de communication et d'animation.

### 4. Durée de la mission

La mission s'exécutera pendant deux (02) mois à Brazzaville à compter du mois du 1er septembre 2019.

### 5. Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comprendre:

• Lettre de motivation ;
• Curriculum Vitae détaillé à jour mentionnant la date de début et de fin de chaque expérience professionnelle ;
• Copie (s) certifiée (s) du (des) diplôme (s);
• Attestation (s) et références de bonne exécution des missions similaires.

### 6. Informations Supplémentaires

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des «Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID» édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, («Directives de Consultants»), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes: du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 20Juillet 2019 à 13 h 00 (heures locales) et porter expressément la mention (Candidature au poste du consultant chargé d'appuyer le ministère de l'enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi (METPFQE) dans la mise en place d'un dispositif national de certification des parcours qualifiants ).

**Secrétariat PDCE**
**A l'attention du Coordonnateur**
**Unité de Gestion du PDCE**
**Adresse : 177, rue Soweto**
**Quartier Ex-télevision**
**Bacongo**
**Tél : (00242) 06 667 22 29**
**05 551 25 52/ 06 951 36 62**
**06 650 40 22**
**Email : congo.pdce @yahoo.fr**

***Le Coordonnateur du Projet,***

**OKOMBI Auxence Léonard**

SANTÉ

# La phytothérapie est dangereuse pour les yeux

**«La santé n'a pas de prix», dit la maxime. Le Congolais** souffrant des maladies des yeux a tendance à recourir à des pratiques inadéquates pour se faire traiter. Par manque de **moyens financiers ou par ignorance. Certains recourent aux** oculistes, d'autres aux pharmaciens, d'autres encore aux phytothérapeutes. Les deux dernières options constituent un **grave danger pour l'organe de la vue: la phytothérapie peut entrainer la perte de la vue et le pharmacien ne délivre que des produits génériques. Noël Cyrille Atipo Ibara, médecin ophtalmologue et responsable de la clinique ''Santé de l'œil", à Brazzaville, nous éclaire sur l'organe de la vue, ses maladies et les différentes démarches des Congolais. Interview.**

*Le médecin pendant la consultation*

**M. Atipo Ibara, pouvez-vous nous parler de l'organe de la vue et de ses particularités par rapport aux autres organes faciaux?*

**Les yeux sont liés au nez et à beaucoup de cas de migraines. Lorsqu'on a mal aux yeux, on ne peut pas éviter des migraines. Quand les yeux rougissent, cela veut dire que les vaisseaux, qui conduisent le sang à cet organe, sont dilatés. La personne a des douleurs appelées ophtalgies. Ces douleurs se confondent à la sinusite.

** Dans vos consultations, quelles sont les maladies qui reviennent souvent?*

**Nous recevons des patients pour des cas d'allergies oculaires et de conjonctivites sous plusieurs formes. Il y a les conjonctivites allergiques dues à la pollution de l'air causée par des toilettes que l'on vide çà et là. Les conjonctivites membraneuses qui sont caractérisées par la présence de nouvelles membranes dites fausses membranes, qui se forment sous les culs-de-sac, à l'intérieur des paupières. Lorsqu'on instille un collyre, le médicament ne peut pas s'infiltrer dans les couches de l'œil, il faut donc décaper les couches pour réussir le traitement. Nous avons également le cas des conjonctivites folliculaires. Ce sont des tissus qui se forment dans l'œil et qui s'apparentent à des grains de sable, de la craie ou du calcaire. On peut également ajouter les conjonctivites bactériennes transmises, dans la plupart des cas, par les salutations.

**Mais devant les cas que vous évoquez, nombre de Congolais recourent à la phytothérapie, qu'en pensez-vous?*

** Je conseille aux populations de ne pas se baser sur la phytothérapie qui est l'utilisation abusive des produits à base des plantes naturelles. Certaines personnes instillent les liquides de plantes dans l'œil sans en maîtriser la dose, ce qui risque d'abimer l'œil. Quand un tel traitement est administré, cela peut provoquer également des plaies dans la cornée et conduire à la cécité totale. Il est recommandé de consulter impérativement des opticiens ou des ophtalmologues avant qu'il ne soit trop tard. Malheureusement, c'est ce que nous constatons chez plusieurs patients. J'ai reçu, il y a quelques jours, une patiente qui a instillé la sève d'une plante, et toute la partie noire est devenue blanche; à ce stade, on ne peut pas sauver l'œil. Nous ne pouvons que le remplacer par une prothèse.

**Si la population recourt aux plantes traditionnelles, c'est peut-être parce que les consultations sont chères dans les hôpitaux ou les centres de santé…*

**A mon avis, les consultations ne coûtent pas cher. Pour une bonne consultation ophtalmologique, le médecin doit voir minutieusement l'organe concerné, il doit faire des examens. Il faut faire par exemple l'acuité visuelle autrement dit faire lire une personne de loin comme de près; il faut faire le fond d'œil, c'est-à-dire examiner les organes internes et externes de l'œil; il faut faire la pression intraoculaire, afin de vérifier si le patient est glaucomateux ou non. Le glaucome c'est la tension oculaire. Si la personne a du mal à lire, il faut effectuer une auto réflectométrie ou la correction. Rien que pour une correction optique, il faut compter environ deux heures du temps. La correction optique est un examen qui consiste à prescrire des lunettes à un patient souffrant d'amétropie oculaire. Vous constatez donc que le médecin exécute beaucoup d'actes que les frais de consultation ne couvrent pas toujours. Il y a des collègues qui réalisent des consultations express, ce qui n'est pas toujours bon, Nous exerçons une profession libérale, nous prenons tout notre temps. Nos fiches d'ordonnance contiennent des numéros téléphoniques, donc le patient peut à tout moment appeler en cas de malaise.

**Quel conseil prodiguez-vous aux Congolais?*

**Que la population ne s'adonne pas à l'automédication. Il ne faut pas que les gens aillent à la pharmacie pour se procurer des médicaments surtout les génériques qu'ils utilisent abusivement, comme le chloramphénicol, le gentaline… il y a plusieurs autres collyres que les populations instillent dans l'œil sans qu'ils ne soient recommandés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). J'exhorte donc les patients à consulter rapidement les spécialistes en cas d'anomalie, afin d'éviter le pire.

Propos recueillis par
Esperancia
**MBOSSA-OKANDZE**

CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE BRAZZAVILLE

# Assainir l'environnement, en interne et en externe

**La direction générale du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHUB) a convié samedi 6 juillet 2019 son personnel à une opération salubrité pour assainir l'enceinte de cet établissement hospitalier. Le personnel du ministère** de la Santé et de la population s'est joint à cette opération **qui obéit à l'institution par le Premier ministre d'une journée mensuelle de salubrité.**

*Pendant l'opération salubrité*

Un certain nombre de sites ont été choisis pour cette opération: l'espace situé derrière le service de pneumologie, la devanture du bâtiment quatre et sous le bois, l'urgence-infectiologie-pédiatrie grand enfant, cuisine-cafétéria, etc. Le personnel a travaillé à cœur joie sous la conduite de leur directeur général, Sylvain Villiard, qui avait à ses côtés Florent Balandamio, directeur de cabinet du ministre de la Santé et de la Population.

Parlant du sens de cette opération, le DG du CHUB a affirmé qu'il ressemblait à toutes les autres opérations, mais qu'il était surtout question de nettoyer l'enceinte du CHUB. *«C'est un travail que nous ferons tous les premiers samedis du mois. Aujourd'hui, nous bénéficions de l'appui du personnel du ministère de la Santé. Autrement dit, il s'agit de redresser, reformer et nettoyer. De notre côté, chaque chef divisionnaire a rassemblé son personnel, nous travaillons sur un espace de cinq hectares, nous allons continuer à montrer l'exemple en nettoyant l'enceinte de notre établissement pour le bien des patients, mais aussi du personnel».*

*A propos de l'amélioration* des soins au CHUB, Sylvain Villiard a assuré que son personnel et lui sont dans la phase de planification. *«Une présentation a été faite au conseil médico-technique et à la DCI sur les investissements, sur ce que nous allons faire très rapidement. On parle d'un montant d'environ 500.000 Euros pour le travail à faire urgemment dans différents endroits, notamment dans l'amélioration de la consultation externe, afin que le milieu soit plus adéquat pour des soins. De l'autre côté, il est aussi question d'améliorer les conditions de travail pour le corps médical et les paramédicaux. La question de l'accueil est aussi à revoir.»*

Ils vont débuter, a-t-il ajouté, avec les investissements; de l'argent sera mis dans l'approvisionnement des médicaments et des réactifs pour que les patients aient un accès facile aux médicaments et aux tests de laboratoires. Ce travail se fera calmement, et cela ira dans l'évolution constante pour donner des meilleurs services, des meilleurs soins aux patients et particulièrement aux Congolais. Florent Balandamio a affirmé que le CHUB ayant commencé à fonctionner comme il se doit, il était de bon aloi qu'on puisse assainir le milieu. *«Il avait été demandé au cabinet et à certaines formations sanitaires d'appuyer le CHU pour assainir le milieu. Et, comme vient de le dire le DG du CHU, l'offre des soins vient aussi de la propreté au sein de l'établissement et de son environnement*», a-t-il expliqué.

**Alain-Patrick MASSAMBA**

SANTÉ

# Les infirmières et infirmiers invités à assumer pleinement leur rôle

La communauté mondiale a célébré la 58e Journée internationale de l'infirmière sous le thème: *«La profession infirmière, une voie faite pour diriger la santé pour tous»*. La direction générale de l'hôpital général Adolphe Cissé de Pointe-Noire a commémoré cette journée en différé le 12 juin 2019 avec le thème: *«L'infirmier au cœur du processus des soins: qualité et continuité».* Un séminaire de formation et d'information au profit du personnel soignant de cet établissement hospitalier et de ceux venus d'autres structures sanitaires de la ville océane a été organisé.

*Les participants au séminaire*

Ouvrant les travaux, le Dr Apollinaire Ngoma, directeur général par intérim représentant le directeur général, a rappelé à la centaine de participants que *«la célébration de cette Journée est l'occasion de souligner la place de l'infirmier et de l'infirmière dans le système national de santé, tout comme son influence sur la continuité et la qualité des soins délivrés, ainsi que son rôle essentiel et incontournable dans le maillage sanitaire».*

La qualité et la continuité des soins sont une préoccupation majeure des centres de soins dans le monde. Elles ont multiples facettes et reposent sur le plan relationnel, organisationnel et clinique.

Dans les échanges scientifiques, les uns et les autres ont bien compris leur rôle et leur importance dans l'administration des soins de qualité. Ils ont surtout intériorisé la complémentarité et la collaboration entre eux et les médecins et partant, leur participation au développement des pratiques innovantes et aux progrès dans la prise en charge des patients.

**Equateur Denis NGUIMBI**

ASSOCIATIONS

# Le Club citoyen au service de tous

*Les participants*

**Existant, du point de vue administratif depuis le 30 août 2018, l'association Club citoyens bénévoles a célébré le 7 juillet dernier à Brazzaville, son premier anniversaire sous le thème: ''Engagement citoyen, de l'abstrait au concret". Devant un parterre d'invités: des diplomates, des hommes politiques, des membres du club et d'associations sœurs, tout comme des journalistes, il a réaffirmé son engagement à œuvrer pour tous.**

M. Rockman Oyeke-Valaka, son président, a déclaré que les membres du club sont tenus d'œuvrer pour l'épanouissement des Congolais. Chaque citoyen membre de l'association doit s'engager à être concret en posant des actions de bénévolat. «Les doctrines, comme les nations et les individus ne meurent qu'en refusant de s'engager», a-t-il souligné.

La mission du Club citoyens bénévoles ou volontaires est de pousser les citoyens à agir positivement en faveur de leurs communautés, de leurs semblables ou d'eux-mêmes.

A partir des cotisations des membres, l'association entend voler au secours des populations en détresse et subvenir aux besoins les plus urgents de ses membres. Pour une maladie, par exemple, le membre bénéficie de 50% sur les frais d'hospitalisation ou d'achat d'ordonnance, et de 30% pour le mariage. D'où le slogan du Club: «Nous avons refusé d'enterrer les morts».

Plusieurs conférenciers sont intervenus sur des thématiques comme ''Education et civisme: étude comparative des générations", développée par Marc Nsondé et Pierre Ntsémou; ''Cohabitation intergénérationnelle: approche de solution" par Igor Cameroun; ''Communicateur; citoyen et environnement", par Marius Okana, vice-maire de Brazzaville, pour édifier l'assistance.

**Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU**

# AVIS D'APPEL D'OFFRE N°07/PPSAC/AAISC/AMSCO/VIH SIDA POUR LE RECRUTEMENT D'UNE AGENCE DE COMMUNICATION POUR LA REALISATION D'UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION MULTIMEDIA

Fruit de la coopération entre la Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC) et le gouvernement Allemand, le projet de Prévention VIH-SIDA (PPSAC) est destiné à harmoniser les stratégies de lutte et à développer une approche régionale de la réponse face aux IST-VIH-SIDA.

Le financement de PPSAC est assuré par la banque allemande de développement (KFW) et sa mise en œuvre au niveau régional par l'Organisation de Coordination pour la lutte contre les Endémies en Afrique Centrale (OCEAC) appuyé par un consultant régional (SWIIS TPH).

Au Congo, au niveau opérationnel, la mise en œuvre est confiée à l'Association aux Initiatives de Santé Communautaire/ Association de Marketing Social pour le Congo (AAISC/AMSCO). Elle opère en collaboration avec le Ministère de la Santé, les Conseils/Comités Nationaux de lutte contre le SIDA (CNLS) et aussi avec d'autres partenaires en lutte contre le SIDA de chacun de ces pays couverts par le PPSAC.

Depuis le 1er octobre 2018, le PPSAC est entré dans sa 5ème phase (PPSAC V). Pour cette phase, l'objectif global est de contribuer à la réduction du taux d'infection à VIH et de la transmission d'autres maladies sexuellement transmissibles ainsi que de contribuer à la réduction de la stigmatisation et de la marginalisation sociale envers les personnes vivants avec le VIH (PVVIH), grâce à un changement de comportement durable et l'utilisation de préservatifs au sein des populations ciblées.

Plus spécifiquement, le Projet va contribuer à améliorer l'approvisionnement en préservatifs de meilleure qualité à un prix subventionné, la connaissance, l'attitude et le comportement de la population pour une prévention efficace.

Pour l'exécution de la phase V, il est prévu la réalisation des campagnes de communication multimédia.

I. REPARTITION DES LOTS DU MARCHE

Le marché à concourir est constitué de deux (02) lots :

* THEME : Engagement des jeunes pour le préservatif masculin
-1 Spot TV unique d'une 1minute 30 secondes plus ou moins en français traduit en lingala.
-1 Déclinaison en Spot de rappel de dix secondes du spot TV ci-dessus traduit en langue : lingala.
-1 Spot radio unique d'une 1minute 30 secondes en français décliné du (spot TV) et traduit en langue : lingala
-01 slogan/signature de la Campagne
-1 Affiche 4X3 mètre ou 3X4 mètre unique en français, déclinée du spot TV, quadrichromie, recto simple, traduites en lingala.
* Oriflamme (Kakémono)
* Tee-shirts, casquette
* Affichettes 40*60 cm.

* ***THEME : L'Amour fait vivre***
- 1 Spot TV unique de 2 minutes plus ou moins en français traduit en lingala.
- 1 Déclinaison en Spot de rappel de dix secondes du spot TV ci-dessus en langue Française et lingala
- 1 Spot radio unique de 2 minutes en français décliné du (spot TV) et traduit en langue : lingala
- 01 slogan/signature de la Campagne
- 1 Affiche 4X3 mètre ou 3X4 mètre unique en français et en Lingala, déclinée du spot TV, quadrichromie, recto simple.
* Oriflamme (Kakémono)
* Tee-shirts, casquette
* Affichettes 40*60 cm.

**II. DELAI D'EXECUTION**

Le délai d'exécution ne peut pas dépasser 21 jours à compter de la date de la réception de la lettre de notification du marché. Toute la livraison immédiate serait un atout.

**III. DELAI D'ENGAGEMENT**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de cent quatre-vingt (180) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des plis.

**IV. FORME DU MARCHE**

Le marché à exécuter sera un marché à bordereau de prix unitaire en hors taxes.

**V. SOUMISSIONS**

Toutes les sociétés légalement installées sur le territoire congolais et intéressées par le présent appel d'offres sont priées de passer au secrétariat d'AAISC/AMSCO sis au 172 rue SOWETO MAKELEKELE, quartier Ex TELEVISION consulter ou retirer gratuitement le dossier complet d'appel d'offres.

Les sociétés soumissionnaires introduiront leurs dossiers en langues Française en 3 exemplaires dont un original et 2 copies conformes à l'original et marqués "ORIGINAL" ou "COPIE" selon le cas.

Les exemplaires seront glissés dans deux enveloppes distinctes "offre technique" et "offre financière" portant le nom et l'adresse de la société. Ces dernières seront glissées dans une enveloppe dite "enveloppe extérieure", portant outre le numéro de référence de l'Appel d'Offre et la mention suivante : AAISC Réf: ..... "Appel d'offre pour le recrutement d'une agence de communication dont le thème est : Engagement des jeunes pour le préservatif masculin " et déposées au secrétariat d'AAISC/AMSCO au plus grand tard le 05 août 2019 à 16h30min.

L'ouverture des offres respectant les conditions de formes requises est prévue, le Mardi 06 août 2019 à partir de 14 heures en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaite y assister.

***NB : Pour toutes questions ou renseignements liés au présent appel d'offres, veuillez contacter AAISC/AMSCO par email aaisc@yahoo.fr ou au 06 664 65 47 le matin de 08h00 à 12H00 et l'après-midi de 13h00 à 16h30min.***

# AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA RECONSTITUTION D'UN REPERTOIRE DES FOURNISSEURS

Dans le cadre de la constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires de services pour l'année 2019, l'Association pour l'Appui aux Initiatives de Santé Communautaire et pour le Marketing Social au Congo (AAISC/AMSCO) informe les fournisseurs, prestataires de services, entrepreneurs et consultants qui souhaitent être agréés, à introduire leur dossier de candidature pour agrément.

A. Les acquisitions par voie d'appel d'offres à AAISC/AMSCO concerneront des domaines variés et les **appels spécifiques de passation de marchés feront l'objet de** publication par voie de presse écrite.

B. Les acquisitions par voie de consultations restreintes et de demandes de renseignement de prix seront effectuées sur la base d'une mise en concurrence des fournisseurs et prestataires agréés sélectionnés dans notre répertoire. C'est en ce sens que cette procédure est mise en œuvre.

C. Les acquisitions concernent les domaines ci-après:

1. Assistance en gestion d'image pour l'élaboration de la charte graphique
2. Bureau/Cabinet conseil en markéting, communication et publicité
3. Médias (presse écrite, radios, télévision)
4. Réalisation et pose d'enseignes lumineuses, de panneaux publicitaires
5. Notaires/formalisation des garanties/rédaction d'actes
6. Huissiers/signification des actes (domiciliation de paiement)
7. Avocats/Conseils
8. Agence immobilière (location/vente d'immeubles)
9. Architecte consultant
10. Architectes/évaluation des garanties
11. Bureaux de contrôle/ suivi des marchés de BTP
12. Travaux de BTP
13. Travaux d'électricité bâtiment
14. Travaux de plomberie
15. Travaux de peinture et décoration (tableaux)
16. Vente et pose de tapis/moquette
17. Menuiserie bois/aluminium
18. Travaux de câblage réseaux informatiques et de télécommunications
19. Fourniture, installation et maintenance d'onduleur/régulateur
20. Fourniture et installation de climatiseurs et brasseurs
21. Prestation de service de gardiennage et de sécurité
22. Fourniture, installation et maintenance (recharge) de sextincteurs
23. Consultant national pour la formation dans le domaine de la santé
**24. Cabinet conseil/comptabilité/fiscalité/finance**
25. Cabinet conseil/qualité de service
26. Cabinet de recrutement/formation/gestion d'intérim
27. Cabinet ou consultants spécialisé dans la gestion des ressources humaines
**28. Consultants individuels dans les domaines juridiques,** management,
29. Fourniture de matériel et mobilier de bureau
30. Travaux d'entretien de matériel et mobilier de bureau
31. Fourniture ou leasing de matériel informatique
32. Fournitures de consommables informatiques
33. Fourniture et installation de système de télécommunication
34. Fourniture et entretien d'équipement bureautiques (copieurs, imprimantes, scanners)
35. Travaux de nettoyage et d'entretien des bureaux et magasins (désinfection)
**36. Fournitures de produits pétroliers (carburants et lubrifiants)**
37. Fourniture de bureau
**38. Fourniture de matériel de communication (vidéo-projecteur,** appareil photonumérique avec carte SD, speakerphone, télévision écran LCD)
39. Concessionnaires de véhicules à 4 roues
40. Concessionnaires de motos à 2 roues
41 Travaux d'entretien et de réparation de véhicule (garages)
42. Travaux d'imprimerie / sérigraphie
43. Confection de badges
44. Transport de courriers
45. Confection/vente d'étrennes et cadeaux d'entreprises
46. Photographie et reportage
47. Vente de produits GSM
48. Fourniture d'accès Internet
49. Télécommunications : liaison, V-SAT, BLR, LS
50. Entretien et nettoyage de rideau/store
51. Assurance
52. Hôtellerie/Salle de conférence / restauration
53. Pâtisserie/boulangerie
54. Agence de voyage
54. Fourniture d'eau de boisson
55. Restaurants / service traiteurs

D. AAISC/AMSCO rappelle aux prestataires et **fournisseurs qui travaillent déjà avec elle qu'ils ne sont pas** dispensés de cette formalité, et qu'ils devront produire les **mêmes dossiers afin de renouveler leur agrément.**

E. Le dossier à constituer sera composé de :

**• 01 lettre de demande d'agrément ;**
**• 01 attestation d'enregistrement au ministère du commerce,**
**• 01 quitus fiscal datant de moins de trois mois,**
**• 01 un quitus de la CNSS,**
**• Des références en matière de prestation**
**• Les coordonnées bancaires d'un ou de deux comptes ban**caires au nom de la structure.
**• 01 adresse e-mail fonctionnelle**
**• 01 Plan de localisation géographique de l'entreprise/bureau**

***N.B : Nous vous prions d'inscrire sur votre enveloppe la mention suivante*** :
«Demande d'agrément pour inscription à la liste des fournisseurs d'AAISC/AMSCO»
Le domaine de compétence tel que libellé dans l'avis et qui correspond à celui dans lequel votre structure est spécialisée sera aussi indiqué sur l'enveloppe.
Si vous êtes spécialisés dans plusieurs domaines, vous devez constituer un dossier pour chacun d'eux.

F. Les structures intéressées par le présent avis à manifestation d'intérêt pourront nous faire parvenir leur proposition sous pli ferme à l'adresse suivante :
-par dépôt physique: AAISC/AMSCO 172, rue Soweto quartier ex- télévision
-par dépôt électronique : aaisc@yahoo.fr
-délai de dépôt des dossiers: au plus grand tard le 07 août 2019 à 16h30

***NB : Les candidats retenus seront contactés et une notification d'agrément leur sera adressée.***
***AAISC/AMSCO n'a aucune obligation de confier des prestations à ceux qui ont répondu à cette manifestation d'intérêt.***

# Les rapports entre Jacques Opangault et le Président Fulbert Youlou : une grande civilité

**Un chercheur congolais, Louis Aimé Mpassi, a exhumé des archives du Quai d'Orsay, à la direction des Affaires africaines et malgaches, deux correspondances échangées entre les deux leaders Congolais : le Président Fulbert Youlou et Jacques Opangault, courant mars 1963. Le Président Youlou désigne son opposant principal par «ami».**

***Par Lecas ATONDI-MONMONDJO***

Le Président Youlou ne tarit pas d'éloges à l'endroit de son ancien Président du conseil de Gouvernement, et attend de lui une franche collaboration. Car Jacques Opangault a donné sa démission du Gouvernement, plus exactement de la Vice-présidence en 1962. Le Président Youlou, offensif dans le ton et attendait de lui des assurances pour un nouveau retour aux affaires ; et il l'invite à donner une prompte réponse, tout en lui promettant des nouvelles charges dignes de son rang. Le Président attend des assurances de Jacques Opangault.

Opangault fait des rappels, ceux du passé de leur collaboration marquée par des médisances et rumeurs. Néanmoins, il reste disposé à travailler pour la patrie, et l'on devine à cette période la caution que le Président du MSA doit apporter à la création d'un parti unique au Congo, liquidant ainsi les partis politiques (UDDIA et MSA). Il faut rappeler que le Président Youlou a effectué une visite officielle à Conakry, pays d'Ahmed Sékou Touré. Il en est revenu enthousiaste et convaincu d'avoir trouvé la voie la plus sûre pour construire l'unité nationale dans la fraternité. Parmi les personnalités l'accompagnèrent, il y eut Pascal Lissouba, Raphaël Ndeko et Joseph Senso. Ainsi, en Avril 1963, l'Assemblée nationale vota à l'unanimité l'institution d'un parti unique. Il resta sans nom et ne vit pas le jour avant les grèves des 13, 14, et 15 août 1963 qui renversèrent le régime.

-Des différences de parcours

Il est établi que Jacques Opangault et Fulbert Youlou, eurent des parcours politiques différents. Jacques Opangault fut mariné à l'idéologie socialiste bien qu'il fût formé dans le groupe d'Etudes communistes, crée à Brazzaville après la Seconde guerre mondiale. Ils furent quelques-uns à recevoir cette formation : Appolinaire Bazinga, Abel Thauley Nganga, Julien Boukambou, Aubert Lounda et d'autres ressortissants de l'Afrique de l'Ouest. Opangault entretint des rapports suivis avec Léon Blum, Chef du Gouvernement français, et responsable du Front populaire ayant installé les dirigeants socialistes au plus haut

niveau de l'Etat. C'est pourquoi Opangault se rangea dans le camp des modérés. Quant à l'abbé Youlou, selon le témoignage que me fit MGR Benoît Gassongo, fut, tout comme d'autres prêtres, discrètement au Parti progressiste congolais de Jean Félix Tchicaya (Oyo 1963). La discrimination, même feutrée dans les presbytères aida à cette adhésion. La lutte contre le colonialisme fut le maître mot de Jean Félix Tchicaya. L'abbé Youlou est également formé à l'éducation de l'Eglise catholique foncièrement anticommuniste. En 1960, il procèda à l'arrestation de certains congolais accusés de complot communiste : Simon Pierre Kikhounga-Ngot, Makosso Tchiapi, Alice Badiangana, Loubayi et bien d'autres. Fulbert Youlou dépêcha un de ses conseillers au Congrès international anticommuniste à Manille dans les années (1960).

Des relations néanmoins conflictuelles

Jacques Opangault, Président du Conseil du Gouvernement fut renversé le 28 novembre 1958, par son ancien ministre de l'agriculture l'abbé Youlou, promu Premier ministre à Pointe-Noire, après le référendum du 28 septembre 1958. Tout en se soumettant au vote biaisé, Opangault fut agacé par la politique de débauchage des députés et cadres du MSA, une véritable transhumance peu courante jusque-là en politique. En 1959, Youlou procéda à un découpage électoral scandaleux des législatives qui créa une circonscription électorale du Pool, allant de Mindouli à Abala avec 25 députés. Il réduisit la présence au Parlement d'Opangault à dix députés lui-même gagnant 51. De surcroît, les émeutes sanglantes intercommunautaires de février 1959 conduisit Opangault en prison, et son camp (quartiers de Ouenzé et Poto-Poto compta de nombreux dommages, morts et destruction de maisons). Quoiqu'il fût élu, même pensionnaire de la maison d'Arrêt, de Brazzaville, Opangault accepta d'intégrer le Gouvernement de Youlou en 1959, et néanmoins donna en 1962 sa démission.

Opangault fut souvent acculé à avaler des couleuvres, jeté dans les cordes. La guerre de 1959, constitue jusqu'à ce jour un grand traumatisme, divisant le Congo en deux Congo Nord et Sud. Opangault accepta dans le présent courrier cette nouvelle collaboration pour éviter d'être accusé de fossoyeur de l'unité nationale, (propos tenus au Tribunal populaire en 1965). Opangault revint au Gouvernement en 1963 pour adopter le parti unique. Il refusa les propositions de travailler avec les révolutionnaires ayant renversé le Gouvernement. Il fit preuve de fairplay politique. On pourrait se poser la question de savoir si l'abbé Youlou aurait pu se comporter comme Opangault, le leader du MSA exigea le même sort que son frère Youlou : la prison.

Le Président Youlou dans sa correspondance attache du prix à intégrer Opangault à sa machine de parti unique. Mais ces leaders furent des adversaires résolus. Ces correspondances traduisent un grand niveau de civilité. Ils furent animés de respect réciproque. Des choses qui manqueront dans le paysage politique du Congo depuis le parti unique (MNR, PCT) même sous le multipartisme. Dans les présentes lettres, Opangault et Youlou se souciaient de l'unité nationale, et l'on peut les saluer chapeau bas, car la civilité et le respect soudaient leurs relations. Ils demeurent par conséquent des Grands dans l'histoire du Congo.


**Tarifs d'abonnement**

Congo
6 mois
Retrait sur place: 15.600
Expédié: 23.400
1 an
Retrait sur place: 31.200
Expédié: 46.800
France, Afrique Francophone
91 Euros
182 Euros
Autres pays d'Afrique
96 Euros
192 Euros
Europe
96 Euros
192 Euros
Amérique-Asie
100 Euros
200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

**Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner**


## AVIS D'APPEL D'OFFRE N°08/PPSAC/AAISC/AMSCO/VIH SIDA POUR L'IMPRESSION DES MAGAZINES 100% JEUNE ET 100% NANA

Fruit de la coopération entre la Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC) et le gouvernement Allemand, le projet de Prévention VIH-SIDA (PPSAC) est destiné à harmoniser les stratégies de lutte et à développer une approche régionale de la réponse face aux IST-VIH-SIDA.

Le financement de PPSAC est assuré par la banque allemande de développement (KFW) et sa mise en œuvre au niveau régional par l'Organisation de Coordination pour la lutte contre les Endémies en Afrique Centrale (OCEAC) appuyé par un consultant régional (SWIIS TPH).

Au Congo, au niveau opérationnel, la mise en œuvre est confiée à l'Association aux Initiatives de Santé Communautaire/ Association de Marketing Social pour le Congo (AAISC/AMSCO). Elle opère en collaboration avec le Ministère de la Santé, les Conseils/Comités Nationaux de lutte contre le SIDA (CNLS) et aussi avec d'autres partenaires en lutte contre le SIDA de chacun de ces pays couverts par le PPSAC.

Depuis le 1er octobre 2018, le PPSAC est entré dans sa 5ème phase (PPSAC V). Pour cette phase, l'objectif global est de contribuer à la réduction du taux d'infection à VIH et de la transmission d'autres maladies sexuellement transmissibles ainsi que de contribuer à la réduction de la stigmatisation et de la marginalisation sociale envers les personnes vivants avec le VIH (PvVIH), grâce à un changement de comportement durable et l'utilisation de préservatifs au sein des populations ciblées.

Plus spécifiquement, le Projet va contribuer à améliorer l'approvisionnement en préservatifs de meilleure qualité à un prix subventionné, la connaissance, l'attitude et le comportement de la population pour une prévention efficace.

Pour l'exécution de la phase V, il est prévu l'impression des magazines.

**I. REPARTITION DES LOTS DU MARCHE**

Le marché à concourir est constitué par un lot unique qui comprend :

- Les magazines 100% jeunes
- Les magazines 100% NANA

**II. DELAI D'EXECUTION**

Le délai d'exécution ne peut pas dépasser 07 jours à compter de la date de la réception de la lettre de notification du marché. Toute la livraison immédiate serait un atout.

**III. DELAI D'ENGAGEMENT**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de cent quatre-vingt (180) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des plis.

**IV. FORME DU MARCHE**

Le marché à exécuter sera un marché à bordereau de prix unitaire en hors taxes.

**V. SOUMISSIONS**

Les sociétés soumissionnaires introduiront leurs dossiers en langues Française en 3 exemplaires dont un original et 2 copies conformes à l'original et marqués "ORIGINAL" ou "COPIE" selon le cas.

Les exemplaires seront glissés dans deux enveloppes distinctes "offre technique" et "offre financière" portant le nom et l'adresse de la société. Ces dernières seront glissées dans une enveloppe dite "enveloppe extérieure", portant outre le numéro de référence de l'Appel d'Offre et la mention suivante :

AAISC Réf: ….. "Appel d'offre impression magazine"

Et déposées au secrétariat d'AAISC/AMSCO au plus grand tard le 05 août 2019 à 16h30min.

L'ouverture des offres respectant les conditions de formes requises est prévue, le Mercredi 07 août 2019 à partir de 15 heures en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaite y assister.

***NB : Pour toutes questions ou renseignements liés au présent appel d'offres, veuillez contacter AAISC/AMSCO par email aaisc@yahoo.fr ou au 06 664 65 47 le matin de 08h00 à 12H00 et l'après-midi de 13h00 à 16h30min.***

## AVIS D'APPEL D'OFFRE N°08 /PPSAC/AAISC/AMSCO/VIH SIDA POUR ACHAT MATERIELS INFORMATIQUES UJ2

Fruit de la coopération entre la Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC) et le gouvernement Allemand, le projet de Prévention VIH-SIDA (PPSAC) est destiné à harmoniser les stratégies de lutte et à développer une approche régionale de la réponse face aux IST-VIH-SIDA.

Le financement de PPSAC est assuré par la banque allemande de développement (KFW) et sa mise en œuvre au niveau régional par l'Organisation de Coordination pour la lutte contre les Endémies en Afrique Centrale (OCEAC) appuyé par un consultant régional (SWIIS TPH).

Au Congo, au niveau opérationnel, la mise en œuvre est confiée à l'Association aux Initiatives de Santé Communautaire/ Association de Marketing Social pour le Congo (AAISC/AMSCO). Elle opère en collaboration avec le Ministère de la Santé, les Conseils/Comités Nationaux de lutte contre le SIDA (CNLS) et aussi avec d'autres partenaires en lutte contre le SIDA de chacun de ces pays couverts par le PPSAC.

Depuis le 1er octobre 2018, le PPSAC est entré dans sa 5ème phase (PPSAC V). Pour cette phase, l'objectif global est de contribuer à la réduction du taux d'infection à VIH et de la transmission d'autres maladies sexuellement transmissibles ainsi que de contribuer à la réduction de la stigmatisation et de la marginalisation sociale envers les personnes vivants avec le VIH (PvVIH), grâce à un changement de comportement durable et l'utilisation de préservatifs au sein des populations ciblées.

Plus spécifiquement, le Projet va contribuer à améliorer l'approvisionnement en préservatifs de meilleure qualité à un prix subventionné, la connaissance, l'attitude et le comportement de la population pour une prévention efficace.

Pour l'exécution de la phase V, il est prévu l'acquisition du matériel informatique.

**I. REPARTITION DES LOTS DU MARCHE**

Le marché à concourir est constitué d'un lot:

- 1 MacBook

**II. DELAI D'EXECUTION**

Le délai d'exécution ne peut pas dépasser 7 jours à compter de la date de la réception de la lettre de notification du marché. Toute la livraison immédiate serait un atout.

**III. DELAI D'ENGAGEMENT**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des plis.

**IV. FORME DU MARCHE**

Le marché à exécuter sera un marché à bordereau de prix unitaire en hors taxes.

**V. SOUMISSIONS**

Les sociétés soumissionnaires introduiront leurs dossiers en langues Française en 3 exemplaires dont un original et 2 copies conformes à l'original et marqués "ORIGINAL" ou "COPIE" selon le cas.

Les exemplaires seront glissés dans deux enveloppes distinctes "offre technique" et "offre financière" portant le nom et l'adresse de la société. Ces dernières seront glissées dans une enveloppe dite "enveloppe extérieure", portant outre le numéro de référence de l'Appel d'Offre et la mention suivante :

AAISC Réf: ….. "Appel d'offre Matériel Informatique UJ2" et déposées au secrétariat d'AAISC/AMSCO au plus grand tard le 31 juillet 2019 à 16h30min.

L'ouverture des offres respectant les conditions de formes requises est prévue, le jeudi 1er août 2019 à partir de 13 heures en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaite y assister.

***NB : Pour toutes questions ou renseignements liés au présent appel d'offres, veuillez contacter AAISC/AMSCO par email aaisc@yahoo.fr ou au 06 664 65 47 le matin de 08h00 à 12H00 et l'après-midi de 13h00 à 16h30min.***

**Etude de Maître Brisiaine KOUTOU**
Notaire
Sise 55, rue MOE VANGOULA, immeuble SEKOU, en face du Café de Paris, marché Plateau centre-ville, Pointe-Noire, téléphone: 06 657 45 55/ 04 433 87 96.

## INSERTION LEGALE

### LA CONGOLAISE DES BOISSONS PLATES ET FRUITEES «C.B.P.F.»

Société A Responsabilité Limitée
Capital: 50.000.000 F.CFA
Siège Social: Tchimbambouka Ponton-Plage
Téléphone: 05 511 55 85/05 791 13 13 - B.P.: 364
POINTE-NOIRE
REPUBLIQUE DU CONG0

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Brislaine KOUTOU, Notaire, le 08 mars 2019, dûment enregistré le 20 mai 2019, sous le folio 95/05, no 224, il a été constitué une société, ayant les caractéristiques suivantes:
Forme: Société A Responsabilité Limitée ;
Objet: La société a pour objet, directement ou indirectement en République du Congo et dans tous autres pays:
-Production, conditionnement et commercialisation d'eau minérale ;
-Fabrication et mise en bouteille de jus de fruits non gazeux à base de concentrés et fruits naturels ;
-Production d'eau aromatisée.
Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus indiqué, et susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.
Dénomination sociale: LA CONGOLAISE DES BOISSONS PLATES ET FRUITEES, en sigle «C.B.P.F.».
Adresse: Tchimbambouka Ponton-Plage, Téléphone: 05 511 55 85/05 791 13 13, B.P.: 364, Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO.
Administration: La Gérance est assurée par la société GENERALE DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT SARL, représentée par Monsieur Guy Roger Noël MASSANGHA, pour une durée de trois (03) années renouvelables.
RCCM: Elle est immatriculée au RCCM sous le numéro CG/PNR/19 B 234.

**Pour avis,**
**La Notaire,**
**Maître Brislaine KOUTOU**

---

**Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE**
**Notaire à Pointe-Noire**
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, vers le rond-point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431; Tél.: 22 294 13 34/05 736 64 64 République du Congo

## INSERTION LEGALE

### FORTUNES CONGO» SASU

Société par Actions simplifiée Unipersonnelle
Capital social de Francs CFA: Un Million (1 000 000)
Siège social: 371, Boulevard Charles De Gaulle, Centre-ville
RCCM: CG/PNR/19 B 275
Pointe-Noire - République du Congo

Il ressort d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 3 juin 2019, enregistré à Pointe-Noire, le 5 juin 2019, sous folio 103/5, no 4242, la création d'une société ayant les caractéristiques suivantes:
**FORME:** Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU) ;
**OBJET:**
La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:
-Casino ;
-Des loteries ;
-Des jeux de roulettes manuelles ou électriques;
-Des jeux de machines à sous ;
-Des jeux de grattage ;
-Des jeux de hasard et d'argent en machines ou autour d'une table: Poker, Blackjack, Cartes, Dés, Dame, etc. ;
-Des jeux de hasard en ligne et plus largement tous types de jeux de hasard et d'argent existant ou à venir ;
-Des paris sportifs ;
-Des jeux virtuels ;
-Des jackpots ;
-Des paris hippiques mutuels ou non ;
-Hôtellerie, Bar, Restauration... ;
-Spectacles en lien avec l'objet social ci-dessus;
Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, immobilières ou mobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en faciliter la réalisation ;
**DENOMINATION:** «FORTUNES CONGO» SASU ;
SIEGE SOCIAL: Pointe-Noire, 371 Boulevard Charles De Gaulle, Centre-ville, République du Congo ;
DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M. ;
**ADMINISTRATION:**
- Monsieur Jean-Luc CODACCIONI est nommé en qualité de Président de la société pour une durée indéterminée ;
- Monsieur Ange Joseph Philippe Patrice FANUCCHI est nommé en qualité de Directeur Général de la société, pour une durée indéterminée ;
**RCCM:** CG/PNR/19 B 275 ;
DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 25 juin 2019, sous le numéro 19 DA 798.

*Fait à Pointe-Noire, le 1er juillet 2019.*

***Pour avis.***

---

**Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE**
Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, vers le rond-point
Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431; 22 294 13 34/05 736 64 64
République du Congo

## ANNONCE LEGALE

### «LASSARAT CONGO»

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de Francs CFA: Vingt Millions (20 000 000)
Siège social: Avenue du Havre, Boîte postale: 571
RCCM: CG/PNR/12 B 484
Pointe-Noire - République du Congo

**APPROBATION DES ETATS FIANCIERS**

Aux termes du Procès-verbal d'Assemblée Générale Mixte de la société «LASSARAT CONGO», tenue à Pointe-Noire, en date du 3 juin 2019, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné le 27 juin 2019, enregistré à Pointe-Noire le 28 juin 2019, Folio 118/22 no 5198; les associés de ladite société ont pris les résolutions suivantes:
- Approbation des états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- Quitus entier au gérant pour l'exercice clos le 31 décembre 2018;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- Approbation du rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles 350 et suivants de l'Acte Uniforme OHADA ;
-Poursuivre des activités de la société ;
-Pouvoirs pour les formalités.
Le dépôt légal dudit Procès-verbal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 3 juillet 2019, sous le numéro 19 DA 854, conformément à la législation en vigueur.

*Fait à Pointe-Noire, le 09 juillet 2019.*

**Pour mention et avis,**
**Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE,**
**Notaire.**

---

**ETUDE MAITRE DINAMONA**
NOTAIRE
B.P: TELEPHONE (242) 05 563-72-26; 06 672-54-17
E-mail: etude.me.dinamona@gmail.com
ETUDE SISE CENTRE-VILLE MARCHE PLATEAU, IMMEUBLE CONGO-TELECOM
1er ETAGE
POINTE-NOIRE, REPUBLIOUE DU CONGO

## INSERTION LEGALE

Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire, établi en date à Pointe-Noire du dix-sept juin deux mille dix-neuf, par le Notaire soussigné, enregistré en date à Pointe-Noire du trois juillet deux mille dix-neuf sous le Folio 077/16 numéro 275, les Associés de la société dénommée «VOTRE CENTRE DE FORMATION AGREE», en sigle «VCF AGREE», Société A Responsabilité Limitée, régulièrement immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro RCCM CG/PNR/13 B 1312, avec un capital de FRANCS CFA UN TyfIL-LION, dont le siège social est sis au numéro 404, Avenue Jacques OPANGAULT, arrondissement I, Emery Patrice LUMUMBA, Pointe-Noire, République du Congo, ont entre autres résolutions de l'ordre du jour, décidé de:
-L'augmentation du capital social qui passe de FRANCS CFA un million (1 000 000) à FRANCS CFA quinze millions (15 000 000), par conséquent, la modification des articles 6 et 8 des statuts, qui sont désormais ce qui suit:
ARTICLE SIX: APPORTS
Les apports peuvent se faire en numéraire, en nature ou en industrie.
Messieurs Tevi Ezobigbe LAWSON HELLU et Éric, René ERNY, associés, ont fait des apports en numéraire à la présente société correspondant à la somme de QUINZE MILLIONS (15 000 000) de FRANCS CFA ci-après entièrement souscrites et intégralement libérées, savoir:
Monsieur Tevi Ezobigbe LAWSON HELLU, la somme de Francs CFA sept millions cinq cent mille ci……7 500 000 7 500 000 F CFA
Monsieur Eric, René ERNY, la somme de Francs CFA sept millions Cinq cent mille ci……7 500 000 7 500 000 F CFA
TOTAL des apports en numéraires, soit la somme de Francs CFA quinze millions ci…15 000 000
15 000 000 F CFA
Le versement des fonds correspondant a été constaté par une Déclaration Notariée de Souscription et de Versement établie par le Notaire soussigné et reçue ce jour conformément à l'article 314 de l'Acte Uniforme portant droit commercial général et du Groupement d'Intérêt Economique, avant les présents statuts. Le retrait de la somme ne pourra être effectué qu'après l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Congo.
ARTICLE HUIT: CAPITAL SOCIAL - PARTS SOCIALES
Les apports peuvent se faire en numéraire, en nature ou en industrie.
Le capital social est fixé à la somme de FRANCS CFA QUINZE MILLIONS (15 000 000), divisé en mille cinq cents (1500) parts sociales de DIX (10 000) FRANCS CFA chacune, numérotées de UN (1) à ) MILLE CINQ CENTS (1500) entièrement souscrites et libérées et attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs, savoir :
Monsieur Tevi Ezobigbe LAWSON FELLU, à concurrence de sept cent cinquante parts sociales, ci……750 750
Monsieur Eric René ERNY, à concurrence de sept cents cinquante parts sociales,
ci……750 750
TOTAL des parts sociales, mille cinq cents parts sociales
ci……1500 1500

- Le transfert du siège social de ladite société qui est dorénavant à l'immeuble MAISONS SANS FRONTIERES, avenue Charles DE GAULLE, centre-ville, arrondissement 1, Emery Patrice LUMUMBA, Pointe-Noire, République du Congo.
- La mise à jour des statuts conformément aux dispositions légales de l'Acte Uniforme de l'OHADA
Dépôt des statuts au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire en date du cinq juillet deux mille dix-neuf sous le numéro RCCM 19 DA 866.

**Pour avis,**
**Maître Angélique DINAMONA**
**Le Notaire**

TÉMOIGNAGE

# Jovis Moubara: il était un pilier de première heure du groupe Extra Musica

**Les six premiers mois de l'année 2019 ont été marqués par plusieurs évènements. Personne ne pouvait prédire ce qui allait se passer au seizième jour du mois de juin. La mort est certes un phénomène ordinaire, mais la disparition d'un être cher et d'un éminent pilier de première heure du groupe Extra Musica reste un évènement hors du commun. De la vie humaine, Dieu est le maître absolu: il suscite et établit tout le déroulement du temps et décide pour chacun de ses fils la suite des évènements. Témoignage.**

*Raymond Nty, à gauche, à côté de la tombe du disparu*

«Au nom du groupe Extra Musica et de son président Roga Roga, nous prenons la parole pour les derniers adieux à notre très cher et regretté frère, ami et compagnon. La mort a frappé durement Extra Musica, notre ami Crépin Cyriaque Awambi, dit Jovis Moubara, responsable de l'équipe des installateurs des instruments de musique du groupe Extra Musica, nous a quittés, une perte inestimable pour tous les «Zangul».

C'est avec une grande tristesse que nous avons été secoués par la disparition de Crépin Cyriaque Awambi.

Né le 24 octobre 1966 à Brazzaville, fils d'Auguste Awambi et de Charlotte Yombi, Jovis a rendu témoignage de la fidélité et de la sincérité à Extra Musica, depuis la création de ce groupe mythique.

En effet, il faisait partie des premiers lieutenants convaincus de ce groupe avec à la hauteur une seule idée soutenir la réalisation de la musique.

Installateur des instruments de musique et chef de service maintenance du matériel, Jovis a été aussi un des premiers à protéger les entrées des répétitions du groupe, il a veillé à l'affichage et à la pose des banderoles pour le compte du groupe Extra Musica. Il a facilité la vente des tickets, lors des concerts et vendeurs des supports CD des albums d'Extra Musica, tâche qu'il a poursuivie avec la maison IBROKS.

Moubara servait Extra Musica avec passion, il a protégé et conservé la sono et quelques instruments de musique du groupe, en dépit des évènements tragiques qu'a connus la ville de Brazzaville pendant la période 1993 -1997 et 2012. C'était un «Zangul» de la première heure. Il s'est donné entièrement.

La grande et fâcheuse mort vient d'enlever à notre affection le grand-frère formidable, le confident, le père attachant, le compagnon fidèle depuis la création du groupe, le courtois et généreux. Son ombrage si doux s'est vite envolé et nous ne pouvons plus admirer son sourire, son accueil, sa ténacité, ses conseils et sa sérénité.

Pour longtemps, les empreintes de Moubara demeureront indélébiles dans le parcours d'Extra Musica, des temps des difficultés, des départs des artistes, des arrivées des nouveaux. Il a, en effet, mis sa conviction, son temps et son énergie.

Le 16 juin 2019, aux environs de 19 heures, ô jour désastreux, effroyable où retentit comme un éclat de tonnerre, cette étonnante nouvelle, Jovis Moubara a été rappelé à Dieu.

Toute la communauté de la rue Babembés et d'Extra Musica s'est sentie frappée par ce coup. Après ce que nous venons de vivre, la santé n'est qu'un nom, la vie paraît un songe. Aux premiers bruits de sa santé, les intentions en supplique au Seigneur ont été sollicitées. Devant son hospitalisation et sa réanimation, on lisait sur les regards de tous ceux qui pouvaient encore le voir, la douleur et la consternation. Comme nous le rappelle Saint Ambroise: «Je serrais les bras, mais j'avais déjà perdu ce que je tenais»

*Jovis Moubara*

Moubara restera dans la mémoire de toutes les générations d'Extra Musica comme ce compagnon de lutte dont le tempérament et le style honorent notre groupe et notre musique. Il a su donner un éclat que nos yeux recherchent encore, le sourire, l'action et l'exemple dans l'amour du travail.

Jetant un grand regard sur ce podium où il ne cessait de veiller à la bonne exécution de l'art, tâchant vérifier tout le raccordement du dispositif matériel, avant, pendant et la désinstallation après le spectacle

La mort est la limite sans épaisseur qui sépare quelque chose et rien. Nous accompagnons le défunt jusqu'à sa dernière demeure, mais le mourant lui-même, personne ne l'accompagne; personne ne lui fait escorte, lorsqu'il accomplit le pas solitaire.

Alors, nous disons adieu à Jovis, car toute mort est prématurée, et il y a la responsabilité des survivants. Responsabilités des survivants, déjà en retard et coupables de retard.

Mais responsabilité sans décision, remontant l'impossibilité d'être responsable qui caractérisait la responsabilité comme telle. Impossibilité de la responsabilité dans la responsabilité, qui ne nous dispense pas, mais nous astreint à la responsabilité comme obligation de ne pas laisser l'autre homme seul en face de la mort.

C'est la responsabilité pour tout ce que notre existence, malgré notre innocence consciente, peut accomplir de violence et de meurtre. C'est la responsabilité des mortels pour un mortel.

Dire adieu à Jovis Moubara pour confier Extra Musica à Dieu. Jovis, tu nous manques et tu vas toujours nous manquer. Nous tenterons de maintenir la barre au beau fixe, tout en demandant au Dieu Tout-puissant de t'accueillir et de soutenir ton combat, ta famille, tes frères de l'équipe des installateurs, ton compagnon Cilé Cilé, le chauffeur Guénol à supporter cette perte irréparable, à compatir avec les siens, à confier ta fille à la maternelle affection et en te confiant à la miséricorde de Dieu. Lui qui te connait mieux que nous. En unissons à tous ceux qui sont rassemblés ici en ces lieux pour ton dernier hommage, que brille l'instant de la musique zangul.

Moubara, merci d'avoir été des nôtres, de nous avoir enseignés par ta présence, merci pour avoir mis tes talents et ton énergie reçus de Dieu au service d'Extra Musica et de ta communauté.

Que Dieu sache te récompenser amplement pour le grand service rendu! Qu'il t'accorde un repos éternel et bien mérité dans son royaume céleste!

Va en paix, Jovis Moubara, après une vie au service des autres, que l'éternité emplisse ton repos de sérénité. Tu resteras dans l'écrin de nos mémoires.»

**Raymond NTY**
*Administrateur, secrétaire général d'Extra Musica.*

SPECTACLE INEDIT DE DANSE
A L'IFC DE BRAZZAVILLE

# Le groupe Matinu Ma Mpimpa jouera «Ludimi lua mubaku»

«Ludimi lua mubaku» (traduire la langue du renard), c'est l'intitulé du spectacle de danse que livrera mardi 16 juillet 2019, à l'Institut Français du Congo (IFC), le groupe de musique ethno-folklorique Matinu ma Mpimpa (le rituel de danse nocturne). «Ludimi lua mubaku» est l'œuvre du promoteur Edgar Pierre Martial Koko, artiste, multi-instrumentiste, metteur en scène, chorégraphe, rédacteur des chansons et poèmes. Ce spectacle vaut la peine d'être vu. «La silhouette du grand arbre de ma forêt natale n'est autre que le pied droit de mon grand-père, danseur et multi-instrumentiste, qui mangeait à travers ses marines», dit le promoteur. En effet, «La langue du renard», récit qui présente une

*Le groupe Matinu Ma Mpimpa*

réelle diversité de cultures provenant de différents départements du pays, est un condensé de valeurs traditionnelles.

La langue du renard noir est très prisée par les chefs du village, et regorge des secrets quand le chasseur ramène le renard noir au village au moment du partage collectif au mbongui, place où se réunissent les sages et les initiés. Mais, en 1837, Nkoko brisa ce culte et s'autoproclama ayant droit de la langue du renard, au grand étonnement du chef du village qui sortit son «mvoila» (canne magique e mystique) pour tuer le rebelle.

Mais le rebelle fut plus puissant et tua le chef. Son esprit terrorisa tout le village, à tel point qu'on fit appel au grand initié, Mbouango, pour pratiquer le «muloko» (rituel de danse nocturne), dans le but de rétablir la paix, l'ambiance et l'unité.

S'agissant de «matinu ma mpimpa», il a été créé en 2006 et régularisé en octobre 2017 par son

promoteur, Edgar Pierre Martial Koko, multi-instrumentiste ethnique. Il vise, à travers son groupe,

de faire découvrir, diffuser, promouvoir et enseigner cette nouvelle musique culturelle, ces instruments ethniques et cette danse partout dans le monde.

Le groupe Matinu ma mpimpa a déjà présenté des tableaux de l'ensemble des scènes dans des pays d'Afrique, d'Europe, d'Asie et d'Amérique. Il est consultable sur sa page facebook.

**Pascal AZAD-DOKO**

MUSIQUE TRADITIONNELLE

# Le groupe Mbounda Kimongo appelle à l'aide pour la publication d'un opus

**Créé en 1980 à l'initiative de feu patriarche Marcel Mouanda, le groupe folklorique Mbounda Kimongo qui a pour siège la rue Gérard n°15, au quartier Gaïa, à Dolisie, dans le deuxième arrondissement, prépare un opus de dix chansons. Philippe Badiakouahou Badphi, secrétaire général, que nous avons surpris en pleines répétitions, nous en dit davantage. Entretien.**

*Philippe Badiakouahou Badphi*

** Monsieur le secrétaire général, combien d'artistes compte votre groupe?*

**Après la disparition de son président-fondateur, Marcel Mouanda, en 1987, le groupe dirigé de main de maître par Albert Tsimba, alias Demoutou, qui comptait plus de soixante membres, compte aujourd'hui, avec le vieillissement et les décès, une trentaine d'artistes. Compte tenu des occupations des uns et des autres, nous faisons les répétitions deux fois par mois. Aujourd'hui, vous nous avez trouvé en pleines répétions de nos chansons qui feront bientôt l'objet d'un CD de dix chansons. Ce sont, entre autres: «Mbikeno na sala», «Mbongo», «Tsimbila mwana», «Mua kilessi». Hormis la vocation folklorique, nous avons aussi le social. Nous assistons moralement et financièrement les membres en situation de joie ou de malheur.

*Le groupe folklorique Mbounda Kimongo*

** Quels genres d'instruments utilisez-vous pour égailler les populations?*

** Vous savez autant que moi que la culture, pour une communauté, c'est quelque chose qu'il faut valoriser. Si votre communauté ne maintient pas sa culture, vous tombez, à coup sûr, dans les oubliettes. La génération du district de Kimongo d'aujourd'hui ignore les danses comme «Kihongo», «Séndéndé» qui sont des danses typiquement du terroir Sundi de Kimongo. Pour ces danses chantées dans le dialecte sundi, nous n'utilisons que les instruments traditionnels de nos aïeux tels le «Nkoko» (le balafon), instrument de base qui annonce la joie ou le malheur, la sanza, le «Kiwanda» (grelots) qu'on utilise pour bercer le bébé au dos, le tambour. Chez nous, il n'y a pas d'instruments modernes.

** Auriez-vous un souci?*

** Mon souci majeur est qu'aujourd'hui, les cadres Sundi du district de Kimongo n'ont pas un regard sur le groupe Mbounda Kimongo qui fait la fierté de leur contrée. Ils n'ont besoin de nous que quand il y a les campagnes électorales. Sans soutien financier, nous sommes en train de préparer avec toutes les peines du monde un opus dans lequel on prône l'unité des filles et fils de Kimongo, l'amour de la patrie, et dénonçons les antivaleurs. Nous avons besoin du soutien de tous pour réaliser ce chef-d'œuvre, afin que Mbounda Kimongo puisse rayonner et avoir une auréole internationale.

Propos recueillis par
**Equateur Denis NGUIMBI**

FEDERATION CONGOLAISE DE FOOTBALL

# L'instance veut mieux réguler les transferts nationaux

La Fédération congolaise de football (FECOFOOT) a sollicité de la FIFA un séminaire de formation à l'attention des clubs, sur l'utilisation du Système de régulation national des transferts (DTMS, Domestic Transfert Matching System) conçu afin de faciliter et contrôler les mouvements de joueurs dans les championnats locaux. Il s'est tenu jeudi 11 juillet à son nouveau siège.

Au Congo, l'entre-deux saisons est souvent marqué par des mouvements de joueurs entre clubs locaux, et c'est ce moment qui précède souvent l'ouverture du processus d'établissement des licences par la FECOFOOT, qui tient lieu de marché des transferts. Un espace non régulé, objet de transactions parfois obscures entre clubs dont le contrôle échappe encore à la fédération, laquelle est pourtant souvent appelée à la table de la conciliation en cas de conflit. C'est fort de ceci que l'instance du football congolais a sollicité le séminaire de formation qui vient de se tenir à Brazzaville.

En moins de vingt-quatre heures, les secrétaires généraux des équipes de Ligue 1 ont été édifiés sur l'implémentation du système DTMS, sous la coordination d'experts de la Fifa, Dina Ameti, coordinatrice de l'équipe Formation et soutien TMS de la FIFA, et Sandra Matthey, conseillère juridique à ITMS Conformity. «Le DTMS concerne les transferts nationaux. C'est un module supplémentaire qu'on a ajouté au TMS international. Ce sont deux systèmes qui sont sur une seule et même plateforme. Le DTMS est un système que la Fifa propose à chaque association membre. Le Congo a émis le souhait de l'implémenter pour son pays. Nous en sommes ravis, et remercions la FECOFOOT pour ce séminaire qui permet de former les utilisateurs des clubs et de la fédération», a étayé Dina Ameti.

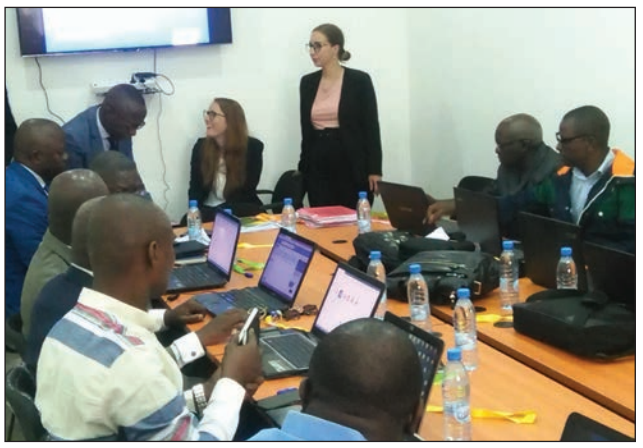

*Les participants à l'écoute des expertes de la FIFA*

En clair, le système DTMS inféodé au système TMS va permettre de réguler les transferts entre clubs domestiques (locaux), et les données des joueurs rentrées dans le système DTMS apparaitront automatiquement dans la base des données du système ITMS global logé à la FIFA. *«Puisqu'il s'agit d'une seule et même plateforme, tous les mouvements des joueurs, qu'ils soient des mouvements nationaux ou internationaux, vont pouvoir être visibles dans le système»*, a poursuivi l'experte de la Fifa.

L'on devrait donc désormais avoir une meilleure traçabilité et une sécurisation garantie des données des joueurs dans le système, aussi bien au début qu'à la fin de leur carrière. La fédération aura un système qui lui permet d'effectuer des contrôles, voire de sanctionner si les transferts n'ont pas suivi la réglementation en vigueur.

Il reste à la FECOFOOT d'édicter un règlement du statut du transfert du joueur, en conformité avec celui de la Fifa, pour mieux encadrer l'activité autour des transferts nationaux dans le système DTMS. Il importe de préciser que le Congo emboite le pas à plusieurs pays africains à l'instar de la RDC où les deux expertes FIFA ont séjourné avant de venir à Brazzaville.

**G.-S.M**

HANDBALL À BRAZZAVILLE

# La DGSP ne lâche pas Abo-Sport

*DGSP et Etoile du Congo au gymnase Nicole Oba*

La formation de la Direction générale de la Sécurité présententielle (DGSP) dames garde le bon rythme en se stabilisant à la deuxième place du Championnat départemental de Brazzaville. Elle a balayé l'Étoile du Congo, 30 à 19, lors de son second match de la phase retour, mardi dernier à Nicole Oba.

Grâce à cette victoire, les militaires de la Présidence créent l'écart de deux points sur CARA, défait lors du précédent match par l'Étoile du Congo. Ils reduissent aussi leur retard de deux points face au leader Abo Sport, qui compte un match de moins. «Notre adversaire était très confiant en lui, parce qu'ayant battu le CARA lors du précédent match. Et il venait pour se venger de sa défaite au match aller. Mais il a fait les frais de notre sursaut d'orgueil», a indiqué Champtalain Gouama, entraîneur de la DGSP.

La défaite d'Etoile du Congo, selon son entraîneur adjoint, Christel Ngamoukouba, s'explique par le fait que l'adversaire était plus fort. ''Certes on a perdu, mais on va continuer à travailler, afin de décrocher une qualification au championnat national et aller convoiter le trophée.», a-t-il précisé.

Pour les autres rencontres de la journée, Abo-Sport n'a pas été du tout tendre avec ASEL, 35-16, tandis que CARA a dominé l'Inter Club, 32-27.

En seniors hommes, Caïman, disqualifié de la compétition, a perdu sur tapis vert face à AS Brazza, Inter Club 1 a dicté sa loi à Avenir du rail, 24-21, tout comme Pétro-Sport aux Diables-Noirs, 31-23.

**Davy Dimitri MACKITA**

CAN DE FOOT 2019

# L'Afrique centrale y a fait piètre figure

Absent de quarts de finale en Egypte, le football d'Afrique centrale a accumulé les contreperformances. Pas seulement sportives.

Les quatre représentants de l'Afrique centrale à la CAN 2019, Angola, Burundi, Cameroun et République Démocratique du Congo, ont quitté l'Egypte la tête basse. Ils y ont accumulé les contreperformances sur les plans moral et sportif.

Dans la course au prestige qui l'oppose aux autres zones du continent, le football d'Afrique centrale s'est laissé doublement distancé. D'abord, l'Egypte est en train de relever le défi d'organiser la 32e édition de l'épreuve continentale (en dépit du fiasco dans la fréquentation des stades), alors qu'elle n'a eu que six mois de préparation. L'Afrique centrale, par le truchement du Cameroun, pays initialement désigné pour abriter l'événement, a eu au moins deux ans pour la préparer, mais a été incapable de donner à la Confédération africaine de football (CAF) la garantie d'une bonne organisation de la compétition, à cause des retards dans le domaine des infrastructures. Ne parlons même pas de la logistique, de la haute technologie et surtout du savoir-faire. Il faut relever que les CAN 2015 et 2017 organisés respectivement par la Guinée Equatoriale et le Gabon n'étaient pas un modèle, côté logistique.

*La RDC recalée en huitièmes de finale*

Sur le plan sportif, sur neuf représentants à la phase finale, l'Afrique de l'Ouest en a qualifié quatre pour les quarts de finale, l'Afrique du Nord qui en avait quatre, s'est retrouvée avec deux quarts finalistes. Les deux derniers quarts finalistes sont deux pays de l'extrême sud du continent, l'Afrique du Sud et Madagascar.

En revanche, aucun pays d'Afrique centrale n'est parvenu à franchir les huitièmes de finale. Tous ont été balayés. Quand toute une sous-région quitte comme cela la compétition, on appelle ça hécatombe! Et les chiffres sont décevants: les quatre équipes engagées ont disputé 14 matchs, pour 2 victoires, 5 nuls, 7 défaites, soit au total 11 buts marqués contre 15 encaissés. Et les prestations étaient désolantes dans l'ensemble.

En comparaison avec les deux dernières éditions, il y a regression. A la CAN 2017 au Gabon, l'Afrique centrale avait deux quarts finalistes, dont un, le Cameroun, a remporté le titre continental. Le cru 2015 fut aussi de bonne qualité: trois quarts finalistes (Congo, RDC et Guinée Equatoriale), deux demi-finalistes (Guinée Equatoriale et RDC), la RDC ayant même terminé sur la troisième marche du podium.

Le bilan de la campagne égyptienne confirme, en réalité, les difficultés du football d'Afrique centrale. Tout ne semble pas respirer le sérieux dans cette sous-région du continent. Il n'y a pas de programmes concertés, d'organisation régulière des compétitions à tous les niveaux, d'échanges permanents entre pays (compétitions des jeunes et des seniors irrégulières). L'implication des sponsors est faible. Excepté le Cameroun, il y a très peu de centres de formation. Les rares compétitions des jeunes manquent de visibilité médiatique, etc. Tout le contraire des pays de l'Afrique de l'Ouest, de l'Afrique du Nord, voire de l'Afrique de l'Est et australe. Bref, l'élite du football d'Afrique centrale a mal à son encadrement. En dépit des progrès individuels des joueurs, son niveau laisse à désirer. Tout semble indiquer que l'»improvisation et la légèreté sont des marques incrustrées dans l'ADN d'une sous-région.

**Jean ZENGABIO**

## Du jamais vu depuis 1972

Il est d'ores et déjà acquis qu'aucune équipe ayant participé aux **demi-finales de la CAN 2017 - Cameroun, Ghana, Egypte et Burkina** Faso - ne sera dans le dernier carré cette année. Il faut remonter **à la CAN 1972 remportée par le Congo pour trouver trace d'un tel renouvellement.**

**Le ciel d'Egypte 2019 s'est dégagé. Mais la compétition est toujours parsemée d'obstacles à éviter ou à franchir!**

**Au sortir des derniers matchs des huitièmes de finales, les résultats étaient les suivants: Mali-Côte d'Ivoire (0-1) et Ghana-Tunisie (1-1, puis 3 tirs au but à 4).**

**Les quarts de finales, eux, ont déjà propulsé Sénégalais, Nigérians et Algériens en demi-finales, aux dépens respectivement du Bénin (1-0), de l'Afrique du Sud (2-1) et de la Côte d'Ivoire (1-1, puis 4 Tab** à 2) .

**Les Lions de la Téranga sont au rendez-vous de cette étape treize ans après leur dernière demi-finale. C'était déjà en Egypte, en 2006.**

**Les Nigérians, eux, sont de retour dans le dernier carré de la compétition pour la première fois depuis 2013, année de leur dernier sacre.**

**Les demi-finales proposent les combinaisons ci-après au Caire: Sénégal-Vainqueur Madagascar-Tunisie et Nigeria-Algérie.**

CAN FÉMININE 2020

# Le Congo renonce!

En principe, le Congo devait organiser la prochaine Coupe d'Afrique des nations de football féminin en 2020. Mais, à travers un courrier du ministre des Sports Hugues Ngouelondélé, adressé le 8 juillet à la CAF, il a renoncé à son ambition de l'accueillir, expliquant l'incapacité du pays à se conformer au cahier des charges y relatif.

L'organisation de la CAN féminine 2020 avait été confiée au Congo à sa demande. Mais une telle compétition est un événement de dimension internationale, imposant un cahier des charges strict et exigeant au minimum deux ans d'une mobilisation nationale. En pareil cas, c'est l'Etat qui se porte garant de l'organisation et des différents engagements internationaux. Dans le contexte «des grandes tensions de trésorerie» où le pays se trouve, le Congo a avoué son incapacité à répondre au cahier des charges de la CAF de «façon optimale et rassurante». La CAN féminine doit donc trouver refuge ailleurs, mais le Congo s'expose à des sanctions.

Depuis 2015, les autorités congolaises ont renoncé à l'organisation de plusieurs événements sportifs, parmi lesquels l'Afro-basket masculin 2007 confié in extremis conjointement au Sénégal et à la Tunisie. Cela a valu au Congo d'être mis au ban du basket-ball continental par FIBA Afrique.

**J. Z.**

World Health Organization
Regional Office for Africa

Organisation Mondiale de la Santé
Bureau Régional de l'Afrique

Organização Mundial de Saúde
Escritório Regional Africano
Facsimile: + 47 241 39501/39503 or + 242 83 95 01/83 95 03 or Direct Fax: + 47 241 39 508 or + 242 83 95 08

In reply please refer to:
Prière de rappeler la référence
Favor citar a referencia.

Lundi, 09 Juillet 2019

Cher potentiel soumissionnaire :

**OBJET:** Avis d'appel d'offres RFP/030/2019-Titre-fourniture, pose et gestion de douze (12) cabines sanitaires au siège du bureau régional de l'OMS pour l'Afrique

Vous êtes cordialement invité à soumettre une proposition pour la fourniture, pose et gestion de douze (12) cabines sanitaires pendant cinq (5) jours au siège du bureau régional de l'OMS pour l'Afrique, au département des achats et approvisionnements, conformément aux documents joints .

| File Name | Description |
|---|---|
| TDR | Avis d'appel d'offres |
| Appendix 1 | Offre technique; Offre financière ; Offre administrative |
| Annex 1 | Formulaire de reconnaissance (accusé de réception)/Acknowtedgment Form |
| Annex 2 | Formulaire d'engagement de confidentialité/ Confidentiatity Undertaking Form |
| Annex 3 | Formulaire de conformité de la proposition/ Proposal Compteteness Form |
| Annex 4 | Questions des soumissionnaires/Questions from Bidders |
| Annex 5 | Formulaire d'acceptation/ Acceptance Form |
| Annex 6 | Formulaire d'auto-déclaration/ Self Déclaration Form |

**CHRONOGRAMME**

1) Au plus tard le 11 Juillet 2019, le soumissionner devrait transmettre au bureau des achats et approvisionnement l'intention de soumissionner _, le soumissionnaire remplira et retournera par courriel à l'adresse électronique suivante: afrobids@who.int

a) Le formulaire Annexe 1 de l'appel d'offre RFP/030/2019_ci-joint, devrait être signé pour confirmer votre intention de soumettre une proposition de bonne foi et désigner votre représentant dûment autorisé, à qui les communications peuvent être adressées, y compris toute modification ; et

b) Le formulaire Annexe 2 ;3 ;5 et 6 de l'appel d'offre RFP/030/2019_ ci-joint Engagement confidentiel devraient également être signé.

2) Le soumissionnaire potentiel qui souhaite obtenir des éclaircissements sur des questions techniques, contractueltes ou commerciales peut le notifier par courrier électronique à l'adresse afrobids@who.int (utiliser la référence: RFP/030/2019). Les demandes de clarification devraient nous parvenir au plus tard le 12 Juillet 2019.

Les questions doivent être soumises selon le format du formulaire «Questions des soumissionnaires», joint en annexe 4 de l'appel d'offres. L'équipe du Service des achats et des approvisionnements de l'OMS/AFRO répondra par écrit (par courrier électronique uniquement) à toute demande de clarification de la demande de propositions qu'elle recevra avant la date butoir de soumission des offres. Un document consolidé des réponses de l'OMS à toutes les questions posées (y compris une explication de la demande mais sans identifier la source de l'enquête) sera envoyé à tous les soumissionnaires potentiels ayant reçu le dossier d'appel d'offres

3) Les offres doivent être reçues ou expédiées par courrier express (DHL) au Service des achats et des approvisionnements de l'OMS/AFRO aux adresses spécifiées dans l'avis d'appel d'offres au plus tard le 16 Juillet 2019, à 14h00 (heure de Brazzaville).

4) L'évaluation des offres et la sélection du fournisseur seront effectuées conformément aux termes de références de l'appel d'offres.

***N.B.: Les documents de l'appel d'offres peuvent être retirés avec une clé USB au bureau de l'OMS/ AFRO ou en cliquant sur le lien www.ungm.intend.co.uk/who/aspx/ Help***

*Nos salutations les meilleures,*

**Regional Procurement and Supply Service Manager**
**General Management Cluster (GMC)**

# LE GÉANT EUROPÉEN DE L'ELECTRO MÉNAGER

# VESTEL S'INVITE CHEZ VOUS!

GARANTIE 3ANS

MADE IN EUROPE

32" HD

136 000 TTC

43" FULL HD SMART NETFLIX

296 000 TTC

55" ULTRA HD 4K SMART NETFLIX

593 000 TTC




9000 BTU 208 000 TTC

12 000 BTU 236 000 TTC

18 000 BTU 415 000 TTC

5 Kg 296 000 TTC

474 000 TTC

88L 177 000 TTC

BUROTOP IRIS

www.burotopiris.com

BZV Tél : 06 669 60 60

PNR Tél : 05 605 60 56